

Ecole des Hautes Etudes Commerciales d'Alger



**Mémoire de fin de cycle pour l'obtention du diplôme de Master en
sciences commerciales**

Option : Commerce International

THEME :

**L'impact des enjeux internationaux sur le processus
d'importation des matières premières dans le secteur
agroalimentaire en Algérie**

ETUDE DE CAS : CEVITAL

Elaboré par :

**M. ALLAOUA Imad Eddine
M. CHABAH Mokrane**

Dirigé par :

**Dr. RAHAL Farah
Professeure à l'EHEC Alger**

12^{ème} promotion

Juin 2025

Ecole des Hautes Etudes Commerciales d'Alger



**Mémoire de fin de cycle pour l'obtention du diplôme de Master en
sciences commerciales**

Option : Commerce International

THEME :

**L'impact des enjeux internationaux sur le processus
d'importation des matières premières dans le secteur
agroalimentaire en Algérie**

ETUDE DE CAS : CEVITAL

Elaboré par :

**M. ALLAOUA Imad Eddine
M. CHABAH Mokrane**

Dirigé par :

**Dr. RAHAL Farah
Professeure à l'EHEC Alger**

12^{ème} promotion

Juin 2025

Résumé

Le secteur agroalimentaire occupe une place stratégique dans l'économie algérienne, où le pays dispose d'un sous-sol riche en ressources mais contraint d'importer la matière première de nombreux pays, pour assurer la sécurité alimentaire. La croissance économique a engendré un marché exigeant, incitant les acteurs de ce secteur à assurer une offre stable en produits alimentaires essentiels pour répondre à la demande locale exposant les entreprises à un environnement caractérisé par des pressions continues.

C'est ainsi qu'à travers la présente étude nous avons pu analyser le processus de Cevital agro-industrie dans l'importation de matières premières brutes et examiner de près les limitations et pressions de l'environnement international qui entravent ce processus. Pour ce faire, nous avons choisi une approche méthodologique qualitative en utilisant l'entretien semi-directif et non directif comme outils de l'étude.

Les résultats obtenus ont permis de répondre à la problématique soulevée et de confirmer l'importance de diversifier les sources d'approvisionnement en explorant de nouveaux marchés permettant de contourner les barrières administratives et logistiques liés aux enjeux internationaux afin de garantir la stabilité des importations des matières premières agroalimentaires.

Mots-clés : Secteur agroalimentaire, économie algérienne, importation, matières premières, barrières administratives et logistiques.

Abstract

The agri-food sector holds a strategic position in the Algerian economy. Although the country is rich in underground resources, it is forced to import raw materials from various countries to ensure food security. Economic growth has led to a demanding market, prompting stakeholders in this sector to provide a stable supply of essential food products to meet local demand, thereby exposing companies to an environment marked by constant pressures.

Through this study, we analyzed the process adopted by Cevital Agro-Industry for importing raw materials, and closely examined the limitations and international environmental pressures that hinder this process. To do so, we opted for a qualitative methodological approach, using semi-structured and unstructured interviews as the main research tools.

The results obtained helped answer the research question and confirmed the importance of diversifying supply sources by exploring new markets, thereby overcoming administrative and logistical barriers related to international challenges and ensuring the stability of agri-food raw material imports.

Keywords: Agri-food sector, Algerian economy, importation, raw materials, administrative and logistical barriers.

ملخص

يحتل قطاع الصناعات الغذائية مكانة استراتيجية في الاقتصاد الجزائري، حيث يمتلك البلد ثروات باطنية غنية، إلا أنه مضطر لاستيراد المواد الأولية من عدة دول لضمان الأمن الغذائي. وقد أدى النمو الاقتصادي إلى ظهور سوق متطلبة، مما دفع الفاعلين في هذا القطاع إلى توفير عرض مستقر من المنتجات الغذائية الأساسية لتلبية الطلب المحلي، مما عرض الشركات لبيئة تتسم بالضغط المستمرة.

ومن خلال هذه الدراسة، قمنا بتحليل عملية استيراد المواد الأولية الخام التي تعتمد عليها شركة سيفيتال لصناعة المواد الغذائية، ودرسنا عن كثب القيود والضغوط البيئية الدولية التي تعرقل هذا المسار. ولتحقيق ذلك، اخترنا منهجية نوعية باستخدام المقابلات شبه الموجهة وغير الموجهة كأدوات للدراسة.

وقد مكنت النتائج المحصل عليها من الإجابة على الإشكالية المطروحة، وأكدت أهمية تنويع مصادر التوريد من خلال استكشاف أسواق جديدة، لتجاوز الحواجز الإدارية واللوجستية المرتبطة بالتحديات الدولية، وضمان استقرار استيراد المواد الأولية الغذائية.

كلمات البحث:

سلسلة التوريد - الاستيراد - المواد الأولية - سيفيتال - قطاع الصناعات الغذائية - الاقتصاد الجزائري - الأمن الغذائي الحواجز الإدارية واللوجستية - التنويع

Dédicaces

J'ai le plaisir de dédier ce modeste travail à :

Mes chers parents, pour leur soutien, leur confiance et patience et pour leurs sacrifices infinis. Nulle dédicace ne peut exprimer ce que je leur dois, ils ont tout fait pour mon bonheur et ma réussite. Que Dieu les préserve et leur procure santé et longue vie.

Mes sœurs, leur présence à mes côtés et leur soutien me seront toujours indispensables.

Mes amis, Imad, Aymen, Abdellah, Adem, Nazim et tous mes amis du pôle universitaire,

Nada pour sa compréhension et son soutien indéfectible qui m'ont été d'un grand réconfort et d'une précieuse aide tout au long de ce parcours.

Mon binôme Mokrane, d'avoir partagé ensemble cette expérience.

Pr. RAHAL Farah, notre professeur qui a été une source d'inspiration et nous a guidés tout au long de ce travail.

ALLAOUA Imad Eddine

Dédicaces

Je dédie ce mémoire,

A mon père un mentor sans précédent, une encyclopédie vivante,

A ma mère, moteur inépuisable de motivation, et pilier de la famille,

*Eux qui ont sacrifié leurs vies et apporté un soutien indéfectible pour que ce
parcours soit possible.*

*Mes sœurs, qui sont toujours là pour moi dans les bons comme dans les mauvais
moments,*

*A tous mes oncles ; et à toutes mes tantes, et à mes cousins et cousines pour leur
soutien moral et leur encouragement tout au long de mes études.*

*Mes amis d'enfance, Yanis, Samy, Anis, et tous mes amis du pôle universitaire,
ainsi que Rayane et Abdou.*

Mon binôme Imad, que je salue pour son sérieux.

*Pr. RAHAL Farah, notre chère encadrante qui nous a guidés pour accomplir ce
travail.*

CHABAH Mokrane

Remerciements

Nos remerciements s'adressent aussi à notre encadrante, **Pr. RAHAL Farah** pour son implication dans la construction de ce travail à travers la célérité de sa réactivité et son engagement sans égales qui ne nous auraient pas permis d'aboutir dans notre cursus universitaire, et travail de recherche. A ce titre nous lui rendons un hommage particulier et nous ne sommes pas près d'oublier ses conseils pédagogiques et scientifiques.

De la même façon que nous remercions **Pr. RAHAL**, nous remercions également **Madame KHALEF**, pour son accompagnement et son suivi durant notre stage, pour son expertise partagée, ainsi que **Madame KHOUMRI** pour son dévouement et ses conseils qui nous ont éclairés dans notre travail, et tout le personnel du groupe pour leur collaboration et leur esprit d'équipe.

Nous tenons également à témoigner de notre gratitude envers notre tuteur, **Monsieur ABDENOUR SAMY** qui nous a permis d'effectuer notre stage de fin de cycle au sein du groupe Cevital Agro-industrie.

Nous tenons aussi à remercier l'ensemble des responsables et du personnel **de l'École des Hautes Études Commerciales EHEC Alger**. Notre intégration dans cet établissement a grandement contribué à notre épanouissement personnel et étudiantin.

Enfin, nous tenons à rendre hommage et à remercier toutes les personnes, qui nous ont formées, accompagnées, et fait confiance. Toutes ces personnes ont contribué, à la réussite de notre cursus universitaire.

Liste des tableaux

Chapitre 01 : Principes du commerce international et processus d'importation dans le secteur agroalimentaire en Algérie		
N°	Titre	Page
1	Production de draps et de vins en Angleterre et au Portugal	12

Chapitre 02 : Enjeux internationaux liés à l'approvisionnement en matières premières dans le secteur agroalimentaire		
N°	Titre	Page
1	Les principaux produits importés de la Fédération de Russie en 2022	42
2	Principaux produits importés du Brésil en 2022	43
3	Variation du PIB en 2020 dans les principales économies mondiales en raison de la pandémie de COVID-19	45

Chapitre 03 : Effets des dynamiques internationales sur les opérations d'importation des matières premières au sein de Cevital		
N°	Titre	Page
1	Fiche technique de Cevital	68
2	Capacité de production de CEVITAL agro-industrie	78
3	Principaux produits importés par Cevital et leurs pays d'origine	82
4	Profil des interviewés	89

Liste des figures

Chapitre 01 : Principes du commerce international et processus d'importation dans le secteur agroalimentaire en Algérie		
N°	Titre	Page
1	Présentation des Incoterms 2020	23
2	Structure des importations algériennes de marchandises par groupe d'utilisation en 2022	27

Chapitre 02 : Enjeux internationaux liés à l'approvisionnement en matières premières dans le secteur agroalimentaire		
N°	Titre	Page
1	Évolution de l'indice des prix des produits alimentaires mondiaux (2015-2022)	41
2	Les statistiques de la contamination par le COVID-19 à travers le monde	44

Chapitre 03 : Effets des dynamiques internationales sur les opérations d'importation des matières premières au sein de Cevital		
N°	Titre	Page
1	Étapes historiques du développement du groupe	72
2	Localisation géographique de Cevital Agro-Industrie	74
3	Evolution du chiffre d'affaires de Cevital Agro-Industrie de 2015 à 2022	81
4	Organigramme du groupe Cevital	83
5	Organigramme du département finance et comptabilité	84
6	Conceptualisation des principales étapes du processus d'importation des matières premières chez Cevital	110

Liste des abréviations

Abréviation	Signification
ACR	Accords commerciaux régionaux
ADM	Archer Daniels Midland
ADPIC	Accord sur les Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle
AFFERP	Acciaierie e Ferriere di Piombino
AGCS	Accord général sur le commerce des services
ALENA	Accord de libre-échange Nord-Américain
ALGEX	Agence nationale de la promotion du commerce extérieur
ANDI	Agence nationale de développement de l'investissement
BL	Bill of lading
BM	Banque mondiale
CASNOS	Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés
CCP	Critical Control Point
CCNUCC	Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique
CEEA	Communauté européenne de l'énergie atomique
CETA	Accord de libre-échange entre l'union européenne et le Canada
CFR	Cost and Freight
CH₄	Méthane
CIF	Cost, Insurance and Freight
CIP	Carriage and Insurance Paid To
CNAN	Compagnie Nationale Algérienne de Navigation
CNAS	Caisse Nationale des Assurances Sociales
CNI	Conseil National de l'Investissement
CO₂	Dioxyde de Carbone
COJEK	Conserves Et Jus D'El Kseur
COMEX	Commerce extérieur
COP 21	Conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques
COVID-19	Coronavirus Disease 2019
CPT	Carriage Paid To
DAP	Delivered At Place
DDP	Delivered Duty Paid
DPU	Delivered At Place Unloaded

EXW	Ex Works
FAO	Food and Agriculture Organisation/Organization
FAS	Free Alongside Ship
FCA	Free Carrier
FMI	Fonds Monétaire International
FOB	Free On Board
FOSFA	Federation of Oils, Seeds and Fats Associations
GAFTA	Grain and Feed Trade Association
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
HACCP	Hazard Analysis and Critical Control Points
HOS	Heckscher-Ohlin-Samuelson
IAA	Industrie Agroalimentaire
IBM	International Business Machines
INCOTERMS	International Commercial Terms
ISO	International Organization for Standardization
LC	Lettre de Crédit
MFG	Mediterranean Float Glass
MNT	Mesures Non Tarifaires
MSP	Mesures Sanitaires et Phytosanitaires
N₂O	Oxyde nitreux
OAIC	Office Algérien Interprofessionnel des Céréales
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMI	Organisation Maritime Internationale
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONS	Office National des Statistiques
OTC	Over The Counter (gré à gré)
PDCA	Plan-Do-Check-Act (cycle qualité)
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNB	Produit National Brut
PVC	Polychlorure de vinyle
RN	Route Nationale
SAA	Société Algérienne des Assurances
SACM	Société Algérienne de Construction Métallique
SAO	Substances Appauvrissant la Couche d'Ozone

SIM	Semoulerie Industrielle de la Mitidja
SMSDA	Système de Management de la Sécurité des Denrées Alimentaires
SOCOMEG	Société de Construction Métallique Générale
MW	Mégawatt
T/AN	Tonnes par an

Sommaire

INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
Chapitre 1 : Principes du commerce international et processus d'importation dans le secteur agroalimentaire en Algérie.....	5
Section 1 : Généralités sur le commerce international.....	7
Section 2 : Processus d'importation dans le secteur agroalimentaire : concepts et importance	15
Section 3 : Contraintes et défis liés au processus d'importation agroalimentaire en Algérie ..	28
Chapitre 2 : Enjeux internationaux liés à l'approvisionnement en matières premières dans le secteur agroalimentaire	36
Section 01 : Fluctuations économiques mondiales et défis sur l'approvisionnement	38
Section 02 : Les politiques commerciales internationales et les régulations restrictives.....	48
Section 03 : Stratégies d'adaptation des entreprises face aux enjeux internationaux	60
Chapitre 3 : Effets des dynamiques internationales sur les opérations d'importation des matières premières au sein de Cevital.....	66
Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil	68
Section 02 : Enquête sur le processus d'approvisionnement en matières premières face aux défis internationaux.....	85
Section 03 : Synthèse de l'étude et recommandations	110
CONCLUSION GENERALE.....	118

Introduction générale

Dans un monde où les échanges économiques dépassent les frontières, les nations sont en interdépendance croissante, particulièrement en ce qui concerne l'approvisionnement en ressources essentielles. L'industrie agroalimentaire, étroitement liée à la sécurité alimentaire, est particulièrement sensible aux variations du commerce international. La complexité des fluctuations mondiales qu'elles soient d'ordre économique, géopolitique, sanitaire ou logistique, a une influence directe sur le processus d'importation des matières premières indispensables à la transformation et à la production des denrées alimentaires.

L'Algérie pays à forte dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs pour l'acquisition de ses matières premières agroalimentaires, est confrontée à une volatilité accrue dans un environnement marqué par l'instabilité. Les fluctuations des prix des produits agricoles sur les marchés internationaux, les conflits géopolitiques, les pandémies mondiales comme celle du COVID-19, ou encore les politiques commerciales restrictives, perturbent fortement les chaînes d'approvisionnement. Ces bouleversements ne sont pas sans conséquences pour les entreprises locales, qui doivent adapter leurs stratégies face à l'imprévisibilité des marchés mondiaux.

Dans ce contexte, il devient essentiel de s'interroger sur la manière dont ces dynamiques internationales façonnent les mécanismes d'importation en Algérie, particulièrement dans un secteur aussi stratégique que l'agroalimentaire. Comprendre les interactions entre les contraintes globales et les réalités locales permet non seulement de mieux comprendre les difficultés rencontrées par les acteurs économiques, mais aussi de mettre en lumière les leviers d'adaptation et les perspectives d'amélioration du processus d'approvisionnement.

Face à cette situation, notre recherche porte sur l'impact des enjeux internationaux sur le processus d'importation des matières premières agroalimentaires. Ce thème a été choisi en raison de son importance stratégique pour la sécurité alimentaire nationale et de son actualité dans un monde marqué par des perturbations géopolitiques et économiques. Il permet de répondre également à un besoin de compréhension des mécanismes qui fragilisent ou renforcent la résilience des chaînes d'approvisionnement. Dans ce travail, nous examinons les principales difficultés rencontrées par les entreprises importatrices algériennes dans un environnement mondial instable, et identifions les mesures d'adaptation qu'elles mettent en œuvre pour assurer la continuité de leurs approvisionnements. L'objectif de cette recherche est de mettre en lumière

les vulnérabilités du système d'importation, tout en soulignant les dynamiques d'ajustement et les perspectives de développement du secteur agroalimentaire national.

Formellement, cet objectif est traduit par la problématique suivante :

Dans quelle mesure les dynamiques internationales affectent-elles l'approvisionnement en matières premières dans le secteur agroalimentaire en Algérie et quelles stratégies adopter pour en limiter leurs effets ?

Cette réflexion amène inévitablement à se poser un certain nombre de sous-questions, dont les réponses sont nécessaires pour mieux comprendre les différents aspects de la problématique principale :

- 1- Quels sont les principaux facteurs internationaux qui perturbent l'importation de matières premières dans le secteur agroalimentaire en Algérie ?
- 2- Comment les fluctuations économiques mondiales influencent-elles la stabilité des approvisionnements en matières premières ?
- 3- Quels sont les obstacles administratifs qui ralentissent l'importation des matières premières en Algérie ?
- 4- Comment les entreprises algériennes peuvent-elles s'adapter aux crises globales et aux changements des politiques commerciales internationales pour sécuriser leurs approvisionnements ?

Une meilleure compréhension du sujet suggère l'établissement des hypothèses suivantes :

1. **H1** : Les fluctuations économiques mondiales et les changements des politiques commerciales affectent la stabilité des approvisionnements des entreprises agroalimentaires algériennes.
2. **H2** : Les barrières administratives et logistiques ralentissent le processus d'importation des matières premières et augmentent les coûts pour les entreprises du secteur agroalimentaire en Algérie.
3. **H3** : Diversifier les sources d'approvisionnement en explorant de nouveaux marchés et en établissant des partenariats clés permet de surmonter les enjeux internationaux et d'assurer la stabilité des importations des matières premières.

L'objectif de cette recherche est de **mettre en lumière** les répercussions des enjeux internationaux sur le processus d'importation des matières premières dans le secteur agroalimentaire en Algérie. Dans un climat mondial instable et marqué par des tensions géopolitiques, des fluctuations économiques, des crises sanitaires et des transformations des politiques commerciales, il devient crucial de comprendre comment ces facteurs affectent les délais, les coûts et la régularité des importations. Cette étude vise également à identifier les contraintes administratives, logistiques et réglementaires rencontrées par les entreprises importatrices afin de dégager des solutions d'amélioration et de proposer des pistes d'adaptation capables de renforcer le secteur agroalimentaire national.

Pour répondre à notre problématique, nous avons choisi d'adopter une méthode de travail qui combine entre théorie et pratique. Dans un premier temps, nous avons mené une recherche documentaire pour mieux comprendre le commerce international de façon général, les règles qui l'encadrent et qui encadrent l'importation, et les spécificités du secteur agroalimentaire en Algérie. Durant notre recherche nous nous sommes appuyés sur des ouvrages, des articles scientifiques, des rapports officiels et des documents institutionnels pour avoir une vision globale et actuelle du sujet.

Ensuite, nous avons analysé plus en détail les différentes étapes du processus d'importation et les difficultés rencontrées par les acteurs du secteur. Pour cela, nous avons utilisé des données fournies par les autorités publiques et des organismes spécialisés, ce qui nous a permis d'illustrer concrètement les enjeux et les contraintes du terrain.

Enfin, pour enrichir notre étude et confronter la théorie à la réalité, notre étude empirique s'est appuyée sur une approche qualitative, à la fois analytique et descriptive, qui permet de mieux comprendre la manière dont les entreprises vivent concrètement les perturbations liées au contexte international. Cette démarche s'appuie sur des observations directes, des entretiens semi-directifs et des entretiens non-directifs, réalisés au sein de Cevital Agro-Industrie, une filiale du groupe CEVITAL. Le choix de cette entreprise s'explique par sa position dominante dans le paysage agroalimentaire privé en Algérie, mais aussi par son expérience significative en matière d'approvisionnement en matières premières à l'échelle internationale.

Pour mieux répondre à notre problématique, nous avons structuré notre mémoire en trois chapitres :

Le premier chapitre pose les bases en présentant les grands principes du commerce international et le processus d'importation dans le secteur agroalimentaire en Algérie. Il permet de mieux cerner les mécanismes, les acteurs impliqués et les principales étapes à suivre pour importer des matières premières dans ce secteur stratégique.

Le deuxième chapitre s'intéresse aux différents enjeux internationaux qui influencent ces opérations d'importation. Il aborde les effets de certains événements mondiaux tels que les conflits, les crises sanitaires ou économiques, ainsi que les politiques commerciales mises en place par certains pays. L'objectif est de comprendre comment ces facteurs extérieurs viennent perturber les chaînes d'approvisionnement.

Le troisième et dernier chapitre est consacré à l'étude empirique réalisée au sein de l'entreprise Cevital Agro-Industrie. Cette partie pratique permet d'analyser concrètement l'impact de ces enjeux sur une entreprise algérienne, à travers des entretiens et des observations. Elle nous aide à identifier les principales difficultés rencontrées, ainsi que leur impact sur l'approvisionnement en matières premières, dans un marché fortement dépendant des importations. L'étude se conclura par une synthèse des constats et la formulation de recommandations pour renforcer l'efficacité du processus d'approvisionnement dans le secteur agroalimentaire.

Chapitre 1 :

Principes du commerce international et processus d'importation dans le secteur agroalimentaire en Algérie

Introduction du chapitre

Le commerce international, un système d'échange complexe de biens et services et capitaux entre les pays du monde entier, représente la pierre angulaire de l'économie contemporaine. Ce commerce international riche en histoire, de routes commerciales emblématiques telles que la route de la soie, jusqu'à la deuxième révolution industrielle n'a cessé d'évoluer et de s'enrichir à la lumière de la mondialisation.

Malgré la technologie de pointe mise au point par l'homme, le commerce international reste confronté à de nombreux défis réglementaires, environnementales et logistiques, et spécifiquement une catégorie de produit qui sont les denrées alimentaires aux fins d'exportations ou d'importations en vue de la complexité du processus, mais aussi de la sensibilité des denrées et même le respect d'une multitude de contraintes sanitaires, phytosanitaires, et normes internationales.

Dans ce premier chapitre théorique, nous présenterons les principales techniques de paiement à l'international pour les opérations d'imports ainsi que le processus d'importation dans le secteur agroalimentaire et les différentes normes auxquelles il est soumis. Nous mettrons la lumière sur les différentes réglementations mises en vigueur relatives aux importations en Algérie, et souligner l'importance de l'intersectorialité des institutions publiques pour la réussite des opérations d'importation. Et pour finir, nous aborderons les défis majeurs auxquels fait face ce secteur.

Section 1 : Généralités sur le commerce international

Le commerce international est un phénomène complexe et multifacette qui a traversé de nombreuses étapes de développement en fonction des besoins économiques, politiques et sociaux des nations. Tout en devenant l'un des moteurs de la mondialisation, ce phénomène a considérablement élargi les opportunités d'accès des nations aux ressources, aux marchés et à la technologie au sens large du terme.

Cette section fournit des notions de base essentielles pour une compréhension détaillée du commerce international, en présentant son histoire et son origine ainsi que les théories du commerce international, qui ont évolué au cours des siècles et qui ont un impact jusqu'à nos jours.

1. Définition et origines du commerce international

1.1. Définition du commerce international

Le commerce international est défini par l'échange de biens et services et capitaux entre pays, c'est un échange qui dépasse la délimitation géographique, et qui crée des flux transnationaux, il se modélise par des flux bidirectionnels alliant flux physiques, informationnels, monétaires, constituant le moteur de l'économie mondiale.

L'un des aspects clé du commerce international réside dans sa capacité à lier les différentes régions et sociétés du monde, un phénomène rendu possible grâce à l'avènement des technologies de transport, à la mondialisation des systèmes financiers et monétaires, l'instauration d'entités monétaires mondiales ainsi qu'à l'amélioration des infrastructures de communication qui ont considérablement réduit les coûts et le temps des échanges, facilitant ainsi l'accès à de nouveaux marchés et l'optimisation des chaînes de production mondiales.

Le concept de la mondialisation, terme utilisé chez les Américains, et globalisation chez les anglo-saxon, est un processus continu d'intensification et de fluidification des échanges, porté par l'essor des transports et des mobilités, accéléré depuis les années 1970 par les systèmes contemporains de communication et de circulation de l'information. Elle tend à accentuer les phénomènes de diffusion de l'information et d'homogénéisation. Mais, paradoxalement, par la mise en concurrence des territoires et des sociétés qui lui sont associée.

Le commerce international fait sujet de nombreux débats, d'une part il est responsable du développement économique pour certains, tandis qu'il est la cause de la désindustrialisation de certains pays d'autre part.

La théorie du commerce international est la branche de la science économique qui cherche à expliquer les causes du commerce international, ainsi que ses effets sur des variables telles que l'emploi, le taux de change, ou encore la croissance économique. Elle s'intéresse également à la modélisation de ces échanges de biens et de services.

1.2. Origines du commerce international

1.2.1. Route de la soie : Prélude aux échanges

La Route de la soie est un réseau ancien de routes commerciales entre l'Asie et l'Europe, reliant la ville de Chang'an (actuelle Xi'an) en Chine à la ville de Constantinople (aujourd'hui Istanbul), en Turquie. Elle tire son nom de la plus précieuse marchandise qui y transitait : la soie.

Ces routes monopolisèrent les échanges Est-Ouest pendant des siècles. Les plus anciennes traces connues de la Route de la soie remontent à « 2000 avant notre ère au moins ». ¹

La première ère de la route de la soie est caractérisée par l'émergence de confédérations nomades et civilisations agricoles qui font la jonction entre la Chine et la région persique. Cette ère de la route de la soie se concrétise après la conquête de l'Asie centrale et la sécurisation des routes traversant le bassin du Tarim et le corridor du Hexi. Cette extension intervient vers 130 avant J-C.

Une route maritime de la soie s'ouvre également depuis Giao Chi, sous contrôle chinois² probablement au I^{er} siècle. Elle s'étendait, via les ports des côtes de l'Inde et du Sri Lanka, jusqu'aux ports contrôlés par les Romains en Égypte romaine et aux territoires nabatéens sur la côte nord-est de la mer Rouge.

La route de la soie a été un vecteur essentiel de l'innovation et du transfert technologique à travers l'Eurasie. Les technologies échangées, qu'elles soient militaires, agricoles, médicales ou scientifiques, ont non seulement transformé les sociétés locales, mais ont également façonné l'évolution des civilisations et des empires tout au long de l'histoire de la région. Parmi les

¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Route_de_la_soie (consulté le 20/02/2025 à 10h).

² Ibid (consulté le 20/02/2025 à 10h05).

découvertes les plus marquantes, on trouve la diffusion du cheval et de la roue, qui ont remodelé les sociétés nomades et influencé les pratiques militaires des civilisations agraires.¹

Ces innovations permettent l'émergence des premiers chariots de guerre, une technologie développée en Asie centrale et qui bouleverse les tactiques militaires dans les régions voisines.

L'introduction de cultures nouvelles et d'outils agricoles permet une amélioration significative des rendements dans les régions traversées. Les techniques de fabrication du papier, originaires de Chine, se propagent vers l'Occident.

Sur le plan militaire, la route de la soie accélère la diffusion de la métallurgie et l'utilisation de l'acier et du fer. Les armes et les armements sont échangés et perfectionnés le long de la route de la soie.

1.2.2. L'ère des explorations :

La route de la soie connue pour son ancienneté, à l'ère des bouleversements politiques, contrôlés par l'empire Chinois et Romain, l'Europe désirent s'ouvrir d'avantage au commerce mondial cherche de nouvelles voies lui permettant de s'élargir, ce qui mena de grandes puissances européennes comme l'Espagne et le Portugal à se lancer dans des explorations maritimes importantes qui ont pour objectif : contourner le Moyen-Orient afin d'atteindre directement l'Asie.

Christophe Colomb traverse l'Atlantique et découvre l'Amérique (1492), Vasco Nuñez de Balboa traverse l'isthme de Panama et découvre l'océan Pacifique (1513), Ferdinand Magellan est le premier à traverser le Pacifique et découvre Guam et les Philippines (1521). L'expédition de Magellan est achevée par Juan Sebastian Elcano, et devient le premier tour du monde de l'histoire (1519-1522).²

Ces découvertes majeures permettront de diminuer les intermédiaires dans le commerce asiatique, et d'établir des colonies qui deviendront de puissants centres économiques.

1.2.3. La révolution industrielle :

C'est le processus historique du XIX^e siècle qui fait basculer une société à dominante agricole et artisanale vers une société commerciale et industrielle. Ainsi, cette transformation, tirée par

¹ Craig Benjamin, *Empires of Ancient Eurasia: The First Silk Roads Era, 100 BCE – 250 CE*, Cambridge University Press, 3 mai 2018

² https://fr.wikipedia.org/wiki/Chronologie_des_explorations (consulté le 20/02/2025 à 18h).

le boom ferroviaire des années 1840, affecte profondément l'agriculture, l'économie, le droit, la politique, la société et l'environnement.

Héron d'Alexandrie construit la première machine à vapeur, qui fera fonctionner les bateaux et les locomotives, une autre énergie sera développée : le gaz, avant que l'utilisation de l'électricité ne soit généralisée.

En 1869, l'ouverture du canal de Suez permet aux bateaux à vapeur de faire le trajet vers l'Inde en 60 jours, contre six mois auparavant. Pendant cinquante ans, les canaux sont les artères de la première révolution industrielle, puis le chemin de fer les remplace peu à peu, jusqu'à s'imposer définitivement au cours de la deuxième révolution industrielle.

En 1871, le Belge Zénobe Gramme invente la première dynamo, une machine rotative qui permet la production mécanique d'électricité.

En vue de ces nombreux progrès techniques qui ont révolutionnés le commerce international, cette révolution a exacerbé les inégalités entre les nations industrialisées et celles qui ne l'étaient pas.

1.2.4. Le commerce international au XXe siècle et au-delà :

L'évolution du commerce international a migré dans sa forme rudimentaire qu'était le troc qui se traduit par un échange de bien et ou de services en une vente de ces derniers moyennant rémunération financière très fortement encadrée par des instruments introduits notamment par les incoterms, contraction du terme anglais International Commerce Terms.

Les principaux acteurs du commerce international sont par ordre de grandeur, les États Unis, la Chine, le Japon, la Grande Bretagne, la France et l'Allemagne.

L'importance des échanges du commerce international qui se fait essentiellement par les voies maritimes et accessoirement par les airs et la route a mis en exergue la fonction du transport de marchandises qui a été paralysé durant la pandémie du Covid-19 de 2020 à 2022, créant des crises, des pénuries, et une inflation sans précédent.

A noter qu'en plus des acteurs actifs qui sont les entreprises internationales, il faut citer le cadre institutionnel représenté par les organisations internationales telles que l'OMC (Organisation mondiale du commerce), organisation mondiale qui régit le commerce international qui a vu le jour en 1995, créée dans un objectif de libéralisation des échanges commerciaux entre les pays, et de réduction des barrières commerciales. Pour cela, elle tâche de réduire les obstacles au

libre-échange, d'aider les gouvernements à régler leurs différends commerciaux et d'assister les exportateurs, les importateurs et les producteurs de marchandises et de services de tous les pays adhérents à l'OMC, dans leurs activités, et d'utiliser le commerce comme un moyen d'améliorer le niveau de vie des populations.

Le FMI (Fonds monétaire international), BM (Banque mondiale), ...etc. Des institutions qui fournissent les règles et les normes et qui concourent également à fournir un financement pour aider les pays à développer leurs infrastructures économiques et à stimuler leur croissance par le biais d'investissement. La création d'institutions mondiales a fait bouleverser l'ordre mondial, grâce à elles de nombreux accords ont été mis en place ce qui a facilité l'échange de biens manufacturés.

2. Les théories du commerce international

2.1. Les théories traditionnelles du commerce extérieur

La théorie du commerce international est née de l'analyse développée par les auteurs classiques anglais. Les thèses de ces auteurs ont été élaborées au moment de la révolution industrielle en Grande-Bretagne.¹

2.1.1. La théorie de « l'avantage absolu » d'Adam Smith (1776)

Dans le domaine de la pensée économique, le premier modèle significatif concernant le commerce international est attribué à David Hume. Son œuvre « Of the Balance of Trade », publiée en 1758, précède d'environ deux décennies l'ouvrage d'Adam Smith, « La richesse des Nations », paru en 1776. Ce dernier est souvent considéré comme une référence historique et a marqué le début des théories classiques en introduisant le concept de l'avantage absolu.

En proposant le principe des avantages absolus, A. Smith suggère que chaque pays disposant d'une capacité et d'une efficacité supérieure à celles des autres dans la production d'un bien donné a intérêt à se spécialiser dans la production de ce bien.

Cela se traduit par le renoncement de la production de certains biens au profit d'autres pays qui possèdent des avantages et des atouts plus favorables dans ces domaines, tels que des coûts de production plus basse, des avantages technologiques ou agricoles, entre autres.

¹ AUBIN, (C) et NOREL, (P) : *économie internationale, faits, théories et politiques*, édition du seuil, 2000, Paris, page.18.

Mais ce principe suppose que chaque pays est meilleur que les autres dans au moins un secteur de production. Si tel n'est pas le cas car il est meilleur dans tous les secteurs que les autres pays ou au contraire qu'il est moins compétitif dans tous les secteurs que les autres pays, il est impossible de déterminer sa spécialisation dans le commerce international.¹

2.1.2. La théorie des « coûts comparatifs » de David Ricardo (1817)

Cette théorie représente le pilier de base solide sur laquelle s'appuient les théories classiques du commerce international. Le concept d'avantage absolu, initialement considéré comme la justification principale du commerce international par Adam Smith, a rapidement été dépassé par la contribution majeure de David Ricardo avec l'introduction du principe de « l'avantage comparatif ».

Dans un air de libre-échange, tous les pays peuvent tirer avantage du commerce international en se spécialisant, indépendamment de leurs avantages absolus en termes de coûts de production. Conformément à la théorie des avantages comparatifs de David Ricardo, un pays a intérêt à concentrer sa production sur les biens pour lesquels son avantage relatif est le plus élevé ou, à défaut, pour lesquels son désavantage est le moins important. Cette spécialisation repose sur les différences de productivité du travail entre les nations. En échangeant les biens qu'ils ne produisent pas, les pays optimisent l'allocation de leurs ressources et améliorent leur performance économique globale.

Pour mieux expliquer la théorie, il a donné l'exemple du vin portugais et des draps britanniques. De façon simplifiée, il est beaucoup plus simple de faire du bon vin grâce au soleil au Portugal qu'en Angleterre. Il vaut donc mieux que le pays se spécialise dans la production viticole puis de l'échanger contre les draps britanniques plutôt que d'essayer de produire les deux en même temps.

Tableau N°1.1 : Production de draps et de vins en Angleterre et au Portugal

	Portugal	Angleterre
Vin (100L)	80 heures de travail	120heures de travail
Draps (100m)	90 heures de travail	100 heures de travail

Source : RAINELLI Michel, Commerce international, 9-ème édition, p.47.

¹ VASSEUR, (É) : *L'économie générale aux concours de l'enseignement en économie et gestion*, CAPET, AGRÉGATIONS - 2e édition, 2018, p.51.

Bien que le Portugal soit plus productif dans les deux secteurs, il a un avantage comparatif dans la production de vin, tandis que l'Angleterre a un avantage comparatif dans la production de draps. Ainsi, selon Ricardo, chaque pays a intérêt à se spécialiser dans la production où il est relativement le plus efficace et à échanger avec l'autre.

2.1.3. Le modèle HOS (Heckscher-Ohlin-Samuelson) - (1949)

Le modèle Heckscher-Ohlin-Samuelson (HOS) est une théorie qui explique le commerce international par les différences de dotations en facteurs de production des pays qui y participent. Il porte le nom d'Eli Heckscher, Bertil Ohlin et Paul Samuelson, qui ont chacun participé à sa création.¹

La dénomination acronyme de ce modèle tire son origine du nom de ses concepteurs. L'œuvre de Bertil Ohlin « Commerce interrégional et international » (1933) a été construite sur la base des travaux antérieurs d'Eli Heckscher (1919) et fera l'objet de prolongements par Paul Samuelson entre 1941 et 1949 (théorème de W. Stolper - Samuelson). La combinaison de ces travaux a donné naissance à ce modèle dont l'apport principal réside dans l'explication de la raison de l'existence de l'avantage comparatif entre les nations.²

Cette théorie s'inscrit dans le prolongement des travaux de Ricardo, en revanche, dans la théorie HOS, le dilemme est de comprendre pourquoi un pays s'engagerait à se spécialiser dans un secteur plutôt qu'un autre, alors que pour Ricardo, ce choix est lié à une différence de coût qui paraît évidente. La réponse se trouve dans la dotation factorielle, c'est-à-dire le degré d'abondance des deux facteurs de production les plus importants : le capital et le travail.

En exploitant au mieux ses ressources abondantes, un pays optimise ses coûts de production et améliore son efficacité économique. À l'inverse, s'il tente de produire des biens nécessitant un facteur de production dont il dispose en faible quantité, cela engendre une augmentation des coûts et une perte de compétitivité. Une telle situation reflète une allocation inefficace des ressources, conduisant à un gaspillage économique et à une diminution du pouvoir d'achat.

2.1.4. Le paradoxe de Leontief

Dans les années 50, de nombreux tests économétriques vont être menés pour vérifier la validité du modèle HOS. Leontief (1953) étudie spécifiquement le cas des Etats-Unis pour l'année 1947

¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Mod%C3%A8le_Heckscher-Ohlin-Samuelson (publié le 02/10/2005 consulté le 23/02/2025 à 10h20).

² BENCHIKH, (N) : *choix stratégiques en matière d'exportations hors hydrocarbures : référence au cas de l'Algérie*, thèse de doctorat d'état en sciences économiques, Université d'Oran, 2011, p16.

en cherchant à évaluer le contenu en facteurs de production des exportations et des importations américaines.¹

L'analyse révèle un résultat inattendu ou les exportations américaines sont plus intensives en travail que les importations, alors que, selon le modèle HOS, un pays doté d'un capital abondant comme les États-Unis devrait exporter des biens intensifs en capital et importer des biens intensifs en travail. Cette contradiction, connue sous le nom de paradoxe de Léontief.

Pour expliquer l'anomalie constatée, Léontief avance que la productivité du travail américain, qu'il estime trois fois supérieure à celle de l'étranger, rend la disponibilité effective du travail plus élevée que celle du capital aux États-Unis. Cette situation démontre que le pays exporte des biens intensifs en travail qualifié et importe ceux qui sont plus intensifs en capital.

Au demeurant, l'étude empirique de W. LEONTIEF a montré qu'un modèle à deux facteurs (capital, travail) comme celui de HECKSHER et OHLIN est sans doute intéressant, mais reste insuffisant pour expliquer l'échange international. Selon l'auteur, un modèle à plusieurs facteurs est beaucoup plus analytique.²

2.2. La nouvelle théorie du commerce international

A partir des années 1970-1980, le modèle HOS est vivement critiqué, car il ne correspond pas à ce que l'on constate dans le commerce international. Les échanges ne semblent pas s'effectuer uniquement sur la base de dotation en facteurs de production.

Certains économistes comme Paul Krugman ont observé que le commerce s'effectue principalement entre des pays similaires et pour des produits semblables. On parle de « commerce intra-branche ». Par exemple, l'Europe vend des Airbus aux États-Unis mais achète des Boeing, ce qui contredit les prévisions du modèle HOS. La remise en question du modèle HOS a mené à l'émergence de la nouvelle théorie du commerce international, introduisant des explications basées sur une concurrence imparfaite.

Bien que cette approche souligne l'importance des rendements d'échelle croissants, où un pays devient plus efficace dans un domaine donné à mesure que sa production augmente en raison du développement d'une expertise et d'économies d'échelle, elle éclaire également la concentration géographique des activités. En effet, nous pouvons observer ce phénomène dans des industries telles que le cinéma à Hollywood, l'aéronautique à Toulouse, l'automobile en

¹ DROBINSKI, (V) : L'économie en fiches, Éditions Ellipses, Paris, 2019, p.234.

² GUENDOUZI, (B) : relations économiques internationales, édition el Maarifa, 2008, p.28.

Allemagne ou encore les services financiers concentrés à Londres. Par ailleurs, de petites villes sont parfois devenues de grands centres mondiaux pour certaines productions spécifiques, comme le montre cet effet systémique des rendements croissants découlant de la spécialisation et de l'agglomération.

Section 2 : Processus d'importation dans le secteur agroalimentaire : concepts et importance

Le recours à l'importation pour une entreprise représente un choix qui nécessite une parfaite connaissance des lois commerciales internationales du pays, des autorités officielles, les exigences techniques, ainsi que les différentes étapes et procédures qui constitue une opération d'importation, avant de se lancer dans cette dernière. Cette section abordera ces concepts fondamentaux et l'importance de les maîtriser afin de naviguer avec succès dans le commerce international agroalimentaire.

1. Concepts clés de l'importation agroalimentaire

1.1. Définition de l'importation dans le contexte agroalimentaire

Chaque pays et chaque région du monde sont dépendants des échanges commerciaux avec d'autres, importent une partie des produits ou services dont ils ont besoin, et exportent une partie de leurs productions et services propres. C'est particulièrement vrai pour les matières premières telles que le pétrole ou le gaz naturel, dont les nations sont très inégalement pourvues. L'exportation consiste, pour l'entreprise implantée sur un territoire national, à vendre hors des frontières une partie de sa production. L'importation est l'achat par cette entreprise de produits étrangers.¹

L'importation est définie comme l'entrée de biens ou services dans un pays provenant d'un pays tiers dit exportateur, autrement dit c'est l'introduction de marchandises dans un territoire douanier.

L'industrie agroalimentaire (IAA) ou industrie alimentaire est l'ensemble des activités industrielles qui transforment des productions alimentaires issues de l'agriculture ou de la pêche en aliments industriels destinés essentiellement à la consommation humaine. Il ne doit pas être confondu avec l'agro-industrie qui comprend, outre l'agroalimentaire, la transformation des

¹ DEGRYSE, (C) : L'économie en 100 mots d'actualité, édition Boeck supérieur, Belgique, 2019, P.110

productions issues de l'agriculture, de la pêche et de la foresterie en produits non alimentaires, comme les biocarburants, les biomatériaux.¹

L'agroalimentaire est la deuxième industrie du pays et représente 40% du chiffre d'affaires total des industries nationales (hors hydrocarbures). Elle contribue à 13 pour cent du PIB de l'Algérie, fournit 23 pour cent de ses emplois et abrite 47 200 entreprises du tissu agroalimentaire (95 pour cent sont gérées par le secteur privé et 300 sont des entreprises publiques). En 2019, l'industrie alimentaire abritait quelque 230 000 entreprises actives qui ont contribué à 50% de la production industrielle nationale, produisant un taux de croissance de 6,8%. En outre, la même année, des rapports ont montré que 45% des dépenses des ménages étaient consacrées à l'alimentation. Les principaux sous-secteurs du secteur agroalimentaire en Algérie sont le sucre, les fruits, les produits alimentaires, le poisson et les crustacés, les fèves et produits à base de cacao, les boissons non alcoolisées, les légumes, les huiles et graisses végétales et les produits laitiers. Malgré l'énormité du secteur, celui-ci ne parvient pas à satisfaire la demande locale ni à assurer l'autosuffisance ; la production locale ne couvre que 55% de la demande locale de lait, entre 25 et 30% des besoins en céréales et 45% de la consommation de viande bovine. L'Algérie est ainsi devenue le premier pays importateur de produits alimentaires en Afrique. Afin de stimuler l'industrie et de permettre son autosuffisance, le gouvernement lance un plan national de développement des industries agroalimentaires et crée quatre technopoles de 500 industries agroalimentaires.²

1.2. Cadre réglementaire des importations

En Algérie les importations sont fortement encadrées par plusieurs textes législatifs et réglementaires afin d'assurer la qualité des produits, de protéger les consommateurs et de réguler le marché.

1.2.1. Le Cadre législatif encadrant les opérations d'importation

Pour importer des marchandises en Algérie, il est primordial de se conformer aux règles, ainsi toutes personnes physique ou moral qui remplit les conditions conformes à la réglementation et la législation peut introduire une demande de licence d'importation d'un produit ou d'une marchandise auprès de la Direction du Commerce de la Wilaya, qui doit remplir dument le

¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Industrie_agroalimentaire (publié le 23/09/2006, consulté le 09/03/2025 à 11h15).

² Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche (CAWTAR), *accès aux marchés état des lieux et tendances profil pays : Algérie*. Rapport 2021.

formulaire de demande de licence qui est disponible sur le portail du site du Ministère de Commerce.

Le Décret exécutif n° 15-306 du 24 Safar 1437 correspondant au 6 décembre 2015 fixant les conditions et les modalités d'application des régimes de licence d'importation ou d'exportation de produits et marchandises, fait référence au mode de délivrance de ces licences et énonce qu'elles sont accordées par le ministre chargé du Commerce, sur proposition du Comité Interministériel Permanent ; regroupant les ministères des Finances, de l'Industrie et les Mines, de l'Agriculture et de Développement Rural sous la présidence du ministère du Commerce.

Le régime d'attribution de licence est subdivisé en deux : licences automatiques ainsi que des licences non automatiques.

On entend par licences automatiques d'importation des prescriptions administratives établies par les secteurs ministériels sous forme d'autorisations techniques et/ou statiques préalables à l'importation de produits et de marchandises. Elles sont accordées dans tous les cas sur présentation d'une demande accompagnée de documents justifiant la conformité des produits selon leurs nature ainsi que la situation juridique des opérateurs économiques, et ce auprès des secteurs ministériels concernés. Les licences non automatiques, recouvrent toutes les licences d'importation ne répondant pas à la définition des licences d'importation automatiques. Elles sont définies comme étant une approbation à la demande d'importation qui n'est pas accordée à toutes les personnes physiques et morales qui remplissent les conditions requises par la partie concernée pour effectuer des opérations d'importation, concernant les produits soumis aux procédures de licences d'importations.

Elles sont utilisées pour administrer certaines restrictions au commerce, et peuvent être instituées pour gérer des contingents (les quantités d'un certain produit qu'un pays est autorisé à importer sans les dépasser, de manière à protéger son industrie), de produits et de marchandises à l'importation.¹

Pour l'obtention d'une licence d'importation, cette dernière doit être accompagnée des documents suivants :

- Une copie du registre de commerce,
- Une facture pro-forma indiquant le produit, son origine, quantité, et la valeur,

¹ <https://legal-doctrine.com/edition/La-licence-d-importation-en-droit-alg%C3%A9rien> (consulté le 13/03/2025 à 12h02).

- Un extrait de rôle,
- Une attestation de mise à jour avec la CNAS ou CASNOS,
- Une copie de la carte d'identification fiscale,
- Un questionnaire d'identification de l'opérateur économique à renseigner.

1.2.2. Domiciliation bancaire

La domiciliation bancaire des importations, régit par le règlement N°91-12 DU 14 AOUT 1991 émanant du gouverneur de la Banque d'Algérie, revête d'une importance cruciale concernant le commerce extérieur.

C'est une démarche obligatoire qui consiste en une identification bancaire d'une entreprise auprès d'un établissement financier agréé afin de virer et recevoir des finances à partir d'un compte unique.

Avant toute transaction, l'importateur résident se doit de choisir une banque agréée pour gérer les formalités bancaires et commerciales liées à l'importation. L'ouverture du dossier d'importation, qui est précédée de la soumission d'un contrat commercial à la banque domiciliaire, donne lieu à la délivrance d'un numéro de domiciliation, préalable à l'exécution physique et financière de l'opération. Le contrat cité ci-dessus doit inclure des informations détaillées sur les parties concernées, la nature des biens ou services importés, les conditions de paiement, ainsi que d'autres éléments spécifiques. La banque domiciliaire assure le suivi financier de l'importation, délivre les visas nécessaires sur les factures et effectue les paiements ou transferts en devises et non pas en dinars algériens, selon les termes du contrat. D'autre part, elle s'assure de la conformité des documents et de la régularité des opérations. Une fois l'opération réalisée, la banque procède à l'apurement des dossiers dans un délai de trois mois. Les dossiers doivent être conservés pendant une durée de cinq ans et sont soumis à un contrôle rigoureux, permettant d'apporter des ajustements ou de transmettre les cas d'irrégularités aux autorités compétentes. Cette réglementation vise à garantir la transparence et la régularité des transactions internationales en Algérie.

1.2.3. Douane : étiquetage en arabe obligatoire

Pour qu'une marchandise puisse entrer sur le marché et soit commercialisé, elle doit suivre des formalités, qui sont accomplies par le propriétaire de la marchandise ou de son représentant légal conformément à la réglementation afin de finaliser la procédure d'importation. Cette opération est appelée le dédouanement. En premier lieu, l'établissement de la déclaration en détail c'est

est l'acte par lequel le déclarant¹ désigne le régime douanier à assigner aux marchandises et communique les éléments requis pour l'application des droits et taxes et pour les besoins du contrôle douanier.²

Puis suit le dépôt de la déclaration en détail auprès du bureau de douane qui sera contrôlé et vérifié. Enfin, l'acquittement des droits et taxes (TVA et droits de douane) exigible pour cette marchandise, et calculé selon le taux du jour.

Concernant les importations en Algérie, l'étiquetage des produits en langue arabe est impératif et cela à compter à partir du 01 mars 2020 dans le pays de provenance de la marchandise. Chaque article doit également comporter un code barre pour faciliter le suivi et le contrôle douanier. L'étiquetage en arabe doit inclure : le nom du produit, le pays d'origine, les ingrédients, ainsi que les instructions de conservation. Le non-respect de ces normes peut entraîner des retards dans le dédouanement ou le refus de l'entrée des marchandises sur le territoire algérien. Il est donc essentiel de veiller à ce que tous les produits soient conformes aux exigences douanières locales avant leur expédition.

1.2.4. Contrôle sanitaire et phytosanitaire

Les denrées alimentaires sont des produits sensibles et à haut risques sanitaires car elles sont destinées à être consommé par les êtres humains. Les dangers qui les menacent varient, parmi eux :

- Les dangers biologiques : les insectes, charançons, les acariens, des rongeurs, ou même des volatiles et leurs traces macroscopiques, salmonelles³,...etc.
- Les dangers chimiques : se traduit par la présence d'insecticides de stockage, de détergents, métaux lourds, etc.
- Les dangers physiques : présence de corps étrangers, radioactivité ou autre.

« Tout intervenant dans le processus de la mise à consommation des denrées alimentaires doit veiller au respect des conditions de salubrité et d'hygiène des personnels, des lieux et locaux de fabrication, de traitement, de transformation ou de stockage ainsi que des moyens de

¹ Déclarant : personne qui déclare auprès de la douane les marchandises importées ou exportées. Il peut être le propriétaire des marchandises ou un commissionnaire en douane.

² <https://www.douane.gov.dz/spip.php?article69> (consulté le 15/03/2025 à 14h37)

³ Salmonelle : bactérie de forme allongé qui est responsable d'infections bactériémiques et les fièvres typhoïdes.

transport de ces denrées et de s'assurer qu'elles ne peuvent pas être altérées par des agents biologiques, chimiques ou physique ».¹

Pour parer ces dangers et limiter leurs effets, les produits importés sont soumis à un contrôle rigoureux afin de garantir la sécurité alimentaire du consommateur qui est assuré par une étroite collaboration des institutions et services concernés qui sont principalement le Ministère de l'agriculture et du Développement rural, la Direction des services vétérinaires, et la sous-direction de la sécurité sanitaire des aliments et du contrôle sanitaire aux frontières.

Tout opérateur économique doit obtenir une dérogation sanitaire pour l'importation du Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, qui est accompagné des documents suivants :

- Agrément sanitaire de l'établissement de stockage délivré par l'inspection vétérinaire de wilaya,
- Certificat d'hygiène et/ou de désinfection de lieu de stockage et/ou de transformation, délivré par l'inspection vétérinaire de wilaya et daté de moins de 15 jours,
- Registre de commerce, facture pro forma et timbre fiscal de 10000da,
- Certificat de respect émanant du ministère du commerce.

Une fois ces documents réunis, la dérogation sanitaire d'importation sera transmise à l'opérateur afin de finaliser sa procédure d'importation, après que les services agricoles portuaires chargés de la vérification sanitaire au niveau des sites d'entreposage, attestent de la conformité de la marchandise aux normes relatives.

2. Étapes clés du processus d'importation

2.1. Recherche de fournisseur

Également appelée Sourcing, qui est employé dans le monde des affaires pour désigner l'action de recherche, localisation et évaluation d'un fournisseur, afin de répondre à un besoin identifié (en matière de biens ou de services) formulé par une entreprise ou par un service ou un département de cette entreprise.²

¹ Art 6, Chapitre 1, Loi n° 09-03 du 29 Safar 1430 correspondant au 25 Février 2009 relative à la protection du consommateur et à la répression des fraudes.

² https://fr.wikipedia.org/wiki/Sourcing#cite_note-2 (consulté le 19/03/2025 à 3h36).

Suite aux recherches de l'entreprise, cette dernière devra effectuer un choix en se basant sur des critères¹ qui sont les suivant :

- La notoriété du fournisseur : date de création, effectif, chiffres d'affaires (globale, import, export), références clients, appartenance ou non à un groupe, filiale de distribution, de positionnement par rapport à la concurrence.
- La « vitrine » : site internet, communication presse, premier accueil à appel téléphonique, réactivité au premier fax ou courrier, certification ISO (international standards organisation).
- La qualité de la relation avec les premiers interlocuteurs.
- L'adéquation entre l'offre et la demande : produit, prix, qualité, délai.
- Les conditions de vente : incoterms, délais de fabrication et livraison, modalités de paiement, quantité minimum.
- Les réponses données aux demandes spécifiques de l'acheteur : particularités techniques, quantités, conditionnement, documents, conformités aux normes européennes.
- La visite des locaux, du personnel, le respect des normes sociales et environnementales.
- La validation de la capacité technique, de la maîtrise des sous-traitants éventuels, de la stabilité financière.
- La capacité d'innovation, existence d'un département recherche et développement, dépôt de brevets.
- La qualité des services administratifs et logistiques.
- Qualité de relation commerciale et la réactivité du service après-vente.

2.2. Négociation

La définition de la négociation est vaste et englobe diverses dimensions. Elle peut être perçue comme un processus interpersonnel, stratégique et dynamique, visant à parvenir à un accord entre deux parties ou plus, souvent dans le contexte du commerce. Les négociations peuvent se dérouler dans des cadres variés et impliquent des discussions pour atteindre un terrain d'entente.

La définition de la négociation ne se limite pas à un simple processus d'échange d'offres et de contre-offres, de concessions ou d'arguments, elle englobe aussi les tactiques, la préparation,

¹ Nguyen-the, (M) : *Le guide importer*, édition d'organisation, 2002, pp38-39.

la communication et la capacité à comprendre les besoins et les motivations des parties prenantes.¹

Au cours de la négociation, il est primordial d'inclure les points vitaux dont est constitué l'accord en incluant au centre de la négociation : le prix, les remises, quantités minimales, modalités de paiement, délais et conditions de livraisons, les garanties, le choix d'incoterm, durée du contrat, résiliation, etc.

2.3. Choix du mode de transport :

Une fois l'accord conclu entre les deux parties, la marchandise doit être acheminée au client dans les meilleures conditions en choisissant le mode de transport le plus adéquat. Le transport qui est une activité économique, est fragmenté en cinq principaux modes de transport qui sont :

- Le transport maritime : la circulation de marchandises par mer, qui est le mode le plus important qui constitue 90 % des échanges mondiaux au début du XXI^e siècle. C'est un moyen lent mais incontournable pour les transports en quantité.
- Le transport aérien : qui désigne l'activité de transport de fret par voie des airs, qui est très rapide et accessible à toute région mais en contrepartie une capacité de transport limitée et onéreuse.
- Le transport routier : activité de transport qui s'exerce sur voie terrestre, grâce aux véhicules légers et lourds.
- Le transport ferroviaire : mode de transport guidé caractérisé par une infrastructure spécialisée (les rails).
- Le transport fluvial : c'est le transport sur les voies navigables, fleuves, rivières, canaux aménagés, ... etc.

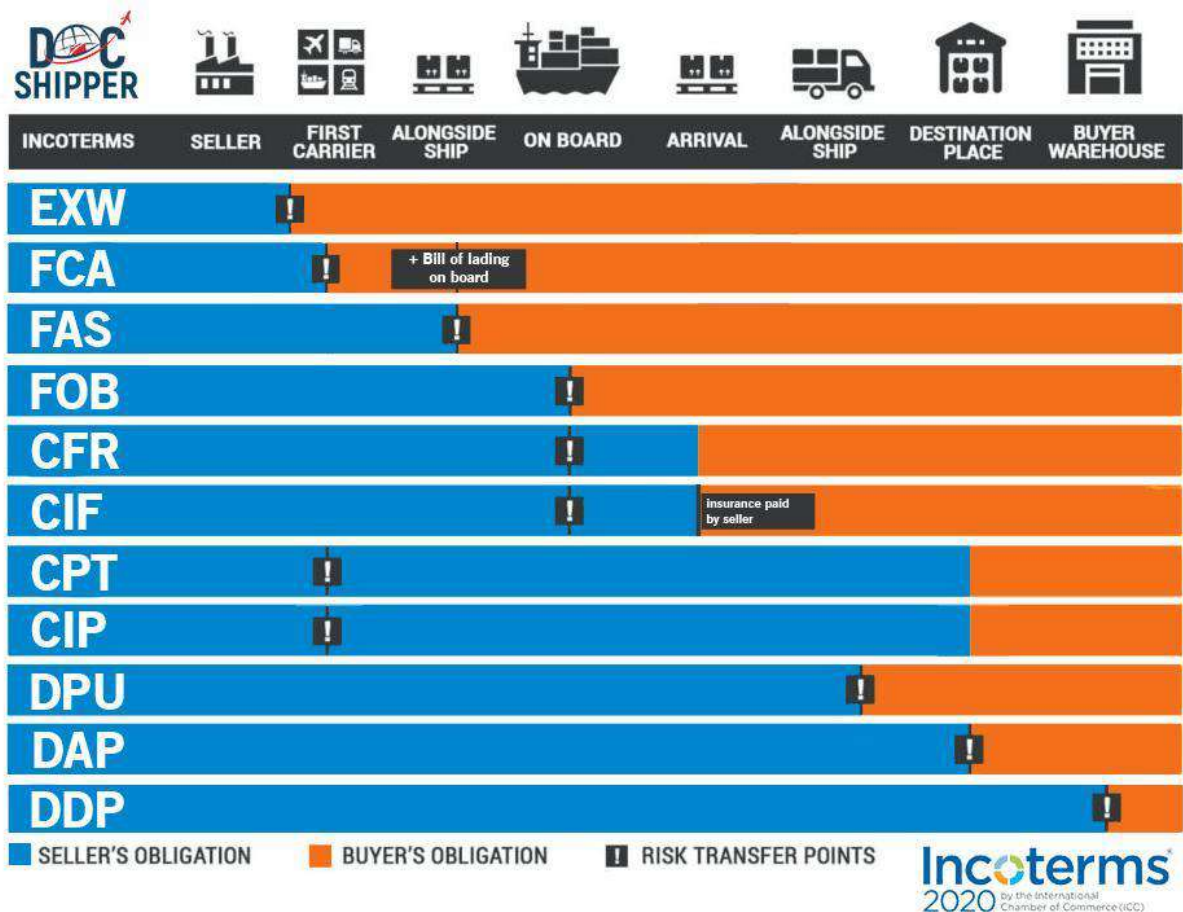
2.3.1. Présentation des INCOTERMS

Contraction de l'expression INTERNATIONAL COMMERCIAL TERMS, créé en 1936 par la chambre internationale de commerce, ils définissent les obligations et les responsabilités de l'acheteur et du vendeur dans le cadre de contrats commerciaux internationaux en matière de transport, d'assurance, de chargement et du transfert de risques.

¹ <https://formation.lefebvre-dalloz.fr/dossier/relation-commerciale/negociation#ref-8539> (consulté le 19/03/2025 à 5h).

Il existe 11 Incoterms, dernièrement révisés en 2020, 7 pour le transport multimodal et 4 pour le transport maritime.

Figure N°1.1 : Présentation des Incoterms 2020



Source : [Tout savoir sur les incoterms \[GUIDE COMPLET\] - DocShipper Chine](#) (publié le 01/06/2020 consulté le 20/03/2025 à 12h).

Cette figure illustre les obligations et responsabilités de l'acheteur en orange et celles du vendeur en bleu et où le transfert de risques à lieu.

2.4. Dédouanement de la marchandise

2.4.1. La conduite et la mise en douane

La conduite en douane consiste à acheminer les marchandises importées, réimportées destinées à être exportées ou réexportées vers un bureau de douane compétent pour être soumises au contrôle douanier. Le transporteur des marchandises est astreint à des obligations lors de la

conduite en douane des marchandises importées ou destinées à être exportées.¹ L'opération qui suit, est la mise en douane qui permet au service des douanes d'identifier, de prendre en charge et de garder sous sa surveillance les marchandises jusqu'au dédouanement ou l'enlèvement.

2.4.2. L'établissement et la vérification de la déclaration en détail

Le code des douanes énonce que toute marchandise entrant sur le territoire douanier, devra faire l'objet d'une déclaration en détail.

La déclaration en détail est l'acte par lequel le déclarant désigne le régime douanier à assigner aux marchandises et communique les éléments requis pour l'application des droits et taxes ainsi que l'exercice du contrôle douanier.

La vérification de la déclaration en détail se réfère à l'ensemble des mesures légales et réglementaires prises par l'administration des douanes pour s'assurer que cette dernière est correctement établie, que les documents justificatifs sont réguliers et que les marchandises correspondent aux indications figurant sur la déclaration et les documents.²

2.4.3. Acquiescement des droits et taxes

Une fois la déclaration est admise conforme elle est transmise au receveur qui procédera à la liquidation et l'acquiescement des droits et taxes.

Cela comprend le règlement des frais d'importation, qui englobent généralement les droits de douane, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), ainsi que d'autres taxes potentielles telles que les taxes spécifiques ou les droits antidumping. Ces frais sont déterminés en fonction de la valeur, de la nature et de l'origine de la marchandise.

Une fois ces montants acquiescés, la marchandise est officiellement dédouanée, ce qui lui permet de circuler et d'être vendue librement sur le territoire national.

3. Contexte international de l'industrie agroalimentaire

Le système alimentaire mondial est présentement dominé par une quarantaine de très grandes firmes multinationales qui produisent, transforment ou distribuent et qui détiennent un pouvoir de marché considérable. Leurs profits, de l'ordre de 40 à 60 milliards de \$ par an, sont largement supérieurs aux valeurs ajoutées de l'ensemble des filières agro-alimentaires dans de nombreux

¹ <https://www.douane.gov.dz/spip.php?article65> (consulté le 20/03/2025 à 14h).

² <https://www.douane.gov.dz/spip.php?article67> (consulté le 20/03/2025 à 14h30).

pays de la planète (en France, au Brésil et en Chine, la valeur ajoutée de l'IAA se situe entre 35 et 45 milliards de \$).¹

Ce secteur concerne principalement les pays industrialisés et aisés, où subsistent, parfois avec succès, des petites et moyennes entreprises (PME). Actuellement, le principal défi de l'industrie agroalimentaire réside dans la gestion de l'augmentation de la population mondiale, passée de 5,3 milliards en 1990 à 6,3 milliards en 2002, avec environ 90 millions de personnes supplémentaires chaque année.

3.1. La crise alimentaire mondiale de 2007/2008

Les réserves alimentaires mondiales par habitant ont atteint l'un de leurs niveaux les plus bas en 2008, poursuivant une diminution progressive amorcée à la fin des années 1990. Au début de 2008, une flambée des prix des céréales a entraîné une augmentation significative des coûts des aliments de base sur les marchés de nombreux pays en développement. Par ailleurs, le prix des ressources indispensables à la production alimentaire, comme le carburant et les engrais, a triplé au cours des 18 mois suivant janvier 2007.²

Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette crise. Des facteurs structurels, tels que la croissance démographique, la hausse des revenus et la demande en biocarburants, le ralentissement de la croissance de productivité agricole à l'échelle mondiale.³

Cette hausse des prix a poussé les intervenants à se pencher de nouveau sur l'agriculture et sur la recherche de solutions intégrées pour répondre aux questions de sécurité alimentaire et pour atténuer les effets néfastes de la hausse des prix des produits alimentaires.⁴

4. Le secteur de l'industrie agroalimentaire Algérienne : aperçu et caractéristiques

La politique alimentaire menée par l'État, depuis l'indépendance du pays jusqu'à nos jours, visait essentiellement à satisfaire les besoins alimentaires de l'ensemble de la population. Pour atteindre cet objectif deux leviers majeurs étaient utilisés : d'une part, le subventionnement des prix à la consommation, permettant de maintenir ces derniers à un niveau relativement bas.

¹ Les premières assises nationales des industries agroalimentaires : *Stratégie nationale de développement des industries agroalimentaires, document de référence, Ministère de l'industrie et de la Promotion des Investissements*, le 21 et 22 mars 2010, p26.

² <https://www.fao.org/4/ai466f/ai466f16.htm> (publié le 10/06/2008 consulté le 17/03/2025 à 21h20).

³ Rapport de la Banque Mondiale, *Renforcer la sécurité alimentaire dans les pays arabes*, FIDA, janvier 2009, p.1.

⁴ Rapport de la Banque Mondiale, *L'agriculture : un moteur de croissance et de lutte contre la pauvreté* (L'Association Internationale de Développement), juillet 2008, p.1.

D'autre part, l'importation en grande quantité de matières premières destinées à être transformées par des unités industrielles de grande ampleur.

Cette stratégie soutenue par la manne pétrolière a paralysée le développement du secteur agricole local et a mis en place un système d'importation illimitée, pendant les années 1970-80 où l'État a entrepris de développer les industries agroalimentaires de transformation où les unités industrielles ont été principalement installées dans les ports et les grandes agglomérations et pas dans les zones de production. Ces unités ont donc finalement travaillé essentiellement à partir des intrants importés par les monopoles d'État, et la production agricole elle-même a peu bénéficié de ces investissements massifs.¹

A cette situation vient s'ajouter notre dépendance des marchés extérieurs. Une dépendance qui se situe à hauteur de 100% pour ce qui est du sucre, 95% pour l'huile, 57% pour le lait, 70% pour les céréales, 90% pour les viandes blanches et 85% des légumes secs pour ne citer que ceux-là.²

Avec une production agricole relativement faible (12% du PNB) et des importations très importantes (11 milliards de dollars US), notamment de céréales, de lait et de produits laitiers, de sucre, de café et de légumes secs, l'industrie de transformation agroalimentaire souffre d'un déficit important et offre, cependant des opportunités d'investissement appréciables.³

Cela clarifie la configuration actuelle du secteur public dans les industries agroalimentaires, désormais dominés par un secteur privé dynamique qui s'est rapidement imposé après la suppression des monopoles.

L'Algérie étant en grande partie désertique, seules 20 % des surfaces sont utilisées pour l'agriculture. Les contraintes climatiques conjuguées à la rareté des ressources en terres fertiles et en eau ne permettent pas à l'agriculture du pays de répondre pleinement à ses besoins alimentaires, ce qui la rend dépendante aux importations (déficit de la balance commerciale agricole et agroalimentaire de 9,5 Md€ en 2022), particulièrement en céréales et poudre de lait. La France est son 2e fournisseur agricole et agroalimentaire, en particulier de blé tendre et de

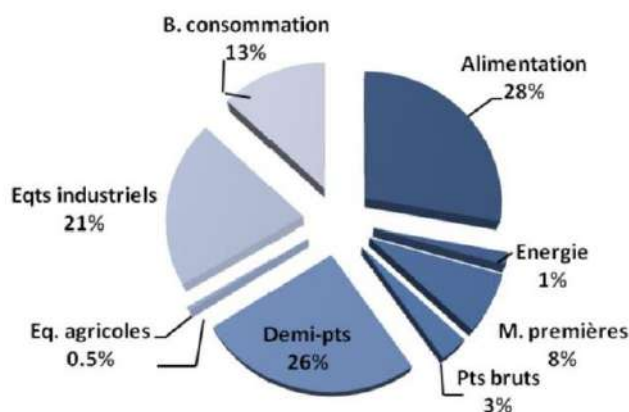
¹ Appuis aux investissements dans le secteur agro-alimentaire, septembre 2006, un projet financé par la commission européenne, MPPI, p12.

² Les premières assises nationales des industries agroalimentaires : Stratégie nationale de développement des industries agroalimentaires, mars 2010, p11.

³ Rapport établi par le cabinet international KPMG-Algérie, -*Guide investir en Algérie* 2015, p.48.

bovins vivants, mais voit sa position menacée, dépassée par le Brésil, parfois par l'Argentine, et subit une concurrence accrue de la part de la Russie et des pays de la mer Noire sur le blé.¹

Figure N°1.2 : Structure des importations algériennes de marchandises par groupe d'utilisation en 2022



Source : Office national des statistiques (ONS), *Les échanges extérieurs*, rapport 2022.

Cette figure illustre la structure des importations de marchandises en Algérie en 2022, réparties par groupes d'utilisation. Elle met en évidence la prédominance de certains secteurs, notamment l'alimentation (28%) et les demi-produits (26%), qui constituent les principales catégories d'importations. Dans le cadre du secteur agroalimentaire, on note que les importations de matières premières représentent 8% du total.

Ces chiffres indiquent une dépendance relative aux intrants nécessaires à la transformation agroalimentaire. De plus, l'importation d'équipements agricoles est marginale (0,5%), ce qui peut refléter un faible investissement dans la modernisation des infrastructures agricoles locales.

¹ <https://agriculture.gouv.fr/algerie> (publié le 15/01/2024 consulté le 19/03/2025 à 23h10).

Section 3 : Contraintes et défis liés au processus d'importation agroalimentaire en Algérie

L'importation des produits agroalimentaires en Algérie s'inscrit dans une démarche complexe, influencé par de nombreux facteurs internes et externes à la fois. Ce secteur stratégique reflète les enjeux économiques, sociaux et politiques du pays, tout en étant lié aux dynamiques du commerce international.

Cette section Évoquera les différentes contraintes et défis qui entravent le processus d'importation agroalimentaire en Algérie.

1. Contraintes réglementaires et administratives

1.1. Licence d'importation et quotas

Les licences d'importation peuvent être définies comme étant des procédures administratives qui exigent, comme condition préalable à l'importation de marchandises, la présentation à l'organe administratif compétent d'une demande ou d'autres documents (distincts des documents requis aux fins douanières).¹

De cette démarche administrative en découle, une attribution de licence d'importation automatique ou non automatique, délivrée exclusivement par le Ministère du Commerce.

Les licences d'importation automatiques sont délivrées par les secteurs ministériels concernés, elles ont pour but de garantir que toutes marchandises entrant sur le territoire national sont conformes à la réglementation en vigueur en termes de normes techniques, de qualité et de sécurité.

A l'inverse des licences non automatiques, elles ne visent pas à tenir la bride aux volumes et quantités importés mais à encadrer et contrôler les produits importés. Les secteurs concernés incluent les produits pharmaceutiques et médicaux, produits à caractère industriel,...etc.

La procédure d'obtention de ces licences est généralement simple et rapide, sous condition que l'opérateur économique présente les documents justificatifs prouvant la conformité des produits qu'il importe. L'objectif principal est de s'assurer que les produits importés respectent les exigences réglementaires algériennes, garantissant ainsi la protection des consommateurs.

¹https://www.wto.org/french/tratop_f/implic_f/implic_info_f.htm (consulté le 21/03/2025 à 14h).

A l'instar des licences automatiques, les licences d'importations non automatiques sont accordées par le ministre chargé du commerce, sur proposition d'un comité interministériel permanent. C'est un puissant instrument de la politique commerciale Algérienne utilisé à des fins de régulations et restrictions des volumes et quantités des produits importés, utilisé pour atteindre d'importants objectifs économiques.

Les secteurs fréquemment concernés sont les produits agroalimentaires, les véhicules, les pièces détachées ainsi que d'autres produits manufacturés. L'attribution de ces licences est soumise à des quotas et à des critères de sélection, sur la base des capacités de traitement des divers investisseurs permettant ainsi aux autorités de définir les valeurs maximales pour les importations.

Le processus d'acquisition est généralement plus complexe et peut nécessiter un délai plus long, avec une documentation chargée, des démarches administratives et délais de traitements imprévisibles car il exige une analyse des besoins du marché national et des capacités de production domestique.

En imposant des restrictions quantitatives aux importations, cela permettra de réduire les sorties en devises du pays, une mesure importante en vue des pays qui disposent d'une réserve de change limitée et qui cherche à maintenir une certaine stabilité financière. En deuxième lieu, cela permet de prioriser les importations qui sont essentielles pour l'économie nationale à travers des analyses sectorielles pour recenser les manquements des secteurs stratégiques. Cette procédure permet d'une part de soutenir et encourager la production locale, de créer un environnement favorable aux investissements locaux, et de protéger l'économie locale face à la concurrence internationale qui est rude et féroce, tandis qu'elle crée des barrières et des freins aux importateurs qui sont tenus de faire preuve d'adaptation, en limitant leurs marges de manœuvres avec les fournisseurs étrangers, qui s'ensuit du ralentissement des importations ainsi que d'augmentation des coûts liés aux fluctuations économiques.

Il y'a une étroite corrélation entre les quotas importés et les capacités de production qui sont par ailleurs historiquement vérifiables dans le dossier d'investissement initial qui a été soumis aux différentes autorités locales et centrales. Cependant, les quotas peuvent être révisés à la baisse dans le cas d'immobilisations prolongés de certaines chaînes de production, cela se vérifie sur place au sein des usines de production.

1.2. Conformité aux normes

1.2.1. Codex Alimentarius :

La commission du Codex Alimentarius a été créée en 1962, par accord de deux organismes : la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) qui a été créée en octobre 1945 et qui avait comme but de lutter contre la faim et la pauvreté en développant l'agriculture, et en renforçant le système de la sécurité alimentaire. Le deuxième organisme est l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), fondé en Avril 1948 et dont le but était d'élever le niveau de santé des populations à un haut niveau. Ces deux institutions FAO/OMS ont créé la commission du Codex dont le but était de progresser par un apport de connaissance (biologique et chimique) et de fixer de nouvelles techniques concernant les produits alimentaires.

Les normes générales, lignes directrices et codes d'usages sont les textes de base du Codex et s'appliquent à tous les produits. Ils traitent en général de questions portant sur les pratiques en matière d'hygiène, l'étiquetage, les inspections et certifications, la nutrition et les résidus de médicaments vétérinaires et de pesticides, afin d'harmoniser les normes alimentaires internationales et faciliter les échanges.

A titre d'exemple, l'importation du sucre blanc référenciée CXS 212-1999 dans le Codex Alimentarius est soumise à une polarisation d'au moins 99,7°Z, doit avoir une teneur en fructose d'au moins 98,0 % m/m et une teneur en glucose ne dépassant pas 0,5 % m/m, les antioxydants et les antiagglomérants sont autorisés conformément aux normes générales pour les additifs alimentaires. L'étiquetage doit être conforme aux normes générales des denrées alimentaires.

1.2.2. La méthode Hazard Analysis Critical Control Points :

HACCP est la contraction anglaise de « Hazard Analysis Critical Control Points », c'est-à-dire l'analyse des risques et maîtrise des points critiques, il s'agit d'une méthode initialement développée par la société Pillsbury et l'armée Américaine pour la mise au point d'un système de production d'aliment salubres pour le programme spatial Apollo.

Cette méthode sert à identifier, à évaluer et à contrôler les dangers qui menacent la salubrité des produits alimentaires reposant sur des bases scientifiques et cohérentes.

Cette méthode repose sur 12 étapes¹ qui sont les suivantes :

¹ IZITI, (K) : « L'Application du système HACCP- ISO 22000 pour assurer la qualité/sécurité au niveau de l'industrie de boissons (jus de fruits) (SPA – NCARouiba) », revue d'économie et du développement humain volume 11, N°2, novembre 2020, pp.37-38.

- 1) Etape N°1- Constituer l'équipe HACCP : C'est une structure opérationnelle indispensable au développement de l'action, elle réunit des participants de l'entreprise possédant les connaissances spécifiques.
- 2) Etape N°2 - Définir le champ d'étude : Cette deuxième étape est consacrée au choix du produit des procédés de fabrication et des dangers, (de nature microbiologiques, physiques ou chimiques).
- 3) Etape N°3 - Rassembler les données relatives au produit : C'est la description complète des matières premières, des ingrédients des produits en cours de fabrication et des produits finis.
- 4) Etape N°4 - Identifier l'utilisation attendue du produit : Certaines conditions d'utilisation peuvent avoir une incidence sur le risque, les informations collectées à l'étape précédente doivent être complétées par les informations précisant.
- 5) Etape N°5 - Construire un diagramme de fabrication : Il y a lieu ici d'effectuer après audit du produit afin d'identifier et d'évaluer au cours des phases ultérieures de l'étude, un diagramme des flux comportant:(le plan des locaux, la circulation des produits-faible risque- haut risque, de matériel, de l'eau).
- 6) Etape N°6 - Conduite à l'analyse des risques : On élabore une analyse des dangers à l'aide d'une liste des étapes du processus où peuvent avoir lieux des dangers significatifs, on décrit alors les mesures préventives.
- 7) Etape N°7- Identifier les CCP (points critiques) : Les points critiques pour la maîtrise correspondent aux points opérationnels qui doivent être maîtrisés afin d'éliminer un danger ou de minimiser sa probabilité d'apparition.
- 8) Etape N°8 - Etablir des limites critiques pour chaque CCP : Les limites critiques marquent la différence entre un produit sûr et un produit dangereux, elles doivent donc être illustrées par des paramètres mesurables pour réduire à un niveau acceptable l'apparition d'un risque sur la sécurité d'un aliment.
- 9) Etape N°9 - Etablissement d'un système de surveillance : Il s'agit ici de définir avec précision les plans méthodes dispositifs nécessaires pour effectuer les observations, tests ou mesures permettant de s'assurer que chaque exigence formulée pour les CCP est effectivement respectée.
- 10) Etape N°10 - Etablir un plan d'action corrective : Dans le contexte du système HACCP, des actions correctives spécifiques doivent être prévues pour chaque CCP de façon à pouvoir réagir aux écarts lorsqu'ils surviennent.

- 11) Etape N°11 - Etablir la documentation : Il y'a deux types de documents doivent être créés les documents des éléments de décision correspondant à l'étude HACCP, et les documents qui décrivent le fonctionnement du système d'équipe qui doit établir la documentation concernant l'étude HACCP.
- 12) Etape N°12 - Vérification du plan HACCP : C'est les tests à mettre en œuvre pour vérifier que le système HACCP (la somme des étapes précédentes) fonctionne efficacement.

L'importance de cette méthode réside dans sa capacité à prévenir les risques de contamination tout au long de la chaîne alimentaire, en réduisant les dangers à un niveau acceptable, cependant elle nécessite des coûts élevés et inclut la formation du personnel par des techniciens compétant en matière de sécurité alimentaire.

1.2.5. Certification ISO 22000 :

La norme ISO 22000, est une norme internationale destinée à tous les acteurs de la chaîne agroalimentaire qui définit les exigences pour un système de management de la sécurité des denrées alimentaires (SMSDA). Cette norme exige qu'un système de management soit mis en place avec des procédures bien définies en appliquant le cycle PDCA : P pour *Plan* (planifier), D pour *Do* (faire), C pour *Check* (évaluer) et A pour *Act* (agir). A travers cette norme la communication devient plus fluide et efficace grâce à la documentation qui assure la traçabilité des produits, elle permet aussi de satisfaire les clients et créer un climat de confiance car elle est perçue comme un gage de fiabilité qui permet de développer la notoriété de l'entreprise en s'engageant dans la fourniture de produits de qualité.

La relation existante entre l'ISO 22000 et l'HACCP est intrinsèque car cette norme intègre les principes de la méthode HACCP qui constituent la base du système de gestion des dangers.

2. Défis logistiques et économiques

2.1. Coûts et délais de transport

De la ferme à la fourchette, tout un processus complexe de production est mis en œuvre qui a pour fin de satisfaire le besoin du consommateur final, et l'un des maillons principaux de ce processus est le transport des denrées alimentaires, un pilier fondamental du processus d'approvisionnement qui garantit la disponibilité de catégories de produits souvent commercialisé dans des zones où elles ne sont pas produites.

Cependant, la diversité des produits, leurs natures sensibles à l'environnement externe (humidité, bactéries, etc.) nécessite une gestion logistique stricte et sans faute. Les couts et les délais de transport fortement corrélés impactent directement la compétitivité des entreprises agroalimentaire.

L'entreprise importatrice, fait face à plusieurs défis logistiques notamment le cout élevé du transport international maritime et la défaillance des prestations logistiques qui se traduit par des irrégularités des plannings d'acheminement, ou l'indisponibilité des lignes, etc.

Toutefois, même en matière du transport aérien se pose le problème de l'insuffisance de l'offre. Ce type de transport est monopolisé par Air Algérie dont d'importants retards de vols engendrent des cargaisons entièrement avariées, notamment quand il s'agit des denrées périssables ; Aire de stockage inappropriée, carence de la chaîne du froid (entrepôts frigorifiques, camions et conteneurs frigorifiques...) ; le fret qui revient très cher pour les PME.¹

Mais aussi, les conditions de stockage de ces produits, leur manutention et transport est soumis à des règles spécifiques. Les coûts et les retards dans le processus d'importation créent un cercle vicieux qui risque de compromettre la stabilité de la chaîne logistique. La congestion portuaire peut entraîner des frais de surestaries, c'est-à-dire que des indemnités sont payées par l'affréteur au propriétaire du navire quand le temps de chargement ou de déchargement dépasse le temps de planche prévu dans le contrat, ce qui impactera par la suite le retard des inspections sanitaires et augmentera le risque de détérioration des denrées alimentaires.

Les chiffres indiquent, selon le mode de calcul, une fourchette entre 600 et 1 100 millions de tonnes de CO₂ par an au cours de la dernière décennie liées au transport maritime international, selon le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Le transport de denrées alimentaires a un impact conséquent sur l'environnement, il génère d'énormes quantités d'émissions de gaz à effet de serre ou déversement de pétrole, ce qui pousse les entreprises à revoir leurs stratégies et adopter de nouveaux modes de transport dite Green shipping, afin de réduire l'empreinte carbone et protéger l'environnement, et minimiser les taxes relatives à l'émission de CO₂, un défi majeur à l'ère de la mondialisation.

¹ <https://lechiffredaffaires.dz/les-contraintes-liees-a-la-logistique/> (publié le 29/03/2021, consulté le 24/03/2025 à 17h)

2.2. Fluctuation des devises

Le taux de change d'une monnaie, est son cout par rapport à une autre en d'autres termes on parle de la parité d'une monnaie. Ce taux est déterminé par l'offre et la demande de chacune des monnaies, en raison de variation, le taux augmente et diminue on appelle ça, la fluctuation des devises et ceci est dû à de nombreuses raisons telles que l'inflation, la spéculation sur une devise donnée, ou l'instabilité politique qui conduit généralement à un seul résultat : la dépréciation de cette dernière sur la scène internationale.

La réglementation algérienne, encadre les opérations de transferts de devises à l'étranger pour les personnes physiques et morales par le biais de la Banque d'Algérie, liées aux opérations d'importation et exportations en s'appuyant sur le règlement N°07-01 DU 03 FÉVRIER 2007 relatif aux règles applicables aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes devises.

La Banque d'Algérie a pour mission d'assurer la stabilité des prix dans le cadre de la politique monétaire et réguler le marché des changes afin de garantir la solidité du système bancaire. Cependant, le dinar algérien n'échappe pas aux fluctuations, et s'ensuit d'impacts directs sur les opérations d'importations, lorsque le dinar algérien se déprécie par rapport à l'euro ou le dollar, devises souvent utilisées lors de l'achat des denrées alimentaires, il faudra plus de monnaie pour acheter la quantité habituelle avant la dépréciation, cela se traduit directement par une hausse des couts d'importations pour les entreprises algériennes.

Ces fluctuations créent un climat d'incertitude considérable pour les importateurs où il devient difficile de prévoir les coûts futurs de marchandises ce qui engage les entreprises à mettre en place des stratégies de gestion de risques afin de se protéger des dépréciations défavorables qui atteint l'activité économique.

Conclusion du chapitre

En Algérie, le processus d'importation dans le secteur agroalimentaire relève d'une importance stratégique majeure. Dans un contexte de dépendance étrangère pour satisfaire la demande alimentaire, l'importation est l'une des solutions cruciales pour assurer la sécurité alimentaire, mais aussi un défi de taille. La mise en place de procédures strictes, allant de la domiciliation bancaire au contrôle phytosanitaire, les opérations en amont et en aval, visent à encadrer ces flux tout en assurant la qualité et la sécurité des produits consommés localement.

Cette analyse met en valeur la complexité et l'importance dont revêtent le commerce international et les procédures d'importation, particulièrement pour un pays comme l'Algérie, et elle souligne la nécessité d'une gestion rigoureuse et d'une adaptation constante aux enjeux du marché mondial dont l'équation tient à plusieurs paramètres précités.

Dans le chapitre qui suit, nous dresserons les grandes dynamiques économiques internationales et comment elles s'imposent en créant des défis à surmonter pour les opérations d'importations agroalimentaires.

Chapitre 2 :
Enjeux internationaux liés à
l'approvisionnement en matières premières
dans le secteur agroalimentaire

Introduction du chapitre

Dans une ère de mondialisation, les entreprises opérant dans le secteur de l'agroalimentaire, notamment dans les pays en voie de développement comme l'Algérie, ressentent de plein fouet les retentissements des dynamiques internationales dans leurs processus d'approvisionnement en matières premières. L'importation qui est la cheville ouvrière de ce secteur stratégique, est perturbée par une multitude de facteurs allant de fluctuations des marchés mondiaux, tensions géopolitiques, instabilité des prix, jusqu'aux contraintes logistiques transfrontalières. Mais les importations peuvent se trouver bloquées, interrompus en vue de crises mondiales, et dans cette situation où en dépend l'alimentation de toute une population que faire ?

Dans ce chapitre qui suit, nous débiterons par analyser la situation causée par les variations économiques comme la pandémie du COVID-19, ou conflit géostratégique, ainsi que les politiques commerciales entrepris suite à ces variations. Et pour finir, nous verrons comment les entreprises s'adaptent face à ces enjeux dans un climat tumultueux.

Section 01 : Fluctuations économiques mondiales et défis sur l'approvisionnement

Les chaînes d'approvisionnement sont confrontées à des défis majeurs en raison des variations soudaines du cours des matières premières, la hausse des coûts logistiques et des incertitudes réglementaires dans un contexte économique mondial. Ces variations engendrent des perturbations fréquentes qui font grimper les dépenses des entreprises. Cette section s'intéresse à la manière dont les fluctuations économiques mondiales influencent l'approvisionnement en matières premières, en mettant en lumière les difficultés concrètes rencontrées par les entreprises agroalimentaires.

1. Volatilité des matières premières

Les industries agroalimentaires font face depuis quelques années à une volatilité importante des prix des matières premières agricoles qu'elles utilisent. Cette volatilité est caractérisée par des variations soudaines de forte ampleur qui semble se hisser de façon durable dans ce secteur, ce qui expose les acteurs de cette industrie à une double contrainte économique, d'une part gérer la volatilité des prix des matières premières, d'autre part, assurer la compétitivité-prix de leurs produits finis.

Les matières premières, qui sont au centre des échanges commerciaux mondiaux, sont négociées sur les marchés boursiers.

Au sens économique et financier, un marché boursier est une institution, privée ou publique, qui permet de découvrir et d'afficher le prix d'actifs standardisés et d'en faciliter les échanges dans des conditions de sécurité satisfaisante pour l'acheteur et le vendeur.¹

La volatilité est un concept clé dans le domaine de la finance. Elle se réfère à la variation du prix d'un actif financier sur une période donnée. Une volatilité élevée signifie que le prix de l'actif peut changer rapidement dans un très court laps de temps, ce qui peut être perçu comme risqué.²

Cette volatilité est dû à de nombreux facteurs qui entravent l'approvisionnement et obligent une adaptation continue dont doivent faire preuve les industries agroalimentaires.

¹ [https://fr.wikipedia.org/wiki/Bourse_\(%C3%A9conomie\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Bourse_(%C3%A9conomie)) (consulté le 16/04/2025 à 14h30).

² <https://finary.com/fr/glossaire/volatilite> (consulté le 16/04/2025 à 14h50).

1.1. Instabilité géopolitique des pays producteurs

La situation politique d'un pays producteur et exportateur est un élément clé de sa contribution au commerce international. En effet cela impacte grandement ces capacités à satisfaire la demande extérieure et à des répercussions à tous les niveaux.

1.1.1. Conflit Russo-ukrainien

L'origine du conflit entre les deux pays voisins d'Europe, date de 2013, notamment pour des raisons diplomatiques où le gouvernement Ukrainien refuse de signer l'accord d'association entre l'Ukraine et l'Union européenne (CEEA), dans le cadre de programmes de recherche nucléaire. Un accord qui a pour but de converger les politiques économiques, les législations et leurs règles communes.

En 2022, la crise s'accroît, là où le gouvernement Russe envahit une partie de l'Ukraine, notamment la mer d'Azov qui débouche vers la Mer Noire, un point stratégique pour le commerce, une voie maritime qui a la capacité de lier plusieurs économies.

Le déclenchement de la guerre en Ukraine, qui met aux prises deux grands fournisseurs de produits alimentaires et agricoles des marchés mondiaux, a suscité de vives inquiétudes quant à ses conséquences sur la sécurité alimentaire mondiale alors que le monde était sur la voie de la reprise après la pandémie de covid-19. La guerre a déstabilisé les marchés mondiaux des produits alimentaires et de l'énergie, les exposant à des risques accrus, notamment un resserrement des disponibilités dû aux perturbations des exportations de la Fédération de Russie et de l'Ukraine, l'impossibilité de répondre à la demande des importateurs et l'augmentation des cours internationaux.¹

Avant le démarrage de la guerre, l'Ukraine qui a engrangé une récolte record en 2021 disposait dans ses silos de l'ordre de six millions de tonnes de blé pour l'exportation et la Russie d'environ huit millions de tonnes. Ces flux sont majoritairement destinés à l'Afrique du Nord et au Proche-Orient qui figurent parmi les grands acheteurs mondiaux. Les impacts sur le marché du maïs dépendent pour l'essentiel de l'Ukraine, qui fournit chaque année de l'ordre de 15 % du marché mondial, alors que la Russie est un exportateur secondaire. La situation de ce

¹ FAO (Food and Agriculture Organisation of the United Nations), *Impact de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire mondiale*.

marché est plus tendue que celle du blé, à la suite des sécheresses ayant affecté les productions du Brésil et de l'Argentine.¹

Plus de 22 millions de tonnes de céréales restent bloquées dans les entrepôts ukrainiens, alors que la nouvelle récolte devrait arriver bientôt, ces quantités énormes de denrées alimentaires représentent un risque pour le pays, car stocker dans des silos, des infrastructures stratégiques, ils peuvent être la cible directe des attaques, même si ils ne sont directement visés, ils peuvent être détériorés dû aux dommages collatéraux des attaques, ce qui entraîne des difficultés d'accès et même d'acheminement en vue des routes impraticables ou détruites.

Avec le blocage des mers ukrainiennes, d'autres voies par chemin de fer, et par ports fluviaux, sont utilisées pour permettre aux céréales d'atteindre les ports maritimes des pays européens avant d'être exportées vers leur destination finale, cependant pour l'utilisation des chemins de fer dans l'exportation des céréales, hormis les différentes mesures de contrôle aux frontières, c'est la différence d'écartement entre les rails de chemins de fer ukrainiens et européens. Cela signifie que les céréales doivent être transférées d'un train à l'autre à la frontière. Une autre option serait le passage par la Biélorussie, qui possède la même largeur de rails que l'Ukraine, un héritage de l'époque soviétique. Toutefois, le pays est soumis à des sanctions, et l'Union européenne n'est pas prête à les lever pour permettre une nouvelle voie d'exportation.²

Pour contourner ce blocage, l'Union européenne a mis en place des corridors d'aide en faveur de l'Ukraine afin de lui permettre d'exporter ses céréales appelé « L'initiative céréalière de la mer Noire », c'est un accord signé par la Russie, l'Ukraine, la Turquie et les Nations unies pour permettre l'exportation des céréales ukrainiennes signé le 22 juillet 2022 à Istanbul.

En juillet 2023, après un an d'application, l'accord a permis d'exporter environ 33 millions de tonnes de céréales et autres produits agricoles.³

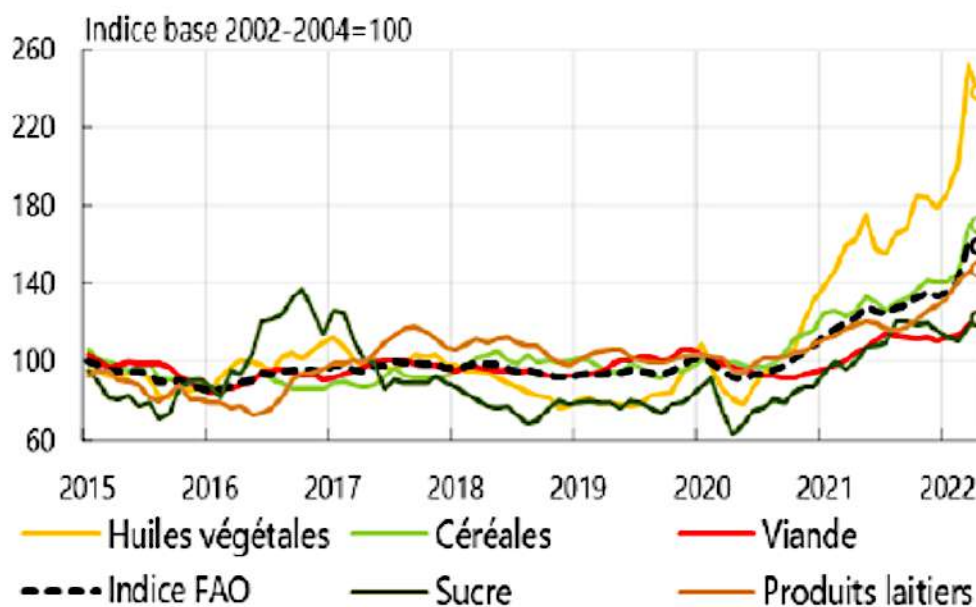
Depuis la fin de cette initiative en juillet 2023, l'Ukraine a mis en place des corridors alternatifs via les routes terrestres et ferroviaires à travers les pays voisins où l'Union européenne met 7 milliards d'euros à disposition pour des projets d'infrastructure clés pour les liaisons ferroviaires qui respectent l'écartement des rails européen de Cracovie (Pologne) à Lviv (Ukraine), ainsi que de Iasi (Roumanie) à Chisinau (Moldavie).

¹ DE PERTHUIS, (C), « *Impacts de la guerre en Ukraine sur les marchés agricoles et la sécurité alimentaire* » in Futuribles, Avril 2022.

² <https://www.euractiv.fr/sections/lexpresso/> (consulté le 18/04/2025 à 4h08).

³ LEFIGARO, *Guerre en Ukraine : la Russie déclare que l'accord sur les céréales ukrainiennes est « de facto terminé »*, 17/07/2023.

Figure N°2.1 : Évolution de l'indice des prix des produits alimentaires mondiaux (2015-2022)



Source : <https://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr/> (Consulté le 11/05/2025 à 19h).

Cette figure illustre la forte volatilité et hausse des prix des produits alimentaires mondiaux à partir de 2021, culminant en 2022. Cette hausse s'explique principalement par la guerre russo-ukrainienne qui a fortement perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales, notamment pour les huiles végétales et les céréales, dont la Russie et l'Ukraine sont d'importants exportateurs.

La situation de guerre a contribué à accroître l'insécurité alimentaire dans de nombreux pays dépendants des importations, soulignant la vulnérabilité du secteur agroalimentaire face aux chocs géopolitiques majeurs.

Le conflit **Russo-ukrainien** n'a pas impacté grandement les exportations de la Russie vers l'Algérie en termes de volume, En 2022, l'Algérie avait presque quadruplé ses achats de blé russe avec 1,3 million de tonnes, contre 330.000 tonnes en 2021, selon les données du centre des exportations du ministère russe de l'Agriculture.¹

¹ <https://www.algerie-eco.com/2023/10/27/algerie-russie-les-echanges-de-produits-agricoles-se-sont-chiffres-a-pres-de-700-millions-en-9-mois/> (consulté le 20/04/2025 à 2H13)

Tableau n°2.1 : Les principaux produits importés de la Fédération de Russie en 2022

Valeur : en millions de DA		Quantité : en tonne	
TDA	Libellé	Poids	Valeur
1001	Froment (blé) et méteil.	1 173 755,1	63 287,6
1507	Huile de soja et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées.	167 199,0	36 000,7
2704	Cokes et semi-cokes de houille, de lignite ou de tourbe, même agglomérés ; charbon de cornue.	80 521,8	6 794,1
7203	Produits ferreux obtenus par réduction directe des minerais de fer et autres produits ferreux.	65 202,7	5 191,1
7304	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier.	12 750,5	4 816,7
2701	Houilles ; briquettes, boulets et combustibles solides similaires obtenus à partir de la houille.	85 681,0	4 556,9
2601	Minerais de fer et leurs concentrés, y compris les pyrites de fer grillées (cendres de pyrites).	113 558,8	3 951,4
7208	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, laminés	18 257,3	2 854,5
0713	Légumes à cosse, secs, écosés, même décortiqués ou cassés.	15 296,1	2 224,2
3002	Sang humain ; sang animal préparé en vue d'usages thérapeutiques, prophylactiques ou de diagnostic	26,8	2 188,6

Source : https://www.ons.dz/IMG/pdf/c.echanges_ext2017_2022.pdf (consulté le 21/04/2025 à 9h)

Les données indiquent que l'Algérie à importer une quantité considérable de blé en provenance de Russie, avec plus d'un million de tonnes ce qui équivaut à un montant dépassant les 63 milliards de dinars algériens.

L'impact de ce conflit a été considérable sur le marché mondial des denrées alimentaires, avec la destruction de terres, le manque de main-d'œuvre, et des difficultés logistiques, une grande partie des exportations Ukrainiennes se trouve bloquées. Ce qui a entraîné une forte augmentation des prix de toutes les céréales, huiles végétales ainsi que des engrais à l'échelle mondiale. L'Algérie, à l'instar de beaucoup de pays qui sont importateurs de denrées alimentaires, a été touchée par la hausse des prix sur le marché mondial. Le pays importe une grande part significative de céréales (notamment dans le blé) ainsi qu'en huiles. La flambée générale des prix a donc exercé une forte pression sur tout le budget de l'État, qui subventionne en partie certains produits de base, et sur le pouvoir d'achat de tous les consommateurs. L'Algérie a donc bel et bien dû se tourner vers d'autres fournisseurs afin de compenser ce manque total.

Tableau N°2.2 : Principaux produits importés du Brésil en 2022

Valeur : en millions de DA		Quantité : en tonne	
TDA	Libellé	Poids	Valeur
1701	Sucres de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur, à l'état solide.	2020 619,0	136 562,1
1201	Fèves de soja, même concassées.	921 018,3	81 297,7
1507	Huile de soja et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées.	130 300,2	28 388,0
1005	Maïs.	617 505,5	27 537,7
2601	Minerais de fer et leurs concentrés, y compris les pyrites de fer grillées (cendres de pyrites).	846 486,3	25 151,7
1202	Arachides non grillées ni autrement cuites, même décortiquées ou concassées.	43 100,0	8 114,2
0402	Lait et crème de lait, concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants.	3 928,0	2 537,7
0901	Café, même torréfié ou décaféiné ; coques et pellicules de café.	5 649,8	1 884,0
1006	Riz.	16 582,9	1 617,3
8408	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel).	641,2	1 255,3

Source : https://www.ons.dz/IMG/pdf/c.echanges_ext2017_2022.pdf (consulté le 21/04/2025 à 9h)

1.2. Pandémie mondiale du COVID-19

La pandémie de Covid-19 est une pandémie d'une maladie infectieuse émergente, appelée la maladie à coronavirus 2019, provoquée par le coronavirus SARS-CoV-2. Elle apparaît le 16 novembre 2019 à Wuhan, dans la province du Hubei (en Chine centrale), avant de se propager dans le monde.

En quelques mois, l'humanité est confrontée à une pandémie posant des défis médicaux, économiques et vitaux, souvent de manière dramatique. L'état d'urgence de santé publique est déclaré.

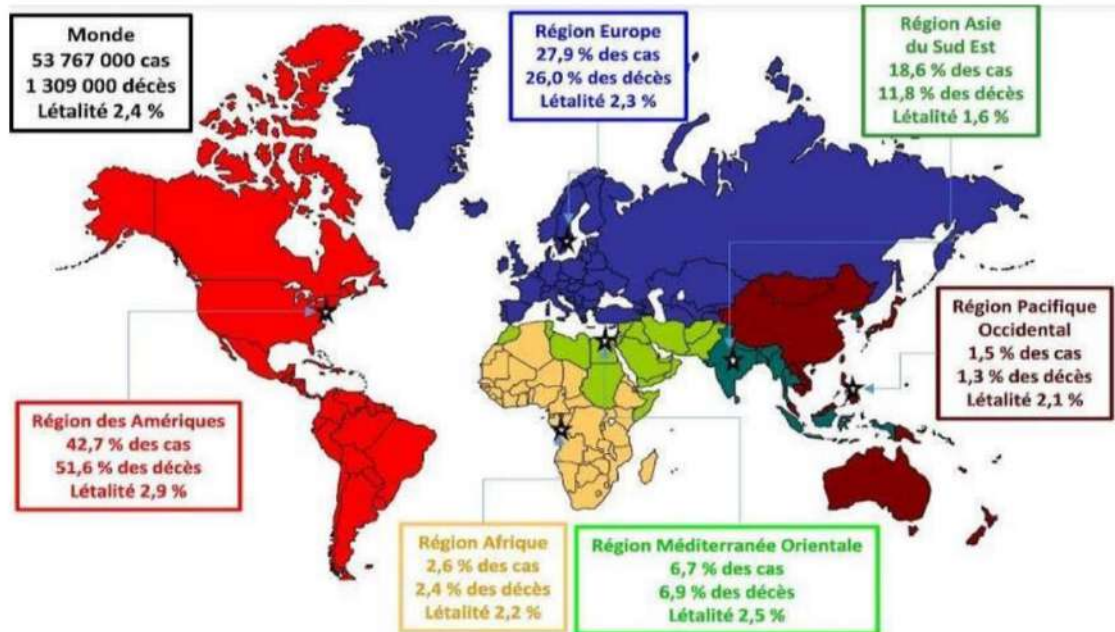
Le bilan officiel de l'OMS fait état de 6,9 millions de morts du Covid-19 au 3 mai 2023. ¹

En Algérie le nombre de morts à atteint environ 7000 morts. ²

¹ <https://www.ouest-france.fr/sante/virus/coronavirus/covid-19-combien-de-nouveaux-morts-recense-t-on-chaque-jour-dans-le-monde-f11243fe-d83d-11ed-98d5-f37c88fcce42> (consulté le 21/04/2025 à 10h35)

² https://fr.wikipedia.org/wiki/Pand%C3%A9mie_de_Covid-19_en_Alg%C3%A9rie (consulté le 21/04/2025 à 10h37)

Figure N°2.2 : Statistiques de la contamination par le COVID-19 à travers le monde



Source : <https://www.vidal.fr/actualités/situation-de-la-pandémie-covid-19-n-11-1er-décembre-2020-partie-1>

(Consulté le 11/05/2025 à 17h45).

Cette figure met en évidence la répartition mondiale des cas, des décès et du taux de létalité liés au COVID-19, montrant de fortes disparités selon les régions, avec une incidence particulièrement élevée dans les Amériques et en Europe.

La Pandémie Covid-19 a amputée le monde, en premier lieu toutes les infrastructures étaient fermées, écoles, universités, hôtels, usines, commerces, afin de d'empêcher la propagation du virus, ce qui a causé l'arrêt total de toute activité qui a pour conséquence un taux de chômage élevé, et une inflation accrue. Et qui dit chômage dit perturbation de l'activité économique.

Le Covid-19 a entravé la production, l'approvisionnement et le transport aérien à travers le monde, affaibli la demande mondiale, isolé les pays et il les a placés en quarantaine et d'autres sous couvre-feu, et infligé de lourdes pertes sur les secteurs financier, aérien, des transports et du tourisme. L'impact du virus a été significatif à la fois sur les économies mondiales et locales, par exemple, il a affecté l'économie mondiale dans le secteur du commerce et des services ainsi que les marchés financiers qui ont connu des effondrements. L'Algérie utilise ses réserves de change pour importées des biens et de services, qui s'élèvent à 45 milliards de dollars par an. Le gouvernement tente de réduire les dépenses d'importation pour atténuer les pressions financières causées par la baisse des recettes pétrolières et gazières. Les réserves de change, hors or, ont atteint 44,724 milliards de dollars fin 2021 grâce à un fort recul du déficit de la

balance commerciale, elles étaient à 48,2 milliards de dollars fin 2020 contre 62 milliards de dollars fin 2019.¹

Tableau N°2.3 : Variation du PIB en 2020 dans les principales économies mondiales en raison de la pandémie de COVID-19

Pays	Variation du PIB 2020 (%)
Inde	-9,9
Royaume-Uni	-11,2
France	-9,1
Zone euro	-7,5
États-Unis	-3,7
Allemagne	-5,5
Japon	-5,3
Chine	+1,8

Source : <https://fr.statista.com/infographie/20855/impact-pandemie-coronavirus-sur-economie-mondiale-pib/>
(consulté le 11/05/2025 à 18h25).

Ce tableau met en lumière l'ampleur de la récession provoquée par la pandémie de COVID-19 et l'impact de ce dernier sur le PIB des plus grandes économies mondiale. Les pays comme le Royaume-Uni (-11,2 %) et l'Inde (-9,9 %) ont subi des contractions économiques particulièrement sévères, reflétant des impacts profonds des mesures sanitaires, des confinements et des perturbations des chaînes d'approvisionnement. La zone euro dans son ensemble a également connu une forte récession (-7,5 %), avec des pays comme la France (-9,1 %) lourdement affectés.

En revanche, la Chine, la source principale de la pandémie grâce à une gestion rapide et efficace de la crise sanitaire, est la seule grande économie à avoir affiché une croissance positive en 2020 (+1,8 %), illustrant un contraste marqué dans les trajectoires économiques mondiales.

La pandémie a accentué les différences économiques entre les pays, alors que certains ont subi des baisses importantes de leur activité, d'autres ont réussi à limiter les dégâts grâce à une gestion efficace et cela montre que les réponses politiques et sanitaires ont joué un rôle crucial dans la résilience économique face à la crise.

La baisse du prix du baril de pétrole, a exercé une pression sur les réserves de devises avec le maintien des importations agroalimentaires, la facture alimentaire a atteint un niveau trop élevé

¹ DR MESBAHI, (FZ), « Les répercussions de la pandémie Covid-19 sur l'économie mondiale et l'économie algérienne », Université Aboubekr Belkaid Tlemcen, 31/03/2022.

par rapport aux capacités d'importation de l'Algérie, et son financement par les seules recettes pétrolières est devenu intenable, ajouté à cela, la une perturbation des marchés mondiaux où les pays exportateurs ont limité leurs exportations pour assurer leur propre sécurité alimentaire.

Selon les statistiques du commerce extérieur de l'Algérie en 2020, l'importation des biens alimentaires avec l'union européenne à enregistrer une baisse de 1,72% par rapport à 2019.

Les produits alimentaires et matières premières agricoles importés de Russie ont enregistré quant à eux une baisse de 22,33% en 2021. ¹

Cette baisse des importations a eu pour conséquence des pénuries sur le marché locale, dû à la forte demande et la contraction de l'offre tenant compte de la situation sanitaire mondiale, certaines pays exportateurs de denrées alimentaires ont mis en place des restrictions et des interdictions notamment la Russie et l'Ukraine, certaines pays de l'union européenne ont interdit l'exportation de blé sur une durée de 3 mois. Sur les huit premiers exportateurs de blé (Argentine, Kazakhstan, Ukraine, Australie, Canada, Russie, États-Unis, Union européenne), tous annoncent une production en baisse de 10 millions de tonnes au total pour la campagne 2020/21.²

Ces mesures ont conduit plusieurs pays à une course de stocks de produits agroalimentaires conduisant à une hausse significative des cours de blé, de riz, soja, etc. L'Algérie a importé via son Office (OAIC) 2,55 Mt de céréales sur la période de 5 mois de décembre-mars, ce qui est bien supérieur aux projections annoncées par les pouvoirs publics pour la campagne de commercialisation 2019/2020. La crise renforce l'urgence pour le pays de réduire rapidement sa dépendance vis-à-vis des importations. En particulier, entre le 15 mars et le 15 avril, 2,5 millions de quintaux de semoule ont été vendus dans les magasins, la consommation habituelle de 3 mois en période ordinaire. Les quantités censées couvrir un mois ont disparu en quelques jours.³

Suite à la décision de confinement par le gouvernement, les ménages se sont empressés de stocker les produits alimentaires afin de subsister dans cette situation de crise ce qui justifie les quantités de semoule écoulées en quelques jours. Même dans cette période sensible la

¹ <https://embmoscow.mfa.gov.dz/fr/bilateral-relations/economic-and-trade-relations> (consulté le 24/04/2025 à 12h).

² <https://www.france24.com/fr/20200416-bl%C3%A9-riz-ma%C3%AFs-le-covid-19-accentue-les-tensions-sur-le-march%C3%A9-des-c%C3%A9r%C3%A9ales> (consulté le 24/04/2025 à 13h45).

³ Centre International Des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes, *Conséquences de la pandémie COVID-19 sur les marchés agricoles et le secteur des céréales en Méditerranée*, Juin 2020.

spéculation est toujours présente, certaines intermédiaires ont constitué des stocks informels dans le but de créer des pénuries et spéculer sur les prix de produits alimentaires de base.

L'Algérie a importé 10,6 millions de tonnes de céréales lors de la campagne céréalière 2021/2022, contre 13,1 millions de tonnes lors de la campagne précédente. Les importations comprennent principalement 6,1 millions de tonnes de blé tendre, 2,6 millions de tonnes de maïs (contre 4,8 millions de tonnes précédemment), 1,4 million de tonnes de blé dur et 571 000 tonnes d'orge. La France est restée le principal fournisseur d'Algérie en blé tendre, avec 36 % par rapport à la campagne précédente. L'Allemagne était le 2e fournisseur. Bien que la part du blé tendre français ait diminué, le pays demeure le principal fournisseur avec 24 % de parts de marché, tandis que l'Allemagne détient 23 %. De nouvelles origines de la Mer Noire ont gagné en importance, avec la Roumanie, la Russie et l'Ukraine.¹

La pandémie du COVID-19 (2019-2022) a mis en exergue la très forte dépendance des importations de tous les pays à l'exception de la Chine et de l'Inde qui ont ravitaillé l'Europe et l'Afrique en produit pharmaceutique et autres produits dérivés.

Le continent Européen a découvert sa vulnérabilité accentuée par la suspension du transport aérien, maritime et terrestre.

Cette suspension a eu pour conséquence le triplement des frais de transport maritime juste après la fin de la pandémie. Ces observations nous incitent à nous pencher sur l'autosuffisance alimentaire de chaque pays qui ne peut produire tout ce qu'il consomme mais recentrer les efforts sur les matières premières indispensables à l'alimentation des populations.

L'Algérie a été dans une large mesure jusqu'alors dépendante des importations de denrées de bases telles que : blé dur et tendre, graine de soja, ce qui a poussé les pouvoirs publics à encourager les investisseurs à investir d'avantage dans le secteur agricole par l'affectation de terres par la formule de la concession à des prix symboliques de façon à réduire drastiquement les importations céréalières qui constituent un produit de base des ménages.

Enfin, les céréales ont été priorisées par la politique gouvernementale de l'Algérie à travers les investissements productifs afin de réduire la facture commerciale.

¹ <https://www.teamfrance-export.fr/infos-sectorielles/27092/27092-importations-cerealieres-en-baisse-en-algerie-106-millions-de-tonnes-pendant-la-campagne-20212022> (consulté le 24/04/2025 à 16h17).

Section 02 : Les politiques commerciales internationales et les régulations restrictives

Les échanges internationaux jouent un rôle crucial dans l'approvisionnement en matières premières agroalimentaires et à travers le monde les tensions économiques et géopolitiques entraînent la mise en place de nombreuses restrictions commerciales qui ont une grande influence sur les flux de marchandises, les prix des produits alimentaires ainsi que sur la stabilité des marchés agricoles à l'échelle mondiale.

Dans ce cadre, cette section permet de déterminer et d'analyser comment les politiques commerciales et les différentes régulations restrictives influencent l'accès aux matières premières pour les entreprises notamment dans le secteur agroalimentaire et de comprendre les défis qu'elles posent à la sécurité des approvisionnements.

1. Les politiques commerciales internationales

Les politiques commerciales désignent toutes les interventions de l'État portant sur le commerce extérieur du pays, qu'il s'agisse de l'érection de barrières destinées à limiter les importations ou encore d'aides apportées aux exportateurs pour pénétrer sur les marchés étrangers. Les effets de ces actions, qui constituent des entraves au libre-échange, dépendent de la structure des marchés concernés.¹

La politique du commerce extérieur, en ce qui concerne le marché international, doit suivre les principes convenus par plusieurs nations qui font partie d'organisations internationales telles que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et le Fonds monétaire international (FMI). Ces organisations ont été créées pour soutenir le commerce international d'une manière équitable et durable qui profite à toutes les nations concernées.²

Dans l'industrie agroalimentaire, les politiques commerciales internationales jouent un rôle majeur en régulant l'accès et la disponibilité des produits alimentaires et des matières premières agricoles sur les marchés internationaux. Les gouvernements mettent en place diverses stratégies pour soutenir leurs secteurs locaux, comme les subventions à l'exportation, les accords commerciaux bilatéraux ou multilatéraux, ainsi que des normes sanitaires et phytosanitaires strictes. Ces stratégies peuvent influencer de manière significative la

¹ Guillochon, (B), Peltrault, (F) et Venet (B) : *Économie internationale*, éditions DUNOD, Paris, 2020, p.127.

² <https://www.studysmarter.fr/resumes/sciences-economiques-et-sociales/microeconomie/politique-commerciale/> (publié le 08/09/2019 consulté le 20/04/2025 à 15h30).

compétitivité des entreprises du secteur, en impactant la production, la distribution et la consommation des produits à l'échelle mondiale. Parallèlement, elles visent à assurer la sécurité alimentaire tout en respectant les règles du commerce international définies par des organisations telles que l'OMC, qui cherchent à équilibrer la protection des marchés nationaux et l'ouverture aux échanges internationaux.

Même si les politiques commerciales internationales visent à cadrer les échanges mondiaux, elle peut représenter un obstacle les pays en développement notamment dans le secteur agroalimentaire. Les subventions à l'exportation, les quotas d'importation et les droits douaniers peuvent impacter la compétitivité des producteurs locaux en compliquant leur accès aux marchés internationaux. De plus, les normes sanitaires et phytosanitaires sont essentielles pour assurer la sécurité des produits et peuvent aussi représenter des obstacles pour les producteurs dans les pays qui ne disposent pas des ressources nécessaires pour se conformer à ces exigences strictes.

Ces défis contribuent aux inégalités d'accès aux marchés mondiaux, limitant ainsi le potentiel de croissance de certains secteurs agroalimentaires et compromettant la stabilité de l'approvisionnement en matières premières à l'échelle mondiale.

1.1. Accords commerciaux internationaux

Les accords commerciaux internationaux sont des traités établis entre deux ou plusieurs nations qui définissent les règles du commerce entre elles. Ces accords peuvent avoir un impact considérable sur plusieurs industries, y compris l'industrie manufacturière, l'agriculture et les services. Ils peuvent également affecter les prix des biens et des services, influencer l'allocation des ressources et façonner la structure de l'économie d'une nation.

Les accords commerciaux internationaux peuvent revêtir diverses formes, selon leur profondeur, leur portée et l'engagement des États participants. Certains accords se concentrent sur la réduction ou l'élimination des barrières commerciales entre deux nations (Accords commerciaux bilatéraux). D'autres sont établis entre plusieurs pays d'une même région et il s'agit donc des accords commerciaux régionaux (ACR), visant à libéraliser les échanges et à renforcer la coopération régionale. Certains accords impliquent trois pays ou plus (Accords commerciaux multilatéraux), souvent sous la coordination d'organisations internationales comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dans le but de favoriser une régulation plus large du commerce global.

1.1.1. Les accords commerciaux internationaux les plus importants

Sont ceux qui régissent les échanges entre plusieurs pays et qui ont un impact important sur les économies mondiales parmi c'est accord on site :

1.1.1.1. Les accords de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

Les accords de l'OMC régissent les marchandises, les services et la propriété intellectuelle. Ils énoncent les principes de la libéralisation et les exceptions autorisées. Ils reproduisent les engagements pris par chaque pays pour réduire les droits de douane et d'autres obstacles au commerce, et pour ouvrir et maintenir ouverts les marchés de services. Ils définissent les procédures de règlement des différends. Ils prévoient un traitement spécial en faveur des pays en développement.¹

Les accords de l'OMC couvrent plusieurs domaines et assurent un commerce international plus libre et équitable. Parmi les plus importants, on retrouve l'Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce (GATT), qui a été un élément principal du système commercial mondial depuis sa mise en œuvre. L'Accord sur les Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle (ADPIC) contribue à harmoniser les législations sur la propriété intellectuelle à l'échelle internationale. Par ailleurs, l'Accord sur les Services (AGCS) qui rend plus facile l'accès aux marchés des services qui représente aujourd'hui un secteur clé dans l'économie mondiale. Et enfin celui qui nous intéresse le plus l'Accord sur l'Agriculture et l'Accord sur les Mesures Sanitaires et Phytosanitaires qui sont cruciaux et indispensable pour réguler le commerce des produits agricoles et alimentaires tout en garantissant la protection de la santé publique.

1.1.1.2. L'Accord de Paris sur le climat

L'accord de Paris sur le climat est le premier accord universel sur le climat de l'histoire, a été signé à Paris en décembre 2015 lors de la 21^{ème} conférence des parties à la CCNUCC (COP21) qui a réuni 150 chefs d'État et de gouvernement et a mobilisé de nombreux acteurs non étatiques (ONG, collectivités locales...)², cet accord traite sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, ainsi que sur leur financement suffisant.³

¹ Guide officiel : « *comprendre l'OMC* » publié par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), 3-ème édition, septembre 2003, p.23.

² ZARKA, (J) : *relations internationales*, 7-ème édition, édition ellipses, Paris, 2020, p.128.

³ https://fr.wikipedia.org/wiki/Accord_de_Paris_sur_le_climat (publié le 03/10/2017 consulté le 21/04/2025 à 18h20).

1.1.1.3. L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)

L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), entré en vigueur le 1er janvier 1994, est un traité commercial entre le Canada, les États-Unis et le Mexique visant à éliminer les barrières au commerce et à faciliter la circulation des biens, services, capitaux et personnes entre ces trois pays. C'est un accord d'intégration économique de grande portée qui couvre notamment le commerce des marchandises (y compris agriculture, textiles, énergie), les obstacles techniques au commerce, les marchés publics, l'investissement, les services, la propriété intellectuelle, ainsi que des accords parallèles sur l'environnement et le travail.¹

1.1.1.4 Les Accords commerciaux de l'Union Européenne

L'Union européenne dispose du réseau commercial le plus vaste au monde : ce dernier était constitué en 2021 de 42 accords commerciaux couvrant 74 pays. Ces dernières années, plusieurs accords de commerce sont entrés en vigueur : l'accord UE-Corée (2015), le CETA (en application provisoire depuis 2017), l'accord UE-Japon (2019), l'accord UE-Singapour (2019) et l'accord UE-Vietnam (2020). Ces accords visent à créer un cadre transparent et prévisible pour faciliter les échanges de biens et de services entre l'UE et ses partenaires ; selon les cas, ils prévoient aussi des dispositions pour faciliter l'accès aux marchés publics, ou créer un cadre sécurisé pour les investissements de part et d'autre, tout en protégeant le droit à réguler de chacun des pays partenaires.²

1.1.2. Les conséquences défavorables des accords commerciaux internationaux sur l'approvisionnement en matière première agricole

Même si les accords commerciaux internationaux ont largement contribué à l'ouverture des marchés agroalimentaires et à l'accélération du commerce agricole de manière générale, ils soulèvent également des défis importants pour l'approvisionnement en matières premières. Ils contribuent souvent à la fragilisation des filières locales, à une dépendance accrue aux importations, ainsi qu'à des impacts environnementaux et sociaux préoccupants. Ces effets soulignent les risques liés à la libéralisation du commerce dans ce secteur stratégique.

¹ DEBLOCK, (C) : *L'ALENA, modèle du régionalisme de deuxième génération*, Montréal, 2014, p.23.

² <https://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international/les-accords-commerciaux-de-l-union-europeenne> (publié le 03/10/2017 consulté le 21/04/2025 à 19h05).

1.1.2.1. Fragilisation des filières agricoles locales et perte de compétitivité

La libéralisation du commerce, imposée par les accords commerciaux internationaux, a entraîné une forte diminution du protectionnisme (droits de douane, quotas) pour les marchés agricoles nationaux. Cette ouverture expose les producteurs locaux à la concurrence de produits importés, souvent subventionnés dans leur pays d'origine, ce qui rend difficile la survie de certaines filières locales. Cette situation peut conduire à la disparition de productions locales et à une perte de savoir-faire agricole.¹

1.1.2.2. Dépendance accrue aux importations et vulnérabilité des approvisionnements

Le commerce international et les effets des accords commerciaux multilatéraux auront une incidence sur la sécurité alimentaire à tous les niveaux. La libéralisation du commerce peut altérer non seulement les courants commerciaux entre les pays, mais aussi les revenus des producteurs de biens et services, et le pouvoir d'achat des consommateurs. Bien qu'il existe d'importants aspects de la sécurité alimentaire à l'échelon du ménage et à l'échelon de l'individu qui puissent être affectés, directement ou indirectement, par le commerce de produits agricoles et la libéralisation des échanges, on se limitera ici aux problèmes de sécurité alimentaire aux niveaux national et international.²

L'ouverture des marchés rend certaines nations fortement dépendantes aux importations pour l'approvisionnement en matières premières. Cette dépendance augmente la vulnérabilité aux variations des prix internationaux, aux drames géopolitiques ou climatiques. Les pays en développement, notamment sont fragilisés en ce qui concerne leur sécurité alimentaire, vu que ceux-ci n'ont plus la capacité de répondre localement à la demande intérieure en cas de perturbation des échanges.

1.1.2.3. Pression sur les prix et les revenus agricoles

La concurrence internationale, intensifiée par les accords commerciaux, fait baisser les prix agricoles à l'échelle mondiale. Cela met une pression importante sur les agriculteurs locaux, notamment dans les pays en développement, qui ont du mal à obtenir des revenus suffisants pour vivre décemment de leur travail. Cette situation renforce la pauvreté rurale et les inégalités sociales. En outre, les subventions massives offertes par certains pays développés faussent la

¹ <https://gret.org/limpact-des-accords-europeens-et-internationaux-sur-le-commerce-des-produits-alimentaires/> (publié le 31/01/2023 consulté le 22/04/2025 à 21h05).

² FAO, *Environnement économique externe : possibilités et défis*, rapport 2002.

concurrence, rendant difficile pour les producteurs des pays moins favorisés de se faire une place sur les marchés mondiaux.

1.2.Subventions et aides à l'exportation

Les subventions et aides à l'exportation sont des dispositifs financiers et non financiers fournis par les gouvernements pour soutenir les entreprises nationales dans leurs démarches d'internationalisation. Ces aides peuvent inclure des subventions directes, des crédits à des conditions avantageuses, des assurances contre les risques commerciaux à l'international, ainsi que des garanties de prêts. L'objectif principal est de rendre les entreprises locales plus compétitives sur les marchés mondiaux, en réduisant les coûts liés à l'exportation et en atténuant les risques financiers.

Depuis le GATT de 1947, le processus de libéralisation des échanges engagé par la réduction, voire la disparition des barrières tarifaires, se heurte à la montée en puissance des obstacles non tarifaires¹. Corrélativement, les subventions à l'exportation sont apparues comme l'un des moyens privilégiés d'interventionnisme économique que le droit international économique tâche dès lors d'encadrer. Par exemple, en 1999, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) avait estimé à 306 milliards d'euros le montant du soutien à l'agriculture, soit une augmentation de 5,6 % par rapport à l'année précédente². Parmi les grands partisans du subventionnement, l'Union européenne arrive en tête avec 45 % des soutiens aux agriculteurs, suivie du Japon et des États-Unis. En 2001, 92 % des engagements de réduction du volume des exportations subventionnées sont le fait de trois pays, à savoir l'Union européenne (34 %), les États-Unis (34 %) et le Canada (23 %)³. Aujourd'hui, les politiques de soutien à l'exportation prennent des formes diverses. Les subventions à l'exportation sont dissimulées sous forme de crédits à l'exportation, par l'intermédiaire des entreprises commerciales d'État exportatrices, voire des politiques d'aide alimentaire.

1.2.1. Les conséquences économiques des subventions à l'exportation

La théorie économique considère généralement d'un mauvais œil les subventions à l'exportation et les condamne pour leur inefficacité et pour les coûts élevés qu'elles entraînent auprès des consommateurs et des contribuables du pays qui les octroie. La grande majorité des pays en

¹ DOMINIQUE, (C) et PATRICK, (D) : *Droit international économique*, Paris, Dalloz, 2007, p. 187.

² ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC), *L'Accord sur l'agriculture du cycle d'Uruguay : une évaluation de sa mise en œuvre dans les pays de l'OCDE*, Paris, rapport 2001.

³ Ibid.

développement ne ressentent pas directement ces effets négatifs car ils ne subventionnent pas leurs exportations. Toutefois, ils sont affectés indirectement de plusieurs manières¹. Généralement les subventions à l'exportation accroissent la part du pays exportateur sur le marché mondial aux dépens d'autres pays, elles tendent aussi à faire baisser les cours des marchés internationaux et peuvent accroître leur instabilité car les niveaux de ces subventions peuvent changer du jour au lendemain.²

Une subvention à l'exportation incite les producteurs à produire pour l'exportation plutôt que pour le marché intérieur. La réduction de l'offre sur le marché intérieur entraîne une hausse des prix intérieurs. Mais comme l'offre sur le marché mondial augmente, les prix mondiaux baissent. S'il n'est pas possible de réimporter des produits sur le marché intérieur un écart apparaît entre le prix intérieur et le prix mondial.³

L'un des inconvénients les plus importants est la menace de représailles de la part d'autres pays. Ces pays peuvent estimer que les subventions procurent un avantage injuste aux exportateurs du pays qui les accorde, et ils peuvent réagir en accordant leurs propres subventions ou en imposant des droits de douane, ce qui risque de déclencher une guerre commerciale. Les subventions à l'exportation peuvent également entraîner des inefficacités dans le commerce mondial. En abaissant artificiellement le prix des produits du pays qui les subventionne, elles peuvent déplacer des producteurs plus efficaces d'autres pays.⁴

1.3.Barrières tarifaires et non tarifaires

Chaque État peut décider de mettre, ou de ne pas mettre, des obstacles à l'entrée des marchandises (biens et services) étrangères sur son territoire. Ces obstacles sont appelées "barrières". Ces barrières peuvent être de deux sortes :

1.3.1. Les Barrières tarifaires

Il s'agit des droits de douane que les produits étrangers devront supporter à leur entrée sur le territoire national. Les droits de douane ne sont pas les mêmes pour tous les produits, il y a donc un "tarif" des droits de douane, d'où l'expression "tarifaire".⁵

¹ FAO, *Les Négociations Commerciales Multilatérales sur l'Agriculture*, rapport 2001.

² Ibid.

³ Organisation mondiale du commerce (OMC), *le commerce mondial*, rapport 2006.

⁴ <https://www.studysmarter.fr/resumes/sciences-economiques-et-sociales/macroeconomie/subvention-a-exportation/> (publié le 11/05/2022 consulté le 22/04/2025 à 23h30).

⁵ <https://ses.webclass.fr/notions/barrieres-tarifaires-non-tarifaires/> (publié le 27/09/2023 consulté le 23/04/2025 à 11h30).

Le tarif douanier a longtemps constitué la principale restriction à l'échange international, et ce, jusqu'au début des années 1970. Un tarif ou un droit de douane est une charge imposée sur des biens importés et vise essentiellement à réduire le volume des importations.¹

Il y a deux types de tarifs : les tarifs ad valorem et les tarifs spécifiques. Le tarif ad valorem est une charge exprimée en pourcentage de la valeur du bien qui entre dans le pays, alors que le tarif spécifique est un montant fixe par unité de bien (par exemple, 500 \$ par voiture, 10 \$ par jeans, 6\$ par chemise de coton). Le tarif ad valorem est le plus largement utilisé et présente, en effet, certains avantages comparativement au tarif spécifique, il est plus équitable et protège davantage contre l'inflation. Ainsi, plus la valeur d'un bien est élevée, plus l'application du tarif ad valorem donne des charges élevées.²

La difficulté du tarif spécifique réside dans la détermination de sa hauteur, mais une fois cela fait, son administration en est d'autant facilitée. Par contre, le tarif ad valorem est beaucoup plus complexe à administrer en raison de la détermination de la valeur du bien en cause. En général, la valeur d'un bien est établie soit sur la base du CAF (coût, assurance et fret), soit sur la base du FOB (*Free On Board* ou franco à bord) avec le coût du bien rendu au port d'embarquement du pays exportateur. Quelle que soit la base utilisée, une des principales composantes de la valeur du bien est son coût de production dans le pays d'origine. Et ce coût est justement très difficile à évaluer pour les autorités du pays importateur d'où, d'ailleurs, la controverse soulevée par le dumping.³

1.3.2. Les Barrières non tarifaires (Mesures Non Tarifaires)

Les mesures non tarifaires sont généralement définies comme étant des mesures de politique générale autres que les droits de douane ordinaires, qui peuvent avoir une incidence économique sur le commerce international des marchandises, en modifiant les quantités échangées ou les prix, ou bien les deux.⁴

Toutes les mesures non tarifaires sont par nature protectionnistes, même si elles sont fondées sur des considérations légitimes, et elles concourent de plus à fausser le mécanisme

¹ NYAHOHO, (E), et PROULX, (P.P) : *Le commerce international : théories, politiques et perspectives industrielles*, 3-ième édition, Québec, 2006, p.166.

² Ibid, p.166.

³ Ibid, p.167.

⁴ CNUCED, *Non-tariff Measures: Evidence from Selected Developing Countries and Future Research Agenda* (publication des Nations Unies, New York et Genève), rapport 2010.

d'ajustement du système des prix. L'aspect le plus inquiétant de ce protectionnisme est qu'il tend à se répandre de plus en plus.¹

Les gouvernements ont recours aux MNT pour répondre à des préoccupations publiques. Par exemple, elles ont pour objet de protéger la santé humaine, animale et végétale (mesures sanitaires et phytosanitaires ou MSP). Elles sont également utilisées pour réglementer les caractéristiques techniques des produits, tels que l'étiquetage et les normes de commercialisation, la traçabilité des produits et la certification et l'évaluation de leur conformité (obstacles techniques au commerce, ou OTC). Les MNT relatives aux MSP sont plus importantes pour les produits d'origine animale, les fruits et les légumes, les graisses et les huiles, tandis que les mesures relatives aux OTC jouent un rôle plus important lorsqu'il s'agit de produits alimentaires transformés.²

1.3.3. Répercussions des barrières tarifaires et non tarifaires sur l'approvisionnement agroalimentaire

Les barrières tarifaires et non tarifaires ont un impact significatif sur l'approvisionnement en ressource dans le secteur agroalimentaire, affectant la compétitivité des entreprises et la souplesse des chaînes d'approvisionnement. Pour les barrières tarifaires, elles se traduisent par des droits de douane ou des taxes à l'importation qui engendre une augmentation des coûts des matières premières, rendent les produits étrangers plus coûteux pour les entreprises agroalimentaires locales. Cette situation peut représenter un obstacle pour accéder à des ressources plus compétitives, tant en termes de prix que de qualité et ainsi accroître les coûts de production.

Quant aux barrières non tarifaires, elles regroupent un ensemble de mesures administratives, sanitaires et techniques, telles que des normes strictes en matière de sécurité alimentaire ou des certifications particulières exigées pour l'importation de certaines matières premières. Ces barrières non financières, peuvent engendrer une augmentation de coût indirect, en raison des délais administratifs, des besoins en conformité avec des normes spécifiques, ou encore des restrictions sur certains produits. Elles compliquent l'accès aux matières premières nécessaires

¹ NYAHOHO, (E), et PROULX, (P.P) : *Le commerce international : théories, politiques et perspectives industrielles*, 3-ième édition, Québec, 2006, p.171.

² CNUCED, *Deep regional integration and non-tariff measures: A methodology for data analysis*, rapport 2015.

à la production agroalimentaire, augmentant ainsi le risque de pénuries ou de ruptures d'approvisionnement, ce qui peut perturber la production.

L'impact cumulatif des barrières tarifaires et non tarifaires sur l'approvisionnement en matières premières dans le secteur agroalimentaire est multiple. Ces barrières contribuent non seulement à la hausse des coûts d'importation, mais elles augmentent également les risques liés à la chaîne d'approvisionnement en réduisant la prévisibilité des flux commerciaux et en limitant la diversité des sources d'approvisionnement.¹

2. Les réglementations restrictives dans l'importation des matières premières du secteur agroalimentaire

Les réglementations restrictives à l'importation sont des prohibitions ou restrictions autres que des droits de douane, appliquées à l'importation de marchandises, souvent via des contingents, des licences, ou d'autres procédures limitatives². Il s'agit donc d'un ensemble de mesures légales ou administratives qui limitent ou contrôlent l'entrée de certains produits dans un pays, pour des raisons économiques, sanitaires, environnementales ou de sécurité.

Dans le domaine de l'agroalimentaire, les règles strictement imposées à l'échelle mondiale ont un impact sur le processus d'importation des matières premières en mettant en place des normes sanitaires rigoureuses, des limites quantitatives d'importation, des obstacles techniques ou encore des formalités douanières complexes. Ces mesures, souvent justifiées par des objectifs de sécurité alimentaire ou de protection de la production locale, ralentissent les échanges, augmentent les coûts logistiques et créent des incertitudes pour les opérateurs économiques, en particulier dans les pays dépendants des importations pour nourrir leur industrie agroalimentaire³.

2.1. Les différentes réglementations restrictives à l'importation

2.1.1. Les interdictions d'importation

Les interdictions d'importation consistent en une mesure réglementaire qui empêche complètement l'entrée sur le territoire national de certains produits⁴. Les prohibitions sont mises en place pour des raisons liées à la santé publique, à la sécurité nationale ou à la préservation

¹ BOUET, (A) : *Le protectionnisme*, Paris, 1998, p.21.

² https://www.wto.org/french/tratop_f/markacc_f/qr_f.htm (consulté le 23/04/2025 à 17h30).

³ DEBAR, (J.C) et TAPSOBA, (A.F) : *Les protections à l'importation sur les produits agricoles*, 2019, p.33.

⁴ <https://www.douane.gouv.fr/demarche/marchandises-interdites-ou-restreintes> (publié le 17/06/2022 consulté le 24/04/2025 à 18h23).

de l'environnement. Par exemple, certains aliments considérés comme dangereux, des substances toxiques ou des espèces protégées peuvent être complètement interdits. Des mesures pareilles sont indispensables afin d'empêcher la propagation de produits dommageables ou illégaux.

2.1.2. Les quotas d'importation

Les quotas sont des limites imposées sur les quantités importées d'un produit durant une période déterminée. Cette mesure est utilisée pour favoriser et protéger la production locale contre la concurrence étrangère, qui peut déstabiliser les prix du marché intérieur. Les quotas sont souvent appliqués dans des secteurs sensibles comme l'agriculture, le textile ou l'acier.

2.1.3. Les licences d'importation

Les licences d'importation sont des autorisations administratives que les importateurs doivent obtenir avant de pouvoir introduire certains produits sur le territoire national. Cette procédure permet aux autorités de contrôler les flux de marchandises, notamment pour les produits sensibles ou stratégiques, tels que les produits pharmaceutiques, les équipements électroniques, ou les matières premières critiques.

2.1.4. Les normes techniques et sanitaires

Les normes techniques et sanitaires imposent aux produits importés de respecter des critères précis liés à la qualité, à la sécurité, à l'étiquetage, ou à la composition. Ces normes visent à protéger les consommateurs, la santé publique, et l'environnement. Les produits non conformes peuvent être refusés à la douane, détruits ou renvoyés.¹

2.2. Les réglementations restrictives sur les importations en Algérie

En Algérie les réglementations restrictives sur les importations se présentent par une suspension temporaire des importations de plusieurs produits, notamment alimentaires, électroménagers et autres biens non essentiels, dans le but de protéger la production nationale et rétablir l'équilibre de la balance commerciale. Ces mesures sont accompagnées d'exigences strictes telles que la validité des registres de commerce des importateurs, l'obligation d'obtenir des licences et des autorisations d'importation (ALGEX) et au respect des normes techniques et sanitaires en vigueur. De plus, certains biens sensibles et délicats font l'objet de contrôles plus stricts et de

¹ <https://www.fao.org/4/y1579f/y1579f03.htm> (consulté le 24/04/2025 à 18h50).

procédures administratives spécifiques, y compris la délivrance de certificats de conformité et d'autorisations préalables.

2.2.1. Les marchandises interdites ou suspendues à l'importation et à l'exportation

- Les biens (marchandises) usagés (Art 50 de la loi de Finances complémentaire pour 2009, modifié par l'Art 54 de la loi de finances complémentaire pour l'année 2010) ;
- Les marchandises contrefaites ou celles portant de fausses marques laissant croire qu'elles sont d'origine algérienne (Art 22 du code des douanes).
- Les jouets imitant les armes de poings et autres (arrêté du 25 janvier 1997, interdisant l'importation, la fabrication, la distribution et la commercialisation de jouet imitant des armes de poing et autres),
- Les substances explosives (pétards et autres articles pyrotechniques) (décret 63-291 du 02/08/1963 et décret présidentiel n°90-198 du 30/06/1990).
- Les drogues, stupéfiants et substances vénéneuses.
- Les pneus usagés et rechapés (arrêté interministériel du 01/07/2000)
- Les véhicules usagés à l'exception des véhicules importés par les non-résidents sous le régime de l'admission temporaire (art 40 de la loi de finances pour l'année 2010).
- Les armes et munition.
- Les véhicules de marque Toyota « Land Cruiser » Pick-up sous tous les régimes douaniers.
- Les pièces de rechange usagées à caractère commercial.
- Les livres et tout manuscrit, film et autres articles portant atteinte à la moralité et aux bonnes mœurs.
- Les substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO).

Dans le secteur agroalimentaire en Algérie, les autorités ont mis en place diverses mesures restrictives pour réduire la dépendance aux importations et favoriser la production locale. Cela comprend l'émission de licences d'importation, des limitations temporaires sur certains articles, ainsi que l'imposition de droits de douane élevés sur des produits jugés non essentiels. L'objectif de ces règles est de protéger l'économie nationale, de diminuer le déficit commercial et d'encourager les investissements dans le secteur agricole. Cependant, elles peuvent parfois

entraîner des pénuries, une augmentation des prix et des tensions avec les partenaires commerciaux.

Section 03 : Stratégies d'adaptation des entreprises face aux enjeux internationaux

Dans un environnement international en constante évolution, les entreprises opérant dans le secteur agroalimentaire doivent faire face aux défis externes complexes. Ces défis peuvent découler de plusieurs facteurs tels que des changements réglementaires, de restrictions commerciales ou encore des variations du cours des matières premières. Face à ces incertitudes les entreprises importatrices sont amenées à changer leurs approches et à développer des solutions d'adaptation pour sécuriser leur chaîne d'approvisionnement.

Cette section explore les différentes stratégies mises en œuvre par les entreprises pour faire face aux enjeux internationaux et garantir un approvisionnement régulier en matières premières.

1. Gestion de la volatilité des marchés et des prix des matières premières

1.1. Diversification des sources d'approvisionnement :

Les dernières années ont montré qu'à travers les conflits commerciaux, ou le conflit Russo-Ukrainien, ou la pandémie du COVID-19, les entreprises qui ne diversifient pas leurs chaînes d'approvisionnement sont mal préparées aux prochaines perturbations.

La diversification des chaînes d'approvisionnement constitue une multitude d'avantages pour l'entreprise importatrice, cela évite la dépendance à un seul fournisseur et évite toutes interruptions, tout d'abord lorsque les fournisseurs sont présents sur différentes régions du monde cela sécurise les opérations des fluctuations économiques qui se produisent dans une région mais n'affecte pas une autre. D'autant plus que la main d'œuvre disponible, et le coût de production varie d'une région à une autre où toutes les entreprises cherchent à être compétitives dans le but d'offrir le prix le plus bas.

Les entreprises peuvent aussi se prémunir contre les risques liés à la variabilité des prix en utilisant des instruments financiers comme les contrats à terme, des options d'achats ou de vente sur les marchés financiers, ou des contrats de gré à gré.

Les options sont un moyen efficace de gérer le risque lié au cours des produits de base. Une option donne à son détenteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter (call) ou de vendre (put) une quantité donnée d'une marchandise à un prix convenu à l'avance (prix d'exercice) pendant une période donnée. Grâce aux options, les acteurs du marché peuvent se couvrir contre les mouvements de prix défavorables tout en tirant parti des conditions de marché favorables.¹

Les contrats à terme standardisés sont des accords juridiques portant sur l'achat ou la vente d'un produit, d'un actif ou d'un titre à un prix et à une date convenue à l'avance. Ils sont négociés sur un marché à terme et normalisés sur les plans de la qualité et de la quantité. Ces contrats permettent aux producteurs et aux acheteurs de bloquer les prix des produits de base, réduisant ainsi l'incertitude et la volatilité liées aux cours du marché au comptant. En proposant un prix prévisible, les marchés à terme peuvent aider les producteurs à gérer les risques et à prendre des décisions d'investissement plus éclairées. Les contrats à terme de gré à gré sont des contrats dérivés personnalisables conclus entre deux parties pour acheter ou vendre un actif à un prix et à une date convenue à l'avance. Ils ne sont pas négociés sur un marché centralisé et sont considérés comme des instruments de gré à gré. Ces contrats à terme permettent aux acteurs du marché de se couvrir contre le risque de volatilité des cours, garantissant ainsi une plus grande stabilité et prévisibilité des opérations.²

1.2. Gestion des risques via les instruments financiers

Face à l'instabilité des marchés des matières premières, la gestion des risques financiers est devenue une priorité pour les entreprises agroalimentaires. Ces dernières cherchent à se prémunir contre les fluctuations imprévisibles des prix qui peuvent impacter significativement leurs coûts de production et par conséquent leur compétitivité sur les marchés internationaux. Pour cela ces entreprises se dirigent de plus en plus à des instruments financiers de couverture, parmi lesquels on trouve principalement les contrats à terme, les options et les contrats de gré à gré.

1.2.1. Les contrats à terme

Un contrat à terme est un engagement ferme et définitif de recevoir ou de livrer un actif sous-jacent à une date future (l'échéance) et à un prix fixé d'avance. Le sous-jacent du contrat peut prendre une infinité de formes : actions, obligations, indices, taux, devises, marchandises. On

¹ Conférence Des Nations Unies Sur le Commerce et le Développement, *Faire face à la volatilité des cours des produits de base dans les pays en développement tributaires de ces produits*, 9-11 octobre 2023.

² Ibid.

achète un contrat à terme lorsque l'on souhaite acquérir le sous-jacent à l'échéance au prix fixé d'avance. On vend un contrat à terme dans le cas inverse. Un acheteur de contrat à terme anticipe l'augmentation du prix du sous-jacent. Un vendeur anticipe une baisse.¹

Ce mécanisme offre aux entreprises la possibilité de bloquer le prix de leurs achats ou de leurs ventes, réduisant ainsi l'incertitude liée aux fluctuations du marché.

Dans le secteur agroalimentaire ces contrats concernent généralement des produits comme le blé, le maïs, le sucre, le café ou encore les produits laitiers. Grâce à ce type d'instruments financiers, les entreprises peuvent stabiliser leurs coûts de production et de distribution, même face à des événements géopolitiques ou climatiques imprévisibles.

1.2.2. Les options

Une option est un produit dérivé qui établit un contrat entre un acheteur et un vendeur. L'acheteur de l'option obtient le droit, et non pas l'obligation, d'acheter (*call*) ou de vendre (*put*) un actif sous-jacent à un prix fixé à l'avance (*strike*), pendant un temps donné ou à une date fixée. Ce contrat peut se faire dans une optique de spéculation sur le prix futur de l'actif sous-jacent, ou d'assurance contre une évolution défavorable de ce prix. L'actif sous-jacent peut par exemple être une action, une obligation, un taux de change entre deux devises, une matière première ou encore un contrat à terme sur n'importe lequel de ces produits.²

Les options sont particulièrement efficaces dans un secteur comme l'agroalimentaire où plusieurs facteurs tel que des conditions climatiques, tensions géopolitiques ou fluctuations des devises peuvent fortement influencer les prix. L'intégration de ces instruments financiers dans les stratégies des entreprises permet de leur offrir une prévisibilité de coûts, minimiser les pertes potentielles et renforcer leur compétitivité sur le marché mondial.

1.2.3. Les contrats de gré à gré (Over The Counter)

Le marché libre ou de gré à gré se caractérise par l'inexistence d'un règlement général des opérations réalisées. Il n'y a pas d'autres clauses que celles qui figurent sur le contrat qui lie les deux parties.³

¹ SENTIS, (Patrick) : *Les marchés financiers*, édition e-theque, p.77.

² <https://fr.wikipedia.org/wiki/Option> (consulté le 11/05/2025 à 18h).

³ BENCHABANE, (M) : *Étude comparative des marchés financiers maghrébins cas : Maroc, Algérie, Tunisie*, mémoire de magistère en Sciences Économiques, Université Mouloud MAMMERI, Tizi-Ouzou, 2012, p.36.

Les contrats de gré à gré (Over-The-Counter, OTC) sont des accords personnalisés conclus directement entre deux parties, sans passer par un marché organisé. Ils permettent d'adapter précisément les conditions du contrat (quantité, échéance, modalités de livraison) aux besoins spécifiques de l'entreprise.

Dans le secteur agroalimentaire, contrairement aux contrats à terme standardisés négociés sur des marchés organisés, les contrats OTC offrent une grande flexibilité en termes de volume, de durée, de qualité des produits, de modalités de livraison et de conditions de paiement.¹ Cette flexibilité permet aux entreprises agroalimentaires d'adapter précisément les contrats à leurs besoins spécifiques ce qui est particulièrement utile dans un secteur où les contraintes logistiques, la saisonnalité et la variabilité des produits jouent un rôle majeur.

2. Face aux enjeux environnementaux et climatiques :

Le secteur agroalimentaire repose essentiellement sur les surfaces arables disponibles ainsi que de la main d'œuvre qualifiée pour la récolte, hormis ces deux facteurs essentiels, un élément clé pour cultiver la terre est le climat et la disponibilité en eau.

De par sa nature, le secteur agricole est en effet très sensible aux aléas climatiques. De plus, les systèmes de culture actuels, comme les monocultures, requièrent un climat stable et des conditions idéales. Certaines cultures ont des besoins très spécifiques et ne poussent que dans des conditions géographiques et climatiques spécifiques. Ainsi, l'agriculture industrielle se porte préjudice en contribuant aux changements climatiques.²

Les dérèglements climatiques menacent donc directement la souveraineté alimentaire mondiale. Et ses effets se font d'ailleurs d'ores et déjà ressentir. Dans les décennies à venir, des conditions climatiques inhabituelles risquent de devenir de plus en plus courantes avec une multiplication de phénomènes météorologiques aussi extrêmes que variés, tels que :

- 13) Les vagues de chaleur, les sécheresses et la désertification.
- 14) La salinisation des terres.
- 15) Les variations imprévisibles de la pluviosité.
- 16) La réduction des réserves en eau par endroits, les inondations et la prolifération des parasites et des maladies dans d'autres.

¹ Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), *FINANCEMENT DES CHAÎNES DE VALEUR AGRICOLES*, rapport 2011, p.40-50.

² <https://www.greenpeace.fr/agriculture-dereglemets-climatiques/> (consulté le 30/04/2025 à 11h).

L'agriculture est à la fois une victime et un acteur des changements climatiques. D'un côté, les activités agricoles sont responsables d'environ 30% des émissions totales de gaz à effet de serre, principalement en raison de l'utilisation d'engrais chimiques, de pesticides et de déchets d'origine animale. Ce taux est appelé à augmenter en raison non seulement à la croissance de la demande alimentaire mondiale, mais aussi de l'intensification des pratiques agricoles.

Ces gaz à effet de serre comprennent de l'oxyde nitreux (N₂O), du dioxyde de carbone (CO₂) et du méthane (CH₄), qui contribuent tous aux changements climatiques et au réchauffement de la planète, et ont donc une forte incidence sur la durabilité des systèmes de production agricole.¹

Afin d'atténuer sa contribution au changement climatique, il faut se tourner vers l'agriculture des principes du développement durable tels que définis par la communauté internationale à Rio de Janeiro en juin 1992, qui s'agit d'un système de production agricole qui vise à assurer une production pérenne de nourriture, de bois et de fibres en respectant les limites écologiques, économiques et sociales, qui vise notamment à réduire l'impact environnemental de l'agriculture. C'est une agriculture qui protège la biodiversité, l'eau et les sols.²

En 2022, l'ensemble de la flotte mondiale compte plus de 100 000 bateaux, dont la moitié de navires marchands, les plus consommateurs d'énergie sont à l'origine de plus de trois quarts des émissions liées au transport maritime international³, et pour parcourir la planète ils utilisent l'un des carburants des plus polluants appelé bunker qui lors de sa combustion, émet un cocktail de gaz à effet de serre : du CO₂, du méthane (CH₄) et du protoxyde d'azote (N₂O) responsable du réchauffement climatique.

Pour cela, les États membres de l'Organisation maritime internationale (OMI), réunis à Londres, ont approuvé pour la première fois, vendredi 11 avril 2025, un système mondial de tarification du carbone visant à permettre la décarbonation du transport maritime international qui s'est engagée à réduire à zéro les émissions de gaz à effet de serre du transport maritime international d'ici 2050.⁴

¹ <https://www.iaea.org/fr/themes/reduction-des-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre#:~:text=L'agriculture%20est%20%C3%A0%20la,de%20d%C3%A9chets%20d'origine%20animale>. (Consulté le 30/04/2025 à 12h25).

² https://fr.wikipedia.org/wiki/Agriculture_durable (consulté le 30/04/2025 à 12h40).

³ Le Monde, COP27 : le fret maritime est l'un des plus grands émetteurs de CO₂, et il tarde à changer de cap, Mathilde Damgé, 11/11/2022

⁴ <https://www.citepa.org/lomi-approuve-la-reglementation-zero-emission-nette-pour-le-transport-maritime-mondial/#:~:text=En%202023%2C%20l'OMI%20s,ici%20respectivement%202030%20et%202040>. (Consulté le 30/04/2025 à 13h).

Les mesures approuvées associent une nouvelle norme en matière de combustible pour les navires et un mécanisme mondial de tarification des émissions. Ces mesures qui devraient être officiellement adoptées en octobre 2025 avant d'entrer en vigueur en 2027.

Le transport qui est une séquence fondamentale du processus d'approvisionnement est responsable d'une majeure partie de la pollution et du changement climatique, ce qui pousse les entreprises à revoir leurs stratégies et adopter de nouveaux modes de transport dite Green shipping, afin de réduire l'empreinte carbone, et les obligent à s'aligner avec les mesures internationales des organisations intergouvernementales et opter pour un approvisionnement durable, en adoptant des pratiques durables, une sélection des fournisseurs engagés dans l'approvisionnement responsable où la digitalisation de la gestion au service de la logistique verte.

Conclusion du chapitre :

Les fluctuations économiques mondiales, les crises sanitaires, les conflits géopolitiques et les nouvelles formes de protectionnisme en générale ont profondément changé les dynamiques d'approvisionnement en matières premières, en particulier dans le secteur agroalimentaire.

Dans ce cadre spécifique les politiques commerciales occupent une place centrale, elles peuvent soit rendre l'accès aux ressources plus aisé soit entraver les échanges et accentuer les déséquilibres. Dans des pays tels que l'Algérie où le secteur agroalimentaire dépend largement des importations encore aujourd'hui ces questions deviennent d'autant plus urgentes à prendre en considération. Les mesures restrictives actuelles visent à diminuer cette dépendance mais elles doivent être accompagnées par une stratégie claire qui soutient la production locale et encourage la modernisation de ce secteur.

Une étude portant sur l'un des piliers nationaux du secteur agroalimentaire, le groupe CEVITAL et plus précisément sa filiale CEVITAL Agro-Industrie permet de mieux appréhender la réalité des importations de matières premières nécessaires à ce secteur en Algérie Elle permet de comprendre également la manière dont les enjeux internationaux influencent sa démarche d'approvisionnement pour répondre aux besoins du marché national.

Chapitre 3 :

**Effets des dynamiques internationales sur les
opérations d'importation des matières
premières au sein de Cevital**

Introduction du chapitre

Lorsqu'un pays est dépourvu de surfaces agricoles, n'atteint pas la situation d'autosuffisance alimentaire, il n'y'a pas d'autre alternative que d'importer la matière première, une position de dépendance des marchés extérieurs, le plaçant ainsi à la merci des aléas des prix mondiaux.

Au cours de ce volet pratique de l'étude, nous débuterons par une présentation globale du groupe Cevital et de sa filiale Cevital agro-industrie, notre organisme d'accueil, pionnière dans son secteur. Lors de la deuxième section nous présenterons la méthodologie de recherche adoptée pour notre étude analytique descriptive qui s'articule autour du processus d'importations des matières premières et l'impact des enjeux internationaux sur ce dernier à l'aide d'outils qualitatifs : guide d'entretien semi-directif et non directif qui nous sera alors utiles pour mettre en exergue les entraves observés lors du processus d'importation. Enfin, Nous clôturerons ce chapitre par une dernière section contenant une synthèse des principaux enseignements tirés et des recommandations formulées concernant les pratiques de l'entreprise.

Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil

La présentation de l'organisme d'accueil est une étape clé pour mieux cerner les enjeux, les valeurs et les objectifs de l'entreprise. Dans la première section de ce chapitre, nous présenterons l'entreprise CEVITAL SPA ainsi que sa filiale CEVITAL Agro-Industrie, l'institution qui a été la focalisation de notre étude empirique.

1. Vue globale sur le groupe CEVITAL

Le Groupe Cevital est une entreprise familiale algérienne fondée principalement avec des capitaux privés. Son aventure commence en 1971 avec l'acquisition d'une participation de 20% dans SOCOMEG, une société spécialisée dans la construction métallique.

Cevital est le premier groupe privé Algérien, présent également au niveau international¹, l'entreprise c'est constitué autour de l'idée forte de bâtir un ensemble industriel intégré, initialement centré sur le secteur agroalimentaire. Ses activités principales comprennent le raffinage d'huile et de sucre, la production de dérivés, le négoce de céréales, ainsi que la distribution de produits destinés à l'alimentation humaine. Parallèlement à son développement dans l'agroalimentaire, Cevital a diversifié ses activités en s'étendant à la grande distribution, à la logistique, à l'industrie du verre plat, au gros électroménager (réfrigérateurs, machines à laver, fours), à la distribution automobile, à la préfabrication immobilière et aux matériaux de construction, notamment ceux utilisés dans la fabrication du verre plat.

Cevital est aujourd'hui le plus grand groupe privé en Algérie. Avec 18 000 employés et 26 filiales réparties sur trois continents², il incarne le dynamisme et l'ambition de l'économie algérienne.

1.1.Fiche technique

Tableau n°3.1 : Fiche technique de Cevital

<i>Dénomination sociale</i>	SPA CEVITAL est régie par le code de commerce modifié et complété par le décret législatif n° 08/93 du 25 avril 1993 et l'ordonnance n° 27/96 du 9 Décembre 1996 et l'ensemble des
-----------------------------	--

¹ Le monde Afrique, BOZONNET, (C) : « Issad Rebrab, le milliardaire qui dérange », 25/05/2016.

² <https://www.cevital.com/lhistoire-du-groupe/> (consulté le 04/05/2025 à 17h53).

	textes à caractère législatif et réglementaires ultérieurs.
<i>PDG</i>	Monsieur REBRAB Malik (30 Juin 2022)
<i>Siège social</i>	Îlot D, N 6 Zhun Garidi II, Kouba 16005, Alger, Algérie
<i>Statut juridique</i>	Société par action
<i>Activité</i>	Industrie agroalimentaire Services et manufactures Construction Distribution Industries primaires
<i>Filiales</i>	Cevital Agro, Samha, Brandt, Weg Algerie, Mfg, Solaris, Oxxo, Alsev, Cevital Mineral, Alliance Glass, Numilog, Ct Log, Metal Sider, Metalstructure, Baticompos, Cogtep, Aac, Immobis, Promotion Immo, Keep Contact, Antei, Futur Media
<i>Capital social</i>	68 760 000 000 DZD
<i>Actionnaires</i>	Famille REBRAB à 100% <ul style="list-style-type: none"> • Malik REBRAB (Président-directeur général) • Issad REBRAB • Omar REBRAB • Salim REBRAB • Yassine REBRAB
<i>Contacts de la direction générale</i>	E-mail : contact@cevital.com Tél : 213 (0) 23 56 38 02 / 213 (0) 23 56 38 86 Fax : 213 (0) 23 56 38 14 / 213 (0) 23 56 38 79 Site web : www.cevital.com

Source : Établi par nos soins à partir de multiples documents de CEVITAL.

1.2. Évolution historique du groupe

Les étapes clés du développement de CEVITAL sont les suivantes : ¹

¹ HAFSI, (T) : ISSAD REBRAB : Voir grand, commencer petit et aller vite, CASBAH éditions, 2013, p.376.

1971 – 1988 : Le lancement dans la construction métallique à travers la participation, la création et l'acquisition de plusieurs sociétés de construction métallique : SOCOMEG, PROFILOR, SOTECOM, SACM, ENALUX, METAL SIDER, METALLOR.

1991 :

- Reprise des activités I.B.M en algérie.
- Création de liberté et du quotidien d'information.

1992 : Création de l'Agro-grain pour l'importation et la distribution de produits alimentaires.

1997 : Création de Hyundai Motors Algérie pour la distribution de véhicules de Hyundai.

1998 : Création de la filiale Cevital Agro-Industrie.

2006 :

- Création de Numidis et Immobis.
- Acquisition de Cojek (production de jus et de conserve).

2007 :

- Création d'une usine de verre plat MFG.
- Création de SAMHA pour la distribution des produits électroniques et électroménagers de marque SAMSUNG.

2008 :

- Création de MFG Europe pour la commercialisation de verre plat en Europe.
- CRÉATION DE NUMILOG.
- Création de NOLIS, filiale pour le transport maritime.

2009 :

- Construction d'une usine de production de produits électroniques et électroménagers de SAMSUNG.
- Construction d'une nouvelle raffinerie de sucre avec une de capacité de production d'un million de tonnes par an.
- Construction de deux centrales électriques en cogénération de 2x25MW.

2013 :

- Rachat de 67% du capital de Michelin Algérie, producteur de pneumatique.

- Acquisition du groupe français Oxxo, spécialisé dans la menuiserie PVC.
- Acquisition d'une usine d'aluminium Alas en Espagne.

2014 :

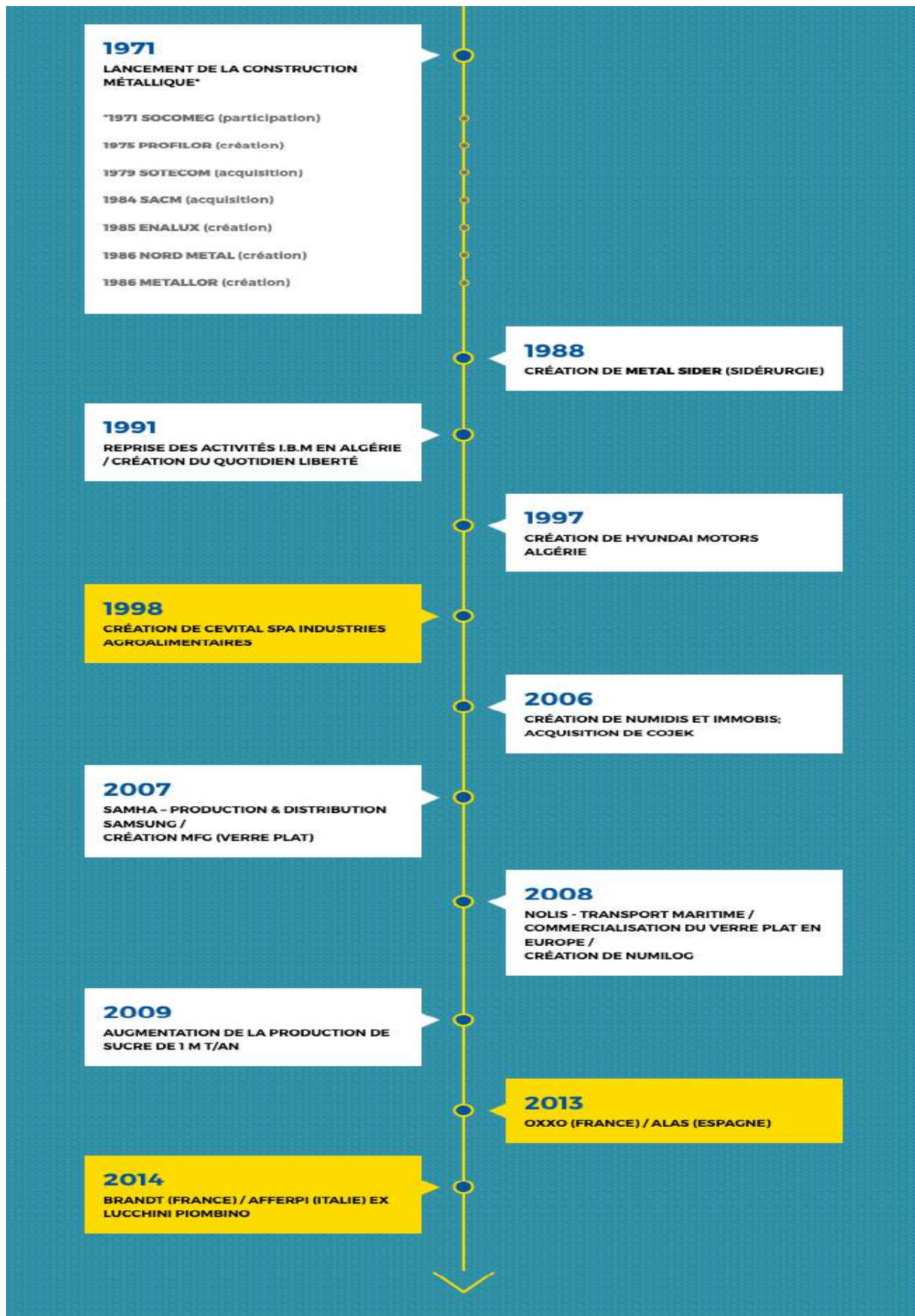
- Acquisition de Brandt, le groupe français spécialisé en électroménager.
- Acquisition de AFFERP, groupe italien d'acier ex LUCCHINI PIOMBINO.

1.3. La stratégie de développement du groupe

Cevital s'est construit autour de l'ambition et de la vision de son fondateur de bâtir un groupe industriel d'envergure mondiale, très compétitif, tourné vers l'exportation et l'international. Le groupe possède des unités de production de taille mondiale, équipées des technologies les plus évoluées. La stratégie du Groupe s'appuie sur une forte compétitivité en termes de prix, de qualité, de volumes, de logistique, de robotisation, de co-localisation. Une place de choix est également accordée à la Recherche et Développement, à l'innovation et au talent des collaborateurs. Ces atouts compétitifs forment le socle d'une industrie dynamique, exportatrice, créatrice d'emplois et attractive pour la jeunesse algérienne.¹

¹ <https://www.cevital.com/la-strategie-de-developpement/> (consulté le 04/05/2025 à 18h40).

Figure n°3.1 : Étapes historiques du développement du groupe



Source : <https://www.cevital.com/lhistoire-du-groupe/> (consulté le 04/05/2025 à 17h40).

Pour effectuer notre étude, nous avons réalisé notre stage au sein d'une filiale du groupe qui est CEVITAL agro-industrie.

2. Présentation de CEVITAL agro-industrie

Cevital agro-industrie filiale du groupe Cevital est une entreprise privée considérée aujourd'hui comme le leader du secteur agroalimentaire en Algérie.

C'est en Mai 1998 à Bejaïa que cette entreprise voit le jour, avec pour principaux actionnaires Issad REBRAB le fondateur et ses fils en investissant dans le secteur agro-alimentaire, marquant ainsi le lancement officiel dans une dynamique de croissance diversifiée.

Implantée au sein du port de Bejaïa en Algérie, Cevital Agro-Industrie conçoit des produits de qualité supérieure à des prix compétitifs, grâce à ses installations performantes, son savoir-faire, son contrôle strict de qualité et son réseau de distribution. Elle couvre les besoins nationaux et a permis de faire passer l'Algérie du stade d'importateur à celui d'exportateur pour les huiles, les margarines et le sucre. Ses produits se vendent dans plusieurs pays, notamment en Europe, au Maghreb, au Moyen Orient et en Afrique de l'Ouest.¹

L'entreprise regroupe plusieurs unités de production chacune intégrant des entités de développement dédiées à l'expérimentation et au lancement de nouveaux produits. Parmi les plus remarquables figurent la plus grande raffinerie de sucre au monde, avec une capacité annuelle de 2 millions tonnes/an, ainsi que la plus grande raffinerie d'huile en Afrique, capable de produire 570 000 tonnes /an. Par ailleurs, le complexe de Bejaïa abrite le principal terminal de déchargement portuaire du bassin méditerranéen, pouvant traiter jusqu'à 2 000 tonnes/heure.

Le siège de Cevital agro-industrie est fixé au nouveau quai, arrière-port de Bejaïa à 3 Km du sud-ouest de cette ville, à proximité de la RN 26 avec une superficie de 45 000 m².

¹ <https://www.cevital.com/cevital-agro-industrie/> (consulté le 04/05/2025 à 19h10).

La société possède un terminal de déchargement portuaire de 200 000 tonnes/heure pour la réception de matières premières et possède aussi réseau de distribution très important avec pas moins de 52 000 points de vente à travers le territoire nationale.

Figure n°3.2 : Localisation géographique de Cevital Agro-Industrie



Source : Documents internes de CEVITAL.

L'emplacement de Cevital agro-industrie constitue un atout stratégique majeur car la proximité du terminal portuaire facilite grandement l'importation des matières premières et l'exportation des produits finis, réduisant ainsi les délais logistiques et les coûts de transport.

2.1. Historique du développement de CEVITAL Agro-industrie

Cevital agro-industrie est une entreprise qui ne cesse de se développer depuis sa création et qui s'est rapidement imposée dans le paysage industriel Algérien¹ :

1998 :

- Création de CEVITAL agro-industrie et le lancement de la raffinerie d'huile de 570000 T/An.

¹ <https://hivedigit.org/sites/cevital/qui-sommes-nous/> (consulté le 05/05/2025 à 10h).

- Lancement de la première marque d'huile de table de haute qualité, 100% tournesol « FLEURIAL ».

2001 :

- Lancement de la première marque de margarine de table « FLEURIAL ».

- Lancement de la marque de margarine « MATINA », mélange équilibré de beurre pur (50 %) et de margarine végétale (50 %).

2002 :

- Lancement de la première marque de sucre blanc « SKOR » et de la raffinerie de sucre (avec une capacité de 650000 T/An de sucre blanc et de 25000 T/An de sucre liquide).

- Lancement de la margarine de feuilletage « LA PARISIENNE » pour les boulangeries et pâtisseries.

2003 :

- Lancement du Smen « MEDINA ».

- Lancement du site Internet www.cevital.com pour la diffusion d'informations aux consommateurs.

2006 : - Lancement des premiers jus « TCHINA » après l'acquisition de L'ex COJEK.

2007 : - Lancement de l'eau minérale naturelle sous la marque « LALLA KHEDIDJA ».

2016 : - Lancement du sucre roux.

2018 : - Lancements des sauces et condiments.

2.2. Les activités et la capacité de production de Cevital agro-industrie

Cevital Agro-Industrie se distingue aujourd'hui comme le leader du secteur agroalimentaire en Algérie, grâce à la détention d'environ 70 % de la part de marché nationale. Cette position dominante est le résultat d'une stratégie industrielle ambitieuse et d'investissements massifs dans des infrastructures de pointe. Le groupe possède le plus grand complexe privé du pays qui regroupe plusieurs unités de production modernes et intégrées, notamment deux raffineries de sucre, une raffinerie d'huile, une unité de sucre liquide, une margarinerie, une unité de conditionnement d'eau minérale, une unité de fabrication et de conditionnement de boisson rafraîchissantes, une conserverie et une unité de fabrication de chaux calcinée.¹

Elle possède également des silos portuaires ainsi qu'un terminal de déchargement portuaire d'une capacité de 2000 tonnes/heure ce qui en fait le premier terminal de déchargement portuaire en Méditerranée.²

Cette concentration industrielle unique en Algérie permet à Cevital Agro-Industrie de maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeur, de la transformation des matières premières jusqu'à la distribution des produits finis.

Cevital Agro-industrie concentre en grande partie ses activités sur la production et la commercialisation de trois grandes familles de produits agroalimentaires : les huiles végétales, la margarine et le sucre. Ces secteurs représentent le cœur de son expertise industrielle et économique.

La production de l'entreprise ne se limite pas à la commune de Béjaïa, elle déploie ses activités dans plusieurs communes à travers le territoire algérien. Bien que son plus grand complexe soit implanté au port de Béjaïa, l'entreprise dispose d'un réseau étendu de production et de distribution couvrant de nombreuses régions.

¹ <https://www.cevital.com/cevital-agro-industrie/> (consulté le 05/05/2025 à 11h).

² Ibid.

2.2.1. Les activités Cevital au niveau de Bejaïa (complexe principale)

Au niveau de la commune de Bejaia au sein du complexe principale, l'entreprise Cevital concentre principalement ses activités dans :

- La production de la margarinerie.
- Le raffinage de sucre.
- Le raffinage des huiles alimentaires.

2.2.2. L'activité de Cevital au niveau de la commune d'El Kseur (Bejaïa)

Au sein de la commune d'El Kseur, dans la wilaya de Béjaïa, le groupe Cevital est implanté à travers l'unité de production de jus de fruits COJEK située dans la zone industrielle de la ville. Cette entreprise, devenue une filiale de Cevital Agro-Industrie après son acquisition en novembre 2006 dans le cadre d'une démarche de préservation des entreprises publiques algérienne et qui est spécialisée aujourd'hui dans la transformation de fruits et légumes frais et dans la production de jus (Tchina), de nectars et de conserves.

2.2.3. L'activité de Cevital au niveau de la commune Agouni Gueghrane (TIZI OUZOU)

Au niveau de la commune d'Agouni Gueghrane située au cœur du massif montagneux du Djurdjura culminant à plus de 2300 mètres, Cevital possède une unité de production et de conditionnement d'eau minérale, appelée Lalla Khadîdja, inaugurée en juin 2007. Cette unité tire parti de la pureté naturelle des eaux de cette région montagneuse pour offrir une eau minérale de qualité.

2.2.4. L'activité de Cevital au niveau de Constantine et Sétif

Dans la région de Constantine et Sétif, Cevital dispose d'une unité de production de chaux hydratée. Cette unité joue un rôle important dans la production locale de ce matériau utilisé dans plusieurs secteurs, notamment le traitement des eaux, la construction et l'industrie chimique.

Tableau n°3.2 : Capacité de production de CEVITAL agro-industrie

Unité	Capacité
Une raffinerie d'huile	670 000 tonnes/ an
Une margarinerie	180 000 tonnes/an
Une raffinerie de sucre	2 000 000 tonnes/an
Une unité de sucre liquide	210 000 tonnes (matière sèche)/an
Une unité de conditionnement d'eau minérale lalla khedidja	3 000 000 bouteilles /jour
Une unité de production de boisson rafraichissante sans alcool Tchina	600 000 bouteilles/heure
Une conservation de tomates et de confiture de fruits	80 tonnes/jour

Source : document interne de Cevital agro-industrie

Le tableau met en valeur la grande capacité de production des différentes unités industrielles de Cevital Agro-Industrie et permet de constater que l'entreprise dispose d'installations majeures dans des secteurs variés, comme la raffinerie de sucre (2 000 000 tonnes/an) et l'embouteillage d'eau minérale (3 000 000 bouteilles/jour). Cette diversification, alliée à des volumes importants montre la puissance industrielle de Cevital et sa capacité à répondre à la demande du marché national dans plusieurs segments agroalimentaires.

2.3. Les marques et gammes de produits proposées par Cevital Agro-Industrie

Cevital Agro-Industrie propose une large gamme de 36 produits¹ (voir annexe n°3.1 et annexe n°3.2) réparties en neuf catégories distinctes sur le marché local, couvrant divers secteurs de l'agroalimentaire qui permet de répondre aux besoins variés des consommateurs algériens :²

¹ Document interne de Cevital agro-industrie

² <https://www.cevital-agro-industrie.com/nos-produits/> (consulté le 06/05/2025 à 12h50).

2.3.1. Les huiles

Cevital commercialise trois types d'huiles sous la marque « Fleurial », comprenant une huile spéciale pour friture, ainsi que des huiles de colza et de tournesol. L'entreprise propose également une huile de soja sous la marque « Elio ».

2.3.2. Les sucres

Dans la catégorie des sucres, Cevital propose trois variétés sous la marque « Skor »: le sucre blanc raffiné idéal pour la pâtisserie et les boissons, le sucre glace extra fin et le sucre roux cristallisé.

2.3.3. Margarines

Dans le segment des margarines, Cevital met à disposition de ses clients une offre diversifiée. Parmi les références proposées, on retrouve la margarine de table, disponible en plaquette ou en barquette, sous la marque « Fleurial », L'entreprise commercialise également une margarine destinée au feuilletage sous l'enseigne « La Parisienne », un mélange de matières grasses baptisé « Matina », ainsi qu'un beurre pur commercialisé sous le nom « Tendre Gourmand ».

2.3.4. Smen

Cevital propose une version 100 % végétale du smen sous la marque "Medina". Ce produit, élaboré à partir d'huiles et graisses végétales non hydrogénées, est conçu pour apporter une saveur authentique à la cuisine maghrébine, notamment dans les couscous, tajines et pâtisseries traditionnelles.

2.3.5. Les boissons

Dans sa gamme de boissons, Cevital propose de l'eau minérale naturelle ainsi qu'une version gazeuse sous la marque "Lalla Khedidja". La société commercialise aussi sept saveurs de jus de fruits sous la marque "Tchina", incluant citron, mandarine, abricot, pêche, mangue, orange en bouteille en verre, ainsi qu'une variante en canette nommée « TCHINA PEP'S ».

2.3.6. Les confitures

Cevital propose une gamme de confitures sous la marque "Matina" avec trois saveurs gourmandes : fraise, abricot et figue. Ces confitures sont préparées à partir de fruits soigneusement sélectionnés pour offrir un goût authentique et naturel, parfaites à tartiner ou à utiliser en cuisine.

2.3.7. Les sauces

Cevital propose une gamme variée de sauces sous la marque "Fleurial", comprenant notamment une vinaigrette à l'huile d'olive et au citron, une sauce harissa, de la moutarde de Dijon, du ketchup, ainsi qu'une mayonnaise traditionnelle aux œufs frais et une version aromatisée à l'ail et aux fines herbes. Sous la marque "Elio", l'entreprise commercialise également une sauce harissa et une mayonnaise. Par ailleurs, elle met à disposition une mayonnaise en grand format de 3 kg sous la marque "FOODY'S".

2.3.8. Chocolat en poudre

Cevital propose du chocolat en poudre sous la marque "Matina". Ce produit est riche en fer, magnésium et potassium, offrant un apport énergétique idéal pour bien commencer la journée, notamment pour les enfants.

2.3.9. Le miel

Cevital commercialise son miel sous la marque "Medina" avec le produit nommé "Assila".

2.4. Les certifications de CEVITAL agro-industrie

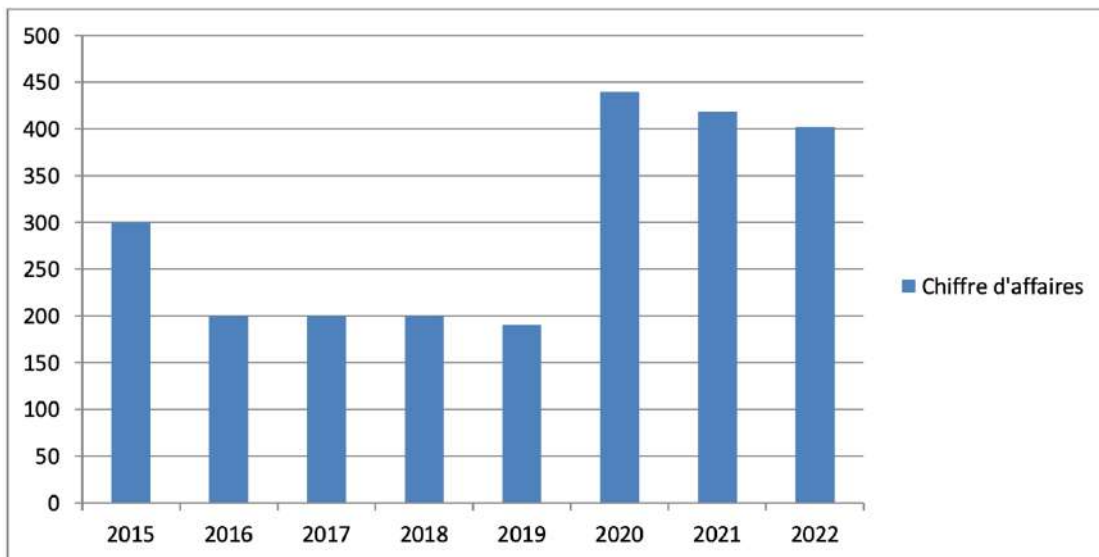
Le groupe Cevital s'est lancé dans une stratégie qui consiste à adopter une politique rigoureuse de certification afin de répondre efficacement aux attentes de ses clients et des différentes parties prenantes. Cette démarche vise à renforcer la confiance et la fidélité de ses partenaires tout en assurant une meilleure visibilité et crédibilité lors des appels d'offres, des processus de référencement et des négociations de nouveaux partenariats. Parmi les certifications détenues par Cevital agro-industrie :

- **Certificat HALLAL** pour tous leurs produits.
- **ISO 22000** : (2018) Sécurité des denrées alimentaires pour tous les produits Certifiés depuis 2009 / Dernier certificat valide jusqu'à Juin 2025.
- **ISO 9001** : (2015) Management de la Qualité Certifié depuis Décembre 2021 / certificat valide jusqu'à Février 2025.
- **ISO 45 001** : (2018) Santé et sécurité au travail (Juin 2023).
- **ISO 22301** : (2019) management de la continuité d'activité (Sep 2023).
- **FSSC 22000 V5.1** : Food Safety system certification pour tous les produits Certifié depuis 2011 / Dernier certificat valide jusqu'à Juin 2025.

2.5.L'évolution du chiffre d'affaires de Cevital Agro-Industrie

L'évolution du chiffre d'affaires de Cevital Agro-Industrie reflète la vitesse de croissance que connaît l'entreprise au fil des années. Cette progression témoigne la capacité de la société à renforcer sa présence sur le marché agro-industriel, à élargir son portefeuille d'activités et à répondre efficacement aux besoins croissants de ses clients. Elle illustre aussi l'engagement constant de Cevital à développer ses infrastructures et à optimiser ses processus pour soutenir son développement commercial.

Figure n°3.3 : Evolution du chiffre d'affaires de Cevital Agro-Industrie de 2015 à 2022



Unité : En milliards de dinars Algériens.

Source : Documents internes de Cevital Agro-Industrie.

La figure montre l'évolution du chiffre d'affaires de Cevital Agro-Industrie entre 2015 et 2022, exprimé en milliards de dinars algériens. On peut remarquer une relative stabilité du chiffre d'affaires entre 2016 et 2019 avec des niveaux nettement inférieurs à celui de 2015. à partir de 2020 on remarque une forte augmentation atteignant un pic durant la même année, puis se maintenant à un niveau moins élevé en 2021 et 2022.

La hausse spectaculaire de 2020 peut s'expliquer par plusieurs facteurs tel que la pandémie de COVID-19 qui a entraîné une augmentation de la demande pour les produits agroalimentaires ou les consommateurs ont privilégié les achats de première nécessité ce qui a bénéficié à des entreprises comme Cevital, L'entreprise a sans doute renforcé sa capacité de production et optimisé sa chaîne logistique pour répondre à cette demande croissante, tout en élargissant sa gamme de produits et en consolidant sa présence sur le marché national et à l'export.

Tableau n°3.3 : Principaux produits importés par Cevital et leurs pays d'origine

MATIERES PREMIERES	PAYS D'ORIGINE
Huile de tournesol	Russie, États Unis
Huile de soja	90% Russie, Turquie, Égypte, Italie, Espagne
Huile de palme	Singapour, Indonésie
Sucre	Brésil

Source : Élaboré par nous-même et les documents internes de Cevital

Ce tableau illustre la dispersion géographique des pays d'où Cevital importe ses matières premières.

3. Missions et objectifs de Cevital

La mission de Cevital est de bâtir un groupe industriel d'envergure mondiale, très compétitif, tourné vers l'exportation et l'international. Pour ce faire, le groupe :

- Développe des unités de production de taille mondiale, équipées des technologies les plus évoluées.
- S'appuie sur une forte compétitivité en termes de prix, de qualité, de volumes, de logistique, de robotisation et de co-localisation afin d'étendre ses produits sur tout le territoire national
- Accorde une place de choix à la recherche et développement, à l'innovation et au talent des collaborateurs.
- Positionner ses produits à l'international grâce aux exportations

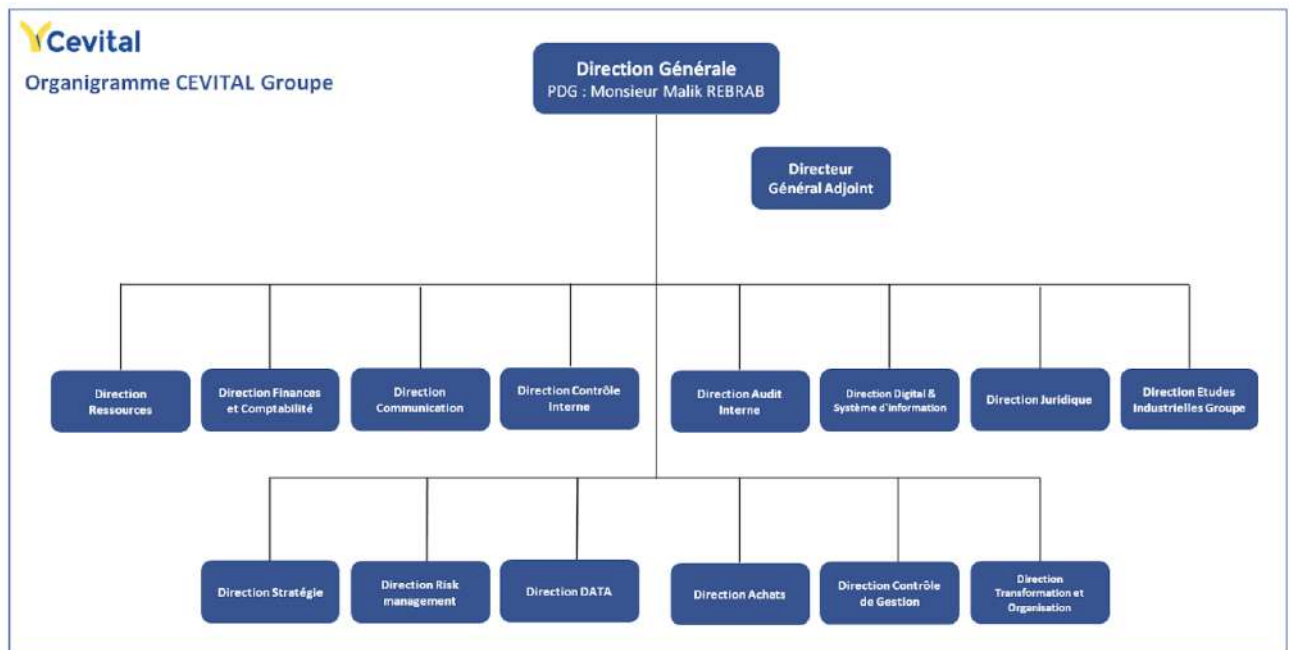
Cette stratégie vise à créer une industrie dynamique, exportatrice, créatrice d'emplois et attractive pour la jeunesse algérienne.

Le succès du groupe repose sur 7 points clés qui se traduisent comme suit :¹

- Réinvestissements systématiques des gains : c'est-à-dire l'investissement des fonds dans des secteurs porteurs pour stimuler la croissance
- Adoption des technologies de pointe : le groupe met l'accent sur l'utilisation des technologies étrangères avancées pour maintenir sa compétitivité
- Valorisation du capital humain : L'attention accordée au choix des hommes et des femmes, à leur formation et au transfert des compétences
- Esprit d'entreprise : encourager l'initiative et la manière d'agir avec détermination
- Le sens de l'innovation : la créativité est au cœur de la stratégie de l'entreprise pour mieux répondre aux besoins changeants des consommateurs
- La recherche de l'excellence : en quête d'amélioration continue pour la qualité et l'efficacité de production
- La fierté et passion de servir l'économie nationale : œuvrer essentiellement pour le développement économique de l'Algérie

3.1. Structure organisationnelle du groupe Cevital

Figure n°3.4 : Organigramme du groupe Cevital

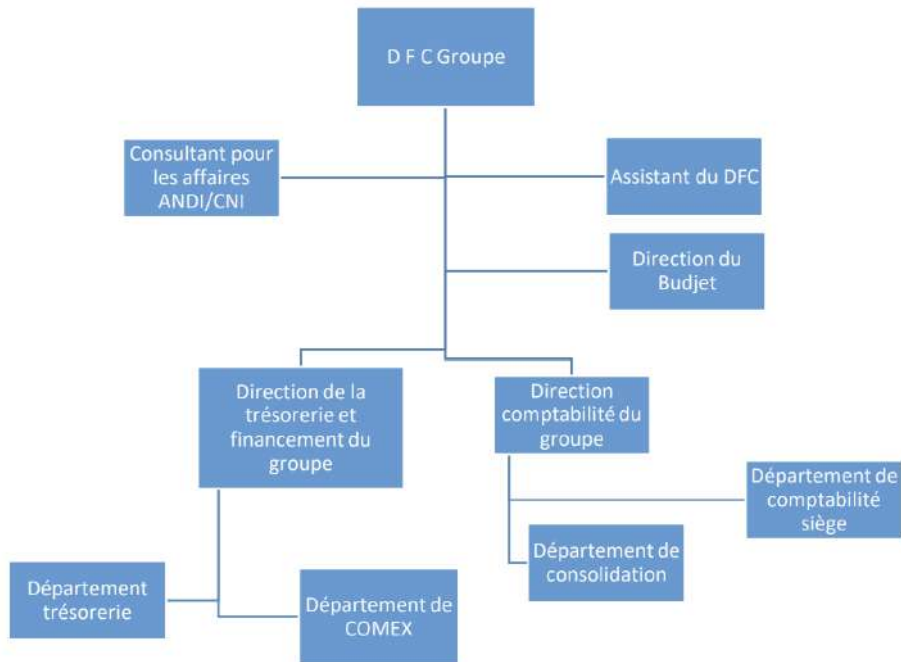


Source : documents internes de Cevital

¹ <https://www.cevital.com/la-strategie-de-developpement/> (consulté le 09/05/2025 à 14h46)

L'organigramme du groupe Cevital illustre une structure hiérarchique centralisée, dirigée par le PDG et un Directeur Général Adjoint. Il met en évidence la diversité des fonctions stratégiques, opérationnelles et de soutien, ce qui reflète une organisation bien structurée, adaptée à un grand groupe industriel aux activités variées.

Figure n°3.5 : Organigramme du département finance et comptabilité



Source : documents internes de l'entreprise

Cet organigramme présente la structure organisationnelle du département finance et comptabilité. Il met en évidence la répartition des responsabilités et la hiérarchie des principales fonctions notamment le service COMEX qui dépend du directeur des finances et de la comptabilité.

Au sommet on trouve le directeur finance et comptabilité qui est appuyé par un assistant et un consultant pour les affaires ANDI/CNI.

Deux directions majeures structurent le cœur des opérations :

- Direction de la trésorerie et financement du groupe : qui supervise la gestion des liquidités et du financement, avec deux départements sous sa responsabilité : la

trésorerie (gestion des flux financiers) et Département de COMEX (lié aux opérations d'imports et d'exports et d'achats de matériel).

- Direction comptabilité du groupe qui assure la gestion comptable, avec un département de consolidation et un département de comptabilité siège (comptabilité centrale).

Section 02 : Enquête sur le processus d'approvisionnement en matières premières face aux défis internationaux

Avant de déterminer la méthodologie la plus compatible avec notre recherche, il faut d'abord cerner l'objectif. Cette section permettra de retracer les principales étapes de notre démarche où nous exposerons l'objectif poursuivi, la méthode retenue, ainsi que les outils utilisés afin de mener cette enquête.

1. Cadre méthodologique de l'enquête empirique

1.1. Objectif de la recherche

L'objectif même de la recherche est d'analyser le processus d'importation dans le secteur agroalimentaire en mettant l'accent sur les défis rencontrés lors de cette étape crucial pour l'acquisition de denrées alimentaires liés aux dynamiques internationales qui perturbent l'approvisionnement, et comment peut-on les contourner.

Notre étude de cas sur Cevital Agro-industrie, précisément sur l'effet des dynamiques internationales sur le processus d'approvisionnement des denrées alimentaires, examine les défis rencontrés lors de l'importation dus au climat tumultueux international et démontre les outils utilisés afin de les surmonter et de mener à bien ces opérations.

1.2. Méthodologie et outil de recherche :

Afin de bien mener notre étude, nous avons opté pour une méthodologie de recherche qualitative analytique, qui s'appuie sur l'observation, les entretiens (de type semi directif et non directif) et qui s'appuie aussi sur l'interprétation des réponses et résultats obtenu.

Le guide d'entretien semi-directif, ce qui permet de recueillir un maximum d'informations grâce à la liberté dont dispose l'interlocuteur suivant la progression des axes du guide d'entretien.

1.2.1. Définition de l'étude qualitative

Une recherche qualitative est « *une étude à caractère intensif, utilisant au niveau de la récolte des données une approche relativement ouverte, non directive, permissive et indirecte des personnes interrogées* »¹ et dont le but principal est de « *développer des concepts qui nous aident à comprendre les phénomènes sociaux dans des contextes naturels (plutôt qu'expérimentaux), en mettant l'accent sur les significations, les expériences et les points de vue de tous les participants.* »²

L'approche qualitative est donc particulièrement **adaptée aux situations dans lesquelles les données chiffrées ne sont pas suffisantes pour apporter une réponse complète à une question.**³

1.2.2. L'observation

L'observation qualitative est une méthode de recherche précieuse qui permet aux chercheurs de plonger dans la complexité des expériences humaines, de recueillir des données et de mieux comprendre les aspects subjectifs d'un phénomène donné. L'observation qualitative se concentre principalement sur la compréhension de la signification, du contexte et des nuances du comportement ou de l'événement observé. Elle implique un examen systématique et détaillé des phénomènes afin d'obtenir des données subjectives et d'explorer la profondeur des expériences humaines.⁴

1.2.3. L'entretien

¹ PELLMANS (P), *Recherche qualitative en marketing*, édition De Boeck, Bruxelles, 1999, p.17.

² POPE (C), MAYS (N): *Qualitative research in healthcare*, édition Wiley-Black Welt, 1995, p. 93.

³ <https://blog.hubspot.fr/marketing/etude-qualitative> (consulté le 10/05/2025 à 7 :30)

⁴ <https://www.questionpro.com/blog/fr/observation-qualitative/> (consulté le 10/05/2025 à 9 :10)

Selon le dictionnaire Larousse : « *l'entretien désigne une conversation entre deux ou plusieurs personnes sur différentes sujettes. Les personnes peuvent être de amis, des membres de la famille ou autres.* »¹

L'entretien est une forme de communication orale entre deux personnes : l'enquêteur et l'enquêté. Il permet de recueillir des informations qualitatives, telles que des opinions, des motivations ou des perceptions, à partir d'un questionnaire préalablement établi ou conduit de manière plus libre.

L'entretien peut se faire de plusieurs façons différentes dont :

- Le face to face,
- La visioconférence,
- Le mailing avec suivi...

1.2.3.1. Les types d'entretien

Il existe trois principaux types d'entretiens, à savoir²:

1.2.3.1.1. L'entretien non-directif

Ce type d'entretien, repose sur l'expression libre de l'enquête, il se renseigne seulement sur le thème de recherche proposé par l'enquêteur et développe librement le sujet et organise son discours comme il le souhaite. L'enquêteur quant à lui doit être à l'écoute, suivre attentivement et note le discours de l'enquêté sans poser de questions.

L'enquêteur doit apparaître réceptif et accepte les propos des informateurs. Cependant, il peut intervenir en manifestant son accord à travers des termes comme (oui, je vois, je suis d'accord, ensuite, ...).

Parmi les avantages de ce type d'entretien c'est qu'il ne nécessite pas vraiment des compétences spécifiques, il suffit juste que la personne soit à l'écoute et essaye de comprendre l'idée de l'enquêté. En revanche, il a l'inconvénient de ne pas pouvoir délimiter le sujet sur lequel l'informateur va s'exprimer.

¹ <https://arlap.hypotheses.org/8170> (consulté le 10/05/2025 à 8 :54)

² Caumont (D) : *Les études de marche*, édition DUNOD, Paris, 1998, p. 93.

1.2.3.1.2. L'entretien directif

Dans ce type d'entretien, l'entretien est plus structuré, c'est comme la méthode du questionnaire, l'enquêteur prépare une série de questions précises sur le sujet de sa recherche et les pose aux interviewés. Le chercheur essaye de poser les mêmes questions à tous les interviewés, pour pouvoir comparer scientifiquement les données, en se basant sur un guide d'entretien, qui sera semi-directif dans le cadre de notre étude.

1.2.3.1.3. L'entretien semi-directif

L'entretien semi-directif est une technique de collecte de données qui contribue au développement de connaissances favorisant des approches qualitatives et interprétatives relevant en particulier des paradigmes constructiviste.

Pour obtenir les données, l'entretien semi-directif se compose d'**une série d'interrogations ouvertes**. Elles sont préparées en amont par le chercheur et les données recueillies devront être interprétées, afin que vous puissiez rédiger une conclusion argumentée.

2. Élaboration du guide d'entretien

Élaboré par nous-même notre guide d'entretien sera semi-directif (voir annexe n°3.3) dans la mesure où nous accorderons une liberté d'expression à nos interlocuteurs, mais nous interviendrons pour les orienter à chaque fois qu'ils tendront à s'éloigner du sujet, afin d'avoir des réponses bien structurées.

Le guide est articulé en 03 axes suivant un cheminement logique pour recueillir un maximum d'informations.

- **Axe 01** : Cadre général du processus d'importation
- **Axe 02** : Enjeux internationaux et politiques commerciales
- **Axe 03** : Contournement des enjeux et diversification des sources d'approvisionnements

2.1 Entrevues :

Les entretiens avec les personnes interrogées se sont déroulés en face à face, nous avons pris des notes afin de collecter les informations fournies, les entretiens ont varié en termes de temps

selon l'interlocuteur où le tableau ci-dessous fournit les indications nécessaires aux entretiens tenus :

Tableau n°3. 4 : Profil des interviewés

Nom & prénom	Poste	Axe étudié	Date et lieu de l'entretien	Durée de l'entretien
Mme Chahinez KHALEF	Manager cellule COMEX	Axe 01	08/05/2025 Siège de Cevital	19 min
Mme Chahrazed KHOUMRI	Trade coordinator	Axe 02	18/05/2023 Siege de Cevital	20 min
Mme Kahina BOUHADOUF	Senior trade execution	Axe 03	18/05/2023 Siege de Cevital	21 min

2.2. Analyse du guide d'entretien

2.2.1. AXE 01 : Cadre général du processus d'importation

Question 01 : Pouvez-vous décrire les principales étapes du processus d'importation des matières premières dans l'entreprise ?

Réponse 01 : « Pour être bref, je dirais que le processus d'importation des matières premières dans l'entreprise se déroule en plusieurs grandes étapes. On commence par identifier et sélectionner les partenaires à l'étranger, puis on discute et établit les accords nécessaires pour chaque opération, car il n'existe pas de contrat global annuel. Ensuite, il faut officialiser chaque transaction auprès d'une institution bancaire, qui est chargée de contrôler la validité et la conformité de l'ensemble des documents requis pour l'importation. Une fois ces vérifications terminées, la marchandise peut être acheminée et soumise aux procédures douanières avant d'être réceptionnée au sein de l'entreprise. Comme c'est un processus assez long et détaillé, je vous donne ici une vue d'ensemble. »

Analyse 01 : Le processus d'importation des matières premières est structuré en plusieurs étapes aussi importantes les unes que les autres dont chaque département de l'entreprise est responsable d'une entre elles afin de garantir le succès des opérations.

Question 02 : Quels sont les critères que vous utilisez pour sélectionner vos fournisseurs à l'international ?

Réponse 02 : « *La sélection de nos fournisseurs à l'international se fait principalement en Suisse, auprès de traders suisses, et le critère le plus déterminant reste la disponibilité. Avec la guerre et la situation actuelle, il n'est pas toujours évident de trouver les quantités nécessaires. Le poids de Cevital sur le marché joue un rôle majeur ça nous permet d'être prioritaires auprès des fournisseurs qui acceptent de nous vendre et de nous approvisionner. Avant, nous travaillions avec des lettres de crédit de montants très importants, de l'ordre de 15 à 18 millions de dollars, Aujourd'hui, après la guerre en Ukraine et en Russie, ces montants sont réduits à 7 ou 8 millions.*

En ce qui concerne la qualité, nous privilégions les fournisseurs avec lesquels nous avons déjà une expérience, ce qui nous garantit une qualité constante. Un autre critère essentiel, c'est la rapidité de livraison, car nous ne pouvons pas nous permettre de rupture de stock, et pour le paiement, Cevital se distingue par sa rapidité, nous sommes capables de régler en cinq jours ouvrables, alors que la réglementation autorise jusqu'à dix jours, cela renforce notre crédibilité auprès des partenaires. Je mentionne la guerre car 90 % de l'huile que nous importons provient de Russie et d'Ukraine, principaux greniers à grains, ce qui illustre l'impact significatif de la conjoncture internationale sur notre approvisionnement. Nous portons aussi une attention particulière à la solidité financière des fournisseurs, à leur capacité à respecter les normes et réglementations internationales, ainsi qu'à leur transparence au niveau des documents contractuels et de traçabilité. Tous ces éléments sont essentiels pour sécuriser nos approvisionnements et garantir la continuité de notre activité. »

Analyse 02 : Les critères utilisés pour le choix du fournisseur dépendent exclusivement de la disponibilité du produit sur le marché surtout dans un contexte en perpétuel tensions, cependant en vue de la position de Cevital sur le marché, elle maintient des exigences élevées en termes de qualité.

Question 03 : **Déterminez-vous des accords stratégiques ou partenariat clés avec les fournisseurs étrangers ?**

Réponse 03 : « *Dans le secteur agroalimentaire, nous ne détenons pas de partenariats stratégiques ou d'accords annuels avec nos fournisseurs étrangers. Les achats se négocient au jour le jour, en fonction des besoins et de la disponibilité sur le marché international. Cela s'explique par la nature très volatile de ce secteur, où les prix et les quantités peuvent évoluer rapidement en raison de facteurs externes, comme les conditions climatiques ou la situation géopolitique. Nous devons donc rester très flexibles et réactifs dans nos négociations.*

Pour ce qui concerne l'activité électroménager du groupe Cevital, il existe effectivement des partenariats stratégiques solides avec certains fournisseurs étrangers. Dans ce domaine, la stabilité des relations et la sécurisation des approvisionnements sont essentielles, ce qui justifie la mise en place d'accords à long terme et de collaborations privilégiées. Cette différence de stratégie entre les secteurs s'explique par la spécificité des marchés et la nature des produits concernés. »

Analyse 03 : L'absence d'accord stratégique ou partenariat témoigne d'une gestion flexible de l'entreprise et par sa capacité de négociation et l'efficacité des opérations logistique. Les dynamiques fluctuantes du secteur agroalimentaire qui dépendent d'une multitude de facteurs exogènes : crises sanitaires, conditions météorologiques, etc. affaiblissent et peuvent mettre en danger les engagements à long terme.

Question 04 : **Quels sont les critères utilisés pour le choix des banques domiciliatrices pour les opérations d'imports ?**

Réponse 04 : *"Pour le choix des banques domiciliatrices dans nos opérations d'import, nous nous basons principalement sur la disponibilité des lignes de crédit. Nous travaillons avec 16 banques présentes en Algérie, qu'elles soient publiques ou privées, ce qui nous permet de répartir le volume important de nos opérations et d'éviter de surcharger une seule institution. Un critère essentiel dans notre sélection reste la réactivité de la banque, une banque capable de domicilier une opération le jour même apporte une réelle valeur ajoutée, alors qu'un délai d'un ou deux jours peut avoir un impact sur la fluidité de notre chaîne d'approvisionnement et cadépend aussi de la nature de l'opération, si elle n'est pas urgente, nous pouvons accepter que la domiciliation prenne un peu plus de temps. Nous prenons également en compte la qualité du service, la capacité de la banque à gérer des dossiers complexes ainsi que la transparence et la fiabilité dans le traitement des opérations. La proximité relationnelle et la facilité de communication avec les interlocuteurs bancaires sont aussi des éléments importants, car ils permettent de résoudre rapidement d'éventuels problèmes ou blocages."*

Analyse 04 : Le choix des banques domiciliatrices repose sur plusieurs critères : des critères financiers (disponibilité des lignes de crédits), opérationnels (la réactivité de la banque et la qualité de service), et le côté relationnel et communication. Tous ces critères réunis assurent la fluidité de la domiciliation bancaire et engagent le choix de la banque.

Question 05 : **Quelles sont les principales difficultés rencontrées lors de la préparation des documents nécessaires à l'importation ?**

Réponse 05 : *« Pour des produits comme l'huile et le sucre, il n'y a pas vraiment de problème au niveau des documents. Ils sont autorisés à l'importation, donc les démarches sont assez simples et bien connues. Mais en ce moment, avec la demande locale qui augmente, on est parfois obligés d'aller plus vite que d'habitude. Il y a une certaine tension sur le marché, donc on doit réagir rapidement, ce qui nous demande plus d'efforts au niveau de la préparation et du suivi. Par contre, pour certains produits chimiques comme l'acide sulfurique, c'est une autre histoire. Là, les autorités demandent des autorisations spéciales. On ne peut pas importer sans avoir obtenu les documents nécessaires à l'avance ce qui complique un peu les choses et peut rallonger les délais. »*

Analyse 05 : Les difficultés liées à la préparation des documents varient selon la nature du produit importé. Concernant les matières premières brutes (huiles et sucre), la procédure est très bien maîtrisée, pour les produits chimiques, les complications concernent l'attribution de dérogations sanitaires qui allongent les délais pour les opérations dues à la lenteur administrative.

Question 06 : Comment évaluez-vous les délais liés à l'obtention des licences et autorisation d'importation ?

Réponse 06 : « Chez nous les licences d'importation ne sont pas vraiment un frein, car elles concernent surtout les entreprises qui font de la revente en l'état, c'est-à-dire qui importent des produits finis pour les vendre directement.

Ce n'est pas notre cas. À Cevital, on est dans un fonctionnement industriel et de production. On importe principalement des matières premières qu'on transforme sur place. Du coup, on n'a pas besoin de licences spécifiques pour la majorité des produits. On peut importer librement, en termes de type et de quantité.

Les seules exceptions concernent certains produits sensibles, comme les produits chimiques. Pour ceux-là, il faut des autorisations particulières, ce qui peut rallonger un peu les délais. Mais en dehors de ça, le processus est assez fluide. »

Analyse 06 : La production industriel moyennant une transformation locale, passe par des procédures administratives à plusieurs niveaux où elles ne constituent pas un frein aux opérations d'imports de matières premières brutes de Cevital mis à part quelques produits chimiques qui nécessitent une documentation propre à eux.

Question 07 : Quels impacts les procédures d'importation ont-elles sur les couts et la planification de vos approvisionnements ?

Réponse 07 : « Les procédures d'importation ont un impact non négligeable sur les coûts et sur la planification des approvisionnements, surtout quand elles sont influencées par des changements réglementaires ou par le contexte géopolitique.

Lorsqu'une nouvelle réglementation entre en vigueur ou qu'il y a une rupture des relations commerciales avec un pays comme ça a été le cas avec l'Espagne on est contraints de réorganiser nos flux d'importation. Ça crée des retards, complique la logistique et engendre automatiquement des surcoûts.

La situation géopolitique actuelle a aussi un effet direct. Avec le conflit au Yémen et les attaques répétées contre les navires en mer Rouge, les armateurs évitent désormais le canal de Suez. Les trajets sont déviés vers le cap de Bonne-Espérance, ce qui rallonge considérablement les délais de livraison et augmente fortement les coûts de transport. L'huile de palme qu'on importe d'Asie du Sud-Est par exemple, met beaucoup plus de temps à arriver et coûte plus cher à acheminer.

Le volet financier est devenu particulièrement sensible, notamment pour les opérations avec la Russie ou l'Ukraine. Depuis le début de la guerre de nombreuses banques en particulier européennes et plus précisément françaises refusent de domicilier des lettres de crédit pour toute opération commerciale en provenance de ces deux pays, même si les produits ne sont pas visés par les sanctions. On peut voir un cas réel d'une opération d'achat d'huile de tournesol d'un montant de 19 millions de dollars qu'on a effectué avant le déclenchement de la guerre et plus précisément le 3/11/2021 de provenance Russe (Intergrain) où la banque a accepté de domicilier la LC (voir annexe n°3.4 et n°3.5), alors que l'opération plus récente 13/02/2025 avec un autre fournisseur Russe (Aston) pour le même produit et pour un montant d'environ 7 millions de dollars, l'opération n'a pas été domicilié en LC mais en remise documentaire (voir annexe n°3.6 et n°3.7).

Cela s'explique par le fait que la grande majorité des transactions internationales se font en dollars américains. Or, pour pouvoir utiliser le dollar, une banque doit passer par une banque correspondante basée aux États-Unis.

Si elle est perçue comme ayant traité une opération à risque, elle peut perdre l'accès à ces services en USD. Et sans cet accès, elle ne peut plus effectuer de paiements en dollars, ce qui est extrêmement pénalisant. Dans les cas les plus graves, la Banque d'Algérie peut même décider de lui retirer son agrément.

Du coup, les banques deviennent très prudentes. Même des ports comme Kaliningrad en Russe, qui ne sont pourtant pas directement visés par les sanctions, restent difficiles à exploiter.

Aujourd'hui, dans ces situations, on ne peut plus utiliser de lettres de crédit. On est donc souvent obligés de passer par la remise documentaire c'est une solution qui nous permet de sécuriser les opérations, mais elle est plus complexe à gérer, prend plus de temps."

Analyse 07 : Les procédures d'importations ont des impacts significatifs sur les couts de planification et d'approvisionnement avec le contexte international instable, comme la guerre en Ukraine, Yémen, ...etc. L'acheminement de la marchandise coute beaucoup plus chère et prend plus de temps, les changements de la réglementation conduisent à des blocages comme

le cas avec l'Espagne, et les restrictions bancaires contraignent l'entreprise à changer de méthode de paiement en passant de LC à remise documentaire une alternative plus lente et qui accentue l'instabilité pour l'entreprise.

Question 08 : Quelles sont les principaux avantages et inconvénients de l'importation ?

Réponse 08 : « *Le principal avantage, c'est qu'elle permet de répondre aux besoins du marché quand la production locale ne suffit pas, ou quand certaines matières premières ne sont tout simplement pas disponibles en Algérie. Dans notre cas, on importe pour faire tourner nos usines, pour transformer, produire, et répondre à la demande des consommateurs.*

D'un autre côté, le point sensible, ce sont les coûts. L'importation pèse sur la balance commerciale du pays, surtout quand elle est importante et continue. Et plus il y a de dépendance vis-à-vis de l'extérieur, plus on est exposés aux aléas : taux de change, tensions internationales, hausse des prix du transport, etc.

Mais aujourd'hui, dans la réalité du terrain, on n'a pas toujours le choix. Quand le produit n'est pas disponible localement ou qu'il ne répond pas à nos besoins industriels, on est obligés d'importer pour assurer la continuité de l'activité. »

Analyse 08 : L'importation de matières premières est l'essence même de l'entreprise, elle assure la continuité de la production industrielle qui permet de satisfaire la demande locale qui est insuffisante et parfois même inexistante, mais la dépendance aux importations expose l'entreprise à de lourdes dépenses en devises, un inconvénient majeur, mais le recours aux importations est inéluctable pour assurer la pérennité de l'entreprise en l'absence d'alternatives locales.

2.2.2. AXE 02 : Enjeux internationaux et politiques commerciales

Question 01 : Comment les fluctuations des prix internationaux des matières premières influent-elles votre décision d'importation ?

Réponse 01 : « *Honnêtement, on n'a pas vraiment le choix c'est soit on achète, soit-on ne peut pas répondre à la demande, mais on suit de très près l'évolution des cours internationaux, notamment à travers la bourse. Dès que la décision d'achat est prise, on doit s'y tenir, Il n'y a pas beaucoup de marge de manœuvre à ce niveau-là.*

Et comme la nature du commerce l'exige, Plus les prix des matières premières augmentent sur le marché mondial, plus cela se répercute directement sur le coût de revient, ce qui oblige à ajuster les prix des produits finis sur le marché local en conséquence

À ce jour, la collecte locale des graines n'a pas encore été lancée, mais c'est un projet envisagé pour les prochaines années, l'objectif est de développer progressivement cette filière afin de réduire partiellement notre dépendance à l'importation, même si la production locale en termes de graine ne suffit pas, nous privilégions l'importation de graines plutôt que celle de l'huile brute. Cette stratégie s'explique par le fait que le coût de l'énergie en Algérie est relativement bas, ce qui rend le processus de transformation localement plus avantageux sur le plan économique.

Il faut également souligner que Cevital applique des normes de qualité très strictes concernant les matières premières, même en cas de hausse des prix, nous sommes tenus de respecter ces exigences. Les négociations avec les fournisseurs peuvent parfois permettre de limiter légèrement l'impact, mais dans les faits, lorsque les besoins sont là, l'achat est inévitable »

Analyse 01 : La fluctuation des prix est un facteur exogène qui ne peut être contrôlé car l'entreprise subit directement cette irrégularité des cours mais n'influence pas les décisions d'importation car satisfaire la demande locale est primordial, où l'entreprise doit faire preuve d'anticipation active pour avoir les meilleurs prix. Cependant elle s'oriente vers l'investissement local afin de réduire la facture des importations.

Question 02 : Comment gérez-vous l'incertitude liée à la volatilité des marchés mondiaux dans la planification des importations ?

Réponse 02 : « *Pour faire face à la volatilité des marchés internationaux, nous adaptons notre stratégie en fonction du type de matière première. Pour le sucre, nous utilisons des contrats à terme appelés "futures", principalement pour bloquer les quantités nécessaires à l'avance, cela nous permet de sécuriser nos volumes sur une période allant parfois jusqu'à un an avant la livraison. Ces contrats ne garantissent pas systématiquement un prix fixe mais l'objectif est avant tout de garantir la disponibilité du produit.*

Pour l'huile brute, la planification repose sur les niveaux de consommation et de vente observés sur le marché local. La demande fluctue selon les périodes de l'année, notamment pendant le mois de Ramadan où elle augmente fortement. Dans ce cas nous achetons des volumes qui couvrent en moyenne trois à quatre mois. L'achat est réalisé lorsque les prix sur

les marchés internationaux sont jugés favorables, tout en respectant la fiche technique et les critères de qualité exigés.

Nous ne dépendons pas d'un seul fournisseur, Le mono-sourcing représente un risque trop important en cas de rupture, c'est pourquoi nous travaillons avec plusieurs fournisseurs. L'origine du produit et le délai de transit sont également pris en compte. En cas de besoin urgent, nous privilégions les pays les plus proches afin de réduire les délais.

Les achats sont effectués par des traders suisses mandatés pour le compte de Cevital. Ils agissent en fonction des besoins que nous avons définis et s'ajustent aux conditions du marché au moment de l'opération »

Analyse 02 : L'entreprise adopte une stratégie bien structurée, différenciée adaptée au type de matière première achetée. Concernant le sucre elle privilégie l'utilisation de contrat à terme par contre pour l'huile elle s'appuie sur les chiffres (demande locale) conjugué aux achats. Cela témoigne de la gestion proactive axée sur la planification et l'anticipation.

Question 03 : **Comment les fluctuations économiques mondiale ont-elles affectées la stabilité et la régularité de vos approvisionnement ?**

Réponse 03 : *« En matière d'approvisionnement, nous avons dû nous adapter à une évolution réglementaire en Algérie. Alors qu'auparavant nous achetions en FOB nous travaillons aujourd'hui en CFR, car la législation impose de passer par la CNAN (la compagnie maritime nationale).*

Les fluctuations économiques mondiales ont un impact réel sur nos opérations. La guerre en Russie, la situation dans la mer Rouge, ou encore la crise post-COVID ont entraîné une hausse importante des coûts logistiques, mais surtout des retards fréquents dans les livraisons. Le prix du fret maritime, après la pandémie, a atteint des niveaux jamais vus.

Malgré ces perturbations, nous n'avons pas le choix et l'approvisionnement doit se poursuivre. Attendre que la situation se stabilise n'est pas envisageable, car cela pourrait entraîner une pénurie à l'échelle nationale.

Pour limiter les risques, nous privilégions des sources plus proches comme la Turquie ou l'Égypte, à condition qu'elles répondent à nos exigences en termes de qualité. Cela nous permet de réduire les délais et d'assurer une meilleure régularité des livraisons, contrairement à des pays plus éloignés comme le Brésil. »

Analyse 03 : La situation économique internationale impacte grandement la stabilité des approvisionnements du groupe où l'adaptation est un élément clé pour garantir la continuité des approvisionnements, l'entreprise opte pour la proximité géographique tout en s'adaptant à l'évolution de la réglementation Algérienne.

Question 04 : Comment les tensions géopolitiques impactent-elles la disponibilité des denrées alimentaires sur le marché mondiale et les procédures administratives ?

Réponse 04 : « Certaines tensions géopolitiques ont eu un impact direct sur nos opérations par exemple Lors du gel des relations commerciales entre l'Algérie et l'Espagne, nous avions des lettres de crédit ouvertes et confirmées avec des fournisseurs espagnols. À la dernière minute, une note de la Banque d'Algérie (voir annexe n°3.8) nous a obligés à annuler les opérations.

La réglementation impose désormais que les navires à destination des ports algériens ne transitent pas par le Maroc. Un engagement doit être signé auprès de la banque chargée de l'opération et même quand l'achat est en CFR et que c'est le fournisseur qui choisit le navire, on vérifie les dernières trajectoires pour s'assurer qu'il n'y a pas eu de transbordement au Maroc ou en Israël.

D'autres vérifications sont exigées tel que la vérification de la taille du tirant d'eau du navire qui ne doit pas dépasser 11,30 mètres pour accéder au port de Béjaïa, on contrôle aussi les trois dernières cargaisons pour s'assurer qu'il ne s'agissait pas de produits toxiques, car on ne peut pas charger de denrées alimentaires après des produits chimiques.

Ces contraintes réduisent les options disponibles et augmentent les coûts logistiques.

La guerre en Ukraine et en Russie a également compliqué le volet financier. Plusieurs banques ne prennent plus en charge les lettres de crédit liées à ces pays, même pour des produits non concernés par les sanctions, La majorité des transactions se faisant en dollars, les banques doivent passer par des correspondants américains. Si une opération est considérée à risque, elles peuvent perdre l'accès aux services en dollars. Sans cet accès, elles ne peuvent plus effectuer de paiements internationaux. Dans certains cas, la Banque d'Algérie peut même retirer leur agrément.

Les lettres de crédit ont donc été remplacées par des remises documentaires pour ces pays, mais seules quatre banques publiques acceptent encore de domicilier ce type d'opérations. »

Analyse 04 : Les tensions géopolitiques et la politique extérieure de l'Algérie contraignent l'entreprise dans le choix des routes maritimes et de ses fournisseurs en réduisant ses options ce qui peut compliquer ou bloquer les transactions surtout le volet financier.

Question 05 : Comment CEVITAL navigue-t-elle dans un environnement fortement réglementé et normé ?

Réponse 05 : « CEVITAL accorde une importance majeure au respect des normes et de la réglementation, aussi bien sur le plan national qu'international. L'entreprise est membre de plusieurs organisations professionnelles, comme la FOSFA (Federation of

Oils, Seeds and Fats Associations) et la GAFTA, qui régissent les échanges internationaux de matières premières agricoles et cela nous permet de rester alignés sur les standards du marché mondial et d'anticiper toute évolution réglementaire ou contractuelle.

En interne, nous travaillons avec des consultants spécialisés et disposons d'un service juridique qui est systématiquement consulté pour valider la conformité de nos opérations, qu'il s'agisse de contrats commerciaux, de procédures douanières ou de questions de propriété intellectuelle.

Nous avons également des transitaires en lien direct avec les services des douanes, qui nous informent en temps réel des nouvelles règles en vigueur, des restrictions ou des conditions d'importation spécifiques.

Le service Trésorerie est en relation constante avec les banques, ils nous informent régulièrement des nouvelles instructions de la Banque d'Algérie, des modifications sur les procédures de paiement comme les lettres de crédit ou les remises documentaires, ainsi que des contraintes liées aux sanctions ou aux zones à risque.

En ce qui concerne la qualité des produits, les exigences sont très strictes. Des pénalités, sous forme de débits de note, peuvent être appliquées aux fournisseurs en cas de non-conformité. Cela concerne aussi bien les critères qualitatifs (dosages, composition, conformité microbiologique ou chimique) que quantitatifs. Les fournisseurs doivent respecter scrupuleusement les cahiers des charges fournis.

Nous collaborons aussi avec des laboratoires internationaux accrédités qui analysent les produits, aussi bien à l'import qu'à l'export. Ces contrôles renforcent notre fiabilité, assurent la conformité sanitaire et facilitent les démarches auprès des autorités douanières et sanitaires locales. »

Analyse 05 : Cevital adopte une stratégie rigoureuse en termes de conformité aux normes, concernant l'aspect qualitatif elle s'appuie sur son appartenance à des organisations internationales combiné à la mobilisation de ressources internes pour garantir la conformité des opérations douanières et financières.

Question 06 : Comment les tensions internationales ont-elles affectées le choix des routes de transport et la ponctualité des livraisons ?

Réponse 06 : « Les tensions géopolitiques, en particulier dans la région de la mer Rouge et du canal de Suez, ont un impact direct sur nos délais d'approvisionnement. Les navires en provenance d'Asie notamment de pays comme la Malaisie, Singapour ou l'Indonésie, d'où provient l'huile de palme sont désormais contraints d'éviter le canal de Suez. Ils empruntent des itinéraires de contournement par le sud de l'Afrique, ce qui allonge

considérablement les temps de transit. Là où une livraison prenait 25 à 30 jours, il faut maintenant près de deux mois.

Cela engendre non seulement des retards dans la livraison, mais aussi une augmentation des coûts logistiques, en raison de la consommation de carburant supplémentaire, de l'immobilisation plus longue des navires et de la rareté des créneaux disponibles.

À cela s'ajoutent des contraintes techniques. L'huile de palme est généralement transportée à bord de très grands navires-citernes, dont le tirant d'eau peut dépasser les 12 mètres lorsqu'ils sont chargés. Or, le port de Béjaïa ne peut accueillir que des navires dont le tirant d'eau ne dépasse pas 11,30 mètres. Pour contourner cette limite, nous avons recours à des "part cargos" : un navire partagé entre plusieurs clients, dont un autre doit décharger sa cargaison avant que le navire n'arrive à Béjaïa, afin de réduire le tirant d'eau.

Le problème, c'est que les affréteurs maritimes cherchent à optimiser leurs routes. Ils essaient donc souvent d'ajouter un deuxième client dans la zone Méditerranée, comme la Tunisie ou le Maroc. Or, avec la réglementation algérienne actuelle, un navire destiné à l'Algérie ne peut pas faire escale au Maroc. Même si l'achat est fait en CFR et que c'est le fournisseur qui choisit le navire, nous devons vérifier les dix derniers ports d'escale du navire. S'il s'est arrêté au Maroc, nous ne pouvons pas l'accepter.

Ces restrictions géopolitiques limitent fortement nos options logistiques et compliquent la planification. »

Analyse 06 : Les routes maritimes notamment les détroits stratégiques sont instables, ce qui oblige un détournement par d'autres routes maritimes, plus longues en transit et plus coûteuses, ajouté à cela des contraintes techniques liés au port d'accueil (Bejaia), et la réglementation Algérienne concernant le transbordement au Maroc et en Israël qui écarte le recours à des cargaisons partagés et qui réduit les possibilités d'optimisation logistique par les affréteurs se répercutant par une logistique plus coûteuse et plus lente.

Question 07 : Avez-vous constaté des effets de changements récents dans les politiques commerciales (barrières tarifaires, restrictions) sur vos approvisionnements ?

Réponse 07 : « Pour les barrières tarifaires nous n'avons pas observé d'effets, par contre les restrictions en ce qui concerne nos approvisionnements, nous avons dû par exemple annuler nos engagements commerciaux déjà entamés avec des fournisseurs espagnols, nous n'avons fait que suivre la note de la Banque d'Algérie qui a gelé toutes opérations commerciales en relation avec l'Espagne »

Analyse 07 : Concernant l'importation de matières premières la réglementation Algérienne N'impose aucune restriction directe à l'entrée ni de barrières tarifaires a

l'entrée, cependant il faut être à jour concernant les décisions relatives à l'origine de la provenance de la matière première importée.

Question 08 : Comment percevez-vous l'équilibre entre protectionnisme et nécessité d'importation ?

Réponse 08 : « Vu la position de Cevital sur le marché local, on est dans l'obligation de répondre à la demande, même si cela implique de recourir à l'importation. On n'a pas le choix, surtout lorsque la matière première n'est pas disponible localement.

Cela dit, Cevital a lancé plusieurs projets pour réduire cette dépendance. Le plus important concerne la trituration de graines oléagineuses pour produire une huile de table 100 % algérienne. Les graines seront collectées auprès d'agriculteurs locaux, mais cela risque de ne pas suffire, étant donné notre capacité de trituration de 11 000 tonnes par jour.

Il y a aussi un projet autour de la betterave sucrière dans le Sud, qui permettra d'extraire la matière première localement. Cela devient rentable grâce au faible coût de l'énergie en Algérie.

Ces projets sont aussi nécessaires pour pouvoir exporter. L'État interdit désormais l'exportation de produits fabriqués à partir de matières premières importées. Il faut donc localiser toute la chaîne pour retrouver une marge d'export à l'avenir. »

Analyse 08 : En l'absence de production locale, l'importation est une option inévitable pour répondre à la forte demande nationale. L'entreprise s'engage dans une démarche d'envergure en substituant les importations par le développement de projets structurants locaux afin de réduire la dépendance aux marchés extérieurs.

2.2.3. AXE 03 : Contournement des enjeux et diversification des sources d'approvisionnements

Question 01 : Comment la dépendance actuelle aux matières premières importées influence-t-elle l'activité de votre entreprise ?

Réponse 01 : « On ne peut pas dire que ça influence négativement notre activité, car l'importation de matières premières brutes est l'essence même de l'activité de Cevital Agro-industrie depuis son début en 1998, quand on parle de raffinerie de sucre ou bien d'huile on parle de l'usine située à Bejaia qui tourne essentiellement à partir de matières premières importées sinon elle serait à l'arrêt sans importations, certes nous sommes

dépendant des marchés extérieurs mais nous ne sommes pas dans une position où les choix s'offrent à nous et nous choisissons, nous subissons cette dépendance aux niveau des couts malheureusement. »

Analyse 01 : La dépendance des importations ne constitue pas un frein pour le groupe industriel, au contraire c'est la source d'alimentation des unités industrielles, par ailleurs les fluctuations économiques ne sont pas choisies mais subit.

Question 02 : **Quelles stratégies adoptez-vous pour diminuer l'effet de la volatilité des prix des matières premières ?**

Réponse 02 : *« Ce volet est entièrement géré par notre département Commodities, en étroite collaboration avec nos traders partenaires en Suisse. Ils suivent de près les fluctuations quotidiennes des marchés internationaux afin de saisir les meilleures opportunités d'achat. L'objectif est clair, sécuriser nos approvisionnements au meilleur coût possible. On essaie toujours d'anticiper les hausses de prix ou les risques de rupture, et lorsque les conditions de marché sont favorables, on déclenche l'achat rapidement pour optimiser nos marges et garantir la continuité de la production. »*

Analyse 02 : Un atout majeur pour faire face à la volatilité des prix est la stratégie prévoyante piloté par les experts des marchés internationaux suisse ainsi que l'équipe Commodités du groupe limitant ainsi l'impact de la volatilité des prix sur la performance économique.

Question 03 : **Quelles stratégies adoptez-vous pour faire face à l'indisponibilité des matières premières et aux complications administratives ?**

Réponse 03 : *« Nous n'avons pas de problème d'indisponibilité concernant les matières premières car nous notre stratégie est basée sur la diversification des sources, des fournisseurs pour ne pas être dépendent d'un seul fournisseur à la fois, nous ne sommes pas mono-sourcing et si un problème arrive concernant le pays du fournisseur, blocage, situation géopolitique instable ou etc... nous pouvons nous orienter vers un approvisionnement sûr, concernant les complications administratives elles concernent le volet financier lors de la préparation documentaire pour la LC, nous devons faire attention au choix de la banque domiciliatrice afin de garantir le succès des opérations. »*

Analyse 03 : L'approche multi-sourcing permet de maintenir la cadence des approvisionnements à un niveau stable, le choix efficace des banques permet de sécuriser les paiements face aux perturbations du commerce international.

Question 04 : **Tenant compte des dynamiques internationales, quelles solutions adoptez-vous pour optimiser les coûts et délais de transport ?**

Réponse 04 : « Nos marges de manœuvre restent limitées face à la conjoncture économique actuelle, qui oblige les navires à modifier leurs routes habituelles, rallongeant ainsi les délais et augmentant les coûts d'acheminement. Pour faire face à ces contraintes, nous anticipons nos commandes autant que possible afin de garantir la disponibilité des produits à temps sur le marché local, malgré les durées de transit prolongées.

Comme l'a précisé ma collègue, chez Cevital, nous accordons une grande importance au respect des délais. Nous sommes même prêts à payer un coût logistique plus élevé, à condition que la marchandise soit livrée rapidement. Cependant, plusieurs facteurs compliquent cette gestion, notamment les exigences strictes imposées par la réglementation algérienne, comme les restrictions liées aux escales dans certains pays tels que le Maroc ou le gel avec l'Espagne, ainsi que le contexte géopolitique actuel, notamment les tensions en mer Rouge ou en Europe de l'Est. Tous ces éléments doivent être intégrés à notre stratégie d'approvisionnement, ce qui impacte directement les coûts.

Pour pallier certaines situations d'urgence, nous nous approvisionnons ponctuellement auprès de fournisseurs locaux disposant d'unités de trituration, comme "SIM", mais cela reste marginal, les volumes étant très faibles par rapport à nos besoins globaux. »

Analyse 04 : Cevital fait preuve d'anticipation logistique, et est même prête à payer plus chère afin de respecter ses engagements en termes de ponctualité.

Question 05 : Comment votre entreprise prend-elle en compte les enjeux environnementaux (réglementations, normes écologiques, impact climatique) dans l'organisation de sa chaîne d'approvisionnement ?

Réponse 05 : « À l'usine de Béjaïa, un service est entièrement dédié aux questions environnementales et au respect des normes. Lorsqu'il s'agit de transport à l'import certaines certifications environnementales internationales sont exigées, et leur validité est systématiquement vérifiée. Un surveillant mandaté par notre entreprise est aussi présent pour contrôler le nettoyage du navire avant le chargement, afin d'éviter tout contact entre nos produits et d'éventuels résidus chimiques. De manière générale nous veillons à respecter au maximum les normes en vigueur, notamment en matière de qualité et d'environnement, et nous sommes membres de plusieurs organisations internationales engagées dans cette démarche. »

Analyse 05 : L'entreprise adopte une démarche écologique spécifiquement dans le cadre du transport maritime, où elle veille au respect des normes environnementales et sanitaires particulièrement dans le chargement de la marchandise.

Question 06 : Avez-vous envisagé ou mis en place des initiatives pour développer des matières premières locales afin de réduire cette dépendance aux importations ?

Réponse 06 : « Oui, la stratégie de l'entreprise s'oriente clairement vers la trituration de graines 100 % locales, en remplacement progressivement l'importation d'huile brute. C'est un projet structurant pour le groupe, avec pour objectif d'extraire l'huile

directement à partir des graines cultivées localement, sur de vastes surfaces agricoles, soutenu par les nouvelles raffineries implantées à Béjaïa. Pour le sucre, un autre projet prévoit la culture de betterave sucrière dans le Sud algérien, notamment à Ghardaïa, ce qui permettrait de produire la matière première localement, de réduire la dépendance aux marchés étrangers et d'alléger la facture d'importation »

Analyse 06 : Le groupe démontre sa forte volonté de réduire la dépendance aux importations soutenu par des infrastructures industrielles adaptées notamment par la trituration de grains et la culture de betterave sucrière. Un projet ambitieux qui renforce la position du groupe sur le territoire national.

Question 07 : Selon vous, que pourraient être les principales pistes ou alternatives envisageables pour réduire progressivement la dépendance aux importations ?

Réponse 07 : « Comme je vous ai dit précédemment, notre projet de trituration est une alternative aux importations mais en Algérie, pour réduire progressivement la dépendance aux importations, il faudrait vraiment encourager la production locale en facilitant par exemple, l'accès aux terres agricoles pour les producteurs, alléger certaines procédures, et accompagner ceux qui souhaitent se lancer dans la culture de matières premières. C'est en développant toute une chaîne locale, de la production à la transformation, on pourra réellement progresser vers une autonomie durable. »

Analyse 07 : Pour que les importations soient réduites il n'y'a qu'un seul moyen d'y parvenir, le soutien de la filière agricole allant de la culture, à la production jusqu'à la transformation industrielle, ce qui renforcera l'autonomie alimentaire du pays.

3. Entretien non-directif :

Afin d'examiner de manière approfondie le processus d'importation des matières premières, nous avons conduit un entretien non directif avec Mme Chahrazed KHOUMRI, trade coordinator au niveau du département Commodités de l'entreprise, le 13 avril 2025. Ce type d'entretien, caractérisé par une approche semi-ouverte, vise à laisser la parole à l'interviewée afin qu'elle expose librement ses connaissances et expériences, tout en nous permettant de guider subtilement la discussion autour d'une thématique clé. Cette méthode a favorisé une récolte d'informations riches et nuancées, offrant une compréhension fine des pratiques en vigueur.

Lors de cet entretien, nous avons invité Mme Chahrazed à s'exprimer librement en lui posant une question ouverte introductive : « *Quelles sont, selon vous, les étapes clés et les principaux enjeux du processus d'importation dans votre activité ?* ». Cette question a permis

de cadrer la discussion tout en laissant une large latitude à notre interlocutrice pour développer ses réponses et aborder les points qu'elle jugeait pertinents.

Mme Chahrazed a généreusement accepté de partager son expertise, ce qui nous a permis de maîtriser avec précision l'ensemble des étapes du processus d'importation, notamment les démarches administratives et logistiques en amont et en aval, le cadre réglementaire applicable, les exigences sanitaires et phytosanitaires, ainsi que la préparation et la gestion documentaire.

L'entretien avait également pour objectif d'identifier les principaux défis et enjeux rencontrés par l'entreprise tout au long de ce processus complexe. Cette entrevue a ainsi constitué une source précieuse d'informations qualitatives et de perspectives éclairantes, renforçant la rigueur de notre analyse sur les pratiques du secteur agroalimentaire.

Durant cet entretien, notre interlocuteur nous a résumé les principales étapes d'importation des matières premières chez Cevital, comme suit :

3.1.Étape 1 : Expression du besoin

L'identification des besoins en matières premières chez Cevital suit une démarche bien structurée, en lien étroit avec nos différents services internes ainsi que les autorités publiques. La première étape consiste à évaluer la demande sur le marché local. Pendant longtemps, Cevital a occupé une position quasi-monopolistique qui couvrait entièrement le marché algérien, mais avec l'arrivée de nouveaux concurrents comme SIM, AFIA ou LABEL, la demande s'est répartie entre plusieurs grands groupes industriels.

Chaque raffinerie chez nous a une capacité de production clairement définie. Par exemple, pour le sucre, nos deux raffineries ont une capacité journalière de 3500 tonnes et 3000 tonnes, tandis que pour l'huile, on parle d'environ 670 000 tonnes par an. On suit très précisément les volumes raffinés chaque jour. C'est à partir de ces chiffres que l'on établit nos besoins en matières premières, puis on se positionne ensuite sur le marché international pour s'approvisionner.

Pendant les périodes sensibles, comme le mois du Ramadan, la consommation nationale augmente fortement, ce qui nécessite d'adapter rapidement notre production. Chaque semaine, on transmet à l'État des données actualisées sur nos stocks de matières premières et nos volumes raffinés. Ces informations permettent aux autorités de recommander soit d'augmenter les achats, soit de rester vigilantes, afin d'éviter tout risque de pénurie sur le marché.

3.2.Étape 2 : La négociation des contrats

Concernant l'approvisionnement en matières premières, Cevital applique une stratégie rigoureuse, axée sur la qualité des produits, la fiabilité des fournisseurs et l'optimisation économique. L'entreprise collabore exclusivement avec des fournisseurs internationaux de renom, tels que Cargill, ADM ou Alvean, reconnus pour l'excellence de leurs produits. Ces partenaires maîtrisent parfaitement les exigences strictes de Cevital, notamment en matière de conformité aux fiches techniques, et s'engagent à respecter rigoureusement les normes établies. En cas de non-conformité, des pénalités contractuelles sont appliquées, garantissant ainsi le maintien d'un niveau de qualité élevé.

Les fournisseurs avec lesquels Cevital entretient des relations commerciales stables sur le long terme sont privilégiés pour répondre aux besoins identifiés et les décisions d'achat s'appuient sur une analyse fine du marché international et des cours des matières premières, permettant ainsi d'optimiser le timing des acquisitions, de réduire les coûts et d'assurer la continuité de l'approvisionnement. Bien que les besoins mensuels soient planifiés à l'avance, des fluctuations imprévues de la demande peuvent nécessiter un recours au marché spot à des tarifs plus élevés, afin de prévenir toute rupture d'approvisionnement.

La négociation des contrats est assurée par une équipe de traders suisses spécialisés représentant Cevital sur le plan international. Ces experts possèdent une connaissance approfondie du secteur agroalimentaire et veillent à sécuriser les intérêts de l'entreprise tout en obtenant des conditions commerciales optimales. Par ailleurs, des modèles contractuels standards élaborés par des conseillers juridiques internationaux et algériens, garantissent la conformité réglementaire des accords.

En matière de tarification, les matières premières telles que l'huile et le sucre sont généralement indexées sur les cours boursiers. Certaines spécificités techniques influencent toutefois le prix final : pour l'huile, le tarif peut être fixé avant chargement, en fonction des critères qualitatifs définis dans la fiche technique, tandis que pour le sucre, le prix est déterminé après chargement, sur la base d'analyses d'échantillons mesurant notamment la polarisation, c'est-à-dire le degré de pureté.

Il convient de souligner que le sucre, du fait de la volatilité des marchés internationaux, nécessite une anticipation importante. Les achats sont ainsi réalisés souvent un an à l'avance, ce qui implique une planification logistique rigoureuse et une capacité de prévision élevée.

3.3.Étape 3 : Préparation des documents

Après la signature du contrat, qui repose sur des accords établis avec les fournisseurs, la gestion du paiement et des formalités bancaires devient une étape clé du processus d'importation. Chez Cevital, nous privilégions la lettre de crédit (LC) confirmée et irrévocable, car c'est un moyen sûr qui garantit la sécurité de la transaction et la confiance entre les parties. Cela permet d'assurer au fournisseur que le paiement est garanti par une banque, tout en nous donnant la possibilité de vérifier que tous les documents sont conformes avant que les fonds soient débloqués.

Quand le paiement est opéré par une lettre de crédit confirmée et irrévocable, l'ouverture de la LC est lancée par notre département (Commodities), qui soumet une demande formelle au département commerce extérieur (Comex). Ce département joue un rôle central, il analyse la situation financière de l'entreprise, vérifie la disponibilité des fonds, et décide, avec le département financier, de la banque qui émettra la LC ainsi que de la banque qui la confirmera. La banque d'émission est celle que nous choisissons pour lancer la LC, tandis que la banque confirmatrice, généralement une banque internationale reconnue, ajoute une garantie supplémentaire pour le fournisseur, ce qui renforce la fiabilité de la transaction.

L'ouverture de la LC est initiée par une demande de pré-domiciliation (voir annexe n°3.9), accompagnée de la facture commerciale de l'opération (voir annexe n°3.10), L'émission de la LC s'accompagne d'engagements spécifiques réglementaires, Parmi ceux-ci, l'engagement de non-revente en l'état brut, c'est-à-dire interdire la revente des matières premières dans leur forme initiale (voir annexe n°3.11), afin de protéger les intérêts économiques du pays. Par ailleurs, un autre engagement important stipule que les navires transportant les marchandises ne doivent pas transiter par certains ports sensibles, notamment ceux du Maroc (voir annexe n°3.12), afin d'éviter tout risque politique ou économique pouvant compromettre la livraison.

Une fois que les documents relatifs à l'ouverture de la lettre de crédit soit finalisés, ils sont transmis au département COMEX qui s'occupe de les envoyer officiellement à la banque émettrice. Après l'apurement des documents par la banque, elle envoie un message SWIFT

d'ouverture MT 700 (voir annexe n°3.13), confirmant que la LC est active et que le paiement pourra être effectué, à condition que tous les documents requis soient conformes.

Une fois que le fournisseur confirme que la LC est opérationnelle, il procède à l'expédition de la cargaison, accompagné du pli cartable (documents non officiels) via DHL. Lorsque le pli est réceptionné, notre service COMEX vérifie soigneusement tous les documents (factures, connaissements, certificats d'origine, analyses qualité, etc) pour s'assurer qu'ils correspondent bien aux exigences de la LC, ou l'on fournit aussi un engagement mentionnant la non disposition d'avoir en devises sur le compte bancaire (voir annexe n°3.14), permettant l'exécution de l'opération, car la réglementation impose le paiement en dinars après endossement des documents au nom de Cevital (voir annexe n°3.15).

Cependant, les récents événements géopolitiques, notamment la guerre en Ukraine, ont compliqué ce processus. Les opérations liées à la Russie et à l'Ukraine rencontrent de grandes difficultés. Même si les produits de ces pays, comme le tournesol importé d'Ukraine, sont de qualité reconnue, les banques internationales ont limité leurs engagements. Des établissements importants tels que BNP Paribas, Natixis ou Société Générale ont arrêté de confirmer les LC provenant de ces pays, par crainte des sanctions économiques, des risques juridiques et de l'incertitude politique.

Face à cela, nous avons dû nous adapter en utilisant les remises documentaires comme alternative. Dans ce système, la banque agit uniquement comme intermédiaire pour transmettre les documents au donneur d'ordre, mais elle ne garantit pas le paiement. Ce mode, moins sécurisé, est parfois nécessaire pour garantir la continuité de l'approvisionnement, surtout quand la qualité du produit est essentielle.

La remise documentaire expose Cevital à plus de risques, notamment en cas de non-paiement ou de contestation des documents, et elle allonge les délais, ce qui complique la gestion logistique et financière. C'est pourquoi nos départements Commodities et Financier doivent être très vigilants pour assurer la conformité des documents et la bonne exécution des contrats.

Il est important de noter que, quel que soit le pays d'origine des fournisseurs, Italie, Turquie, Russie ou autres la majorité est basée en Suisse. Cela facilite nos échanges avec les traders suisses mandatés par Cevital, qui gèrent non seulement les négociations, mais aussi le suivi des paiements et l'ajustement des conditions de livraison selon l'évolution des marchés.

3.4. Étape 4 : Chargement et expédition de la marchandise

L'étape du chargement et de l'expédition est cruciale pour nous. Autrefois, nous travaillions principalement en FOB, ce qui nous permettait de nommer directement le navire. Depuis que la réglementation algérienne nous impose le CFR, c'est le fournisseur qui désigne le navire, ce qui nous oblige à renforcer nos contrôles et vérifications. Nous veillons en premier lieu au tirant d'eau du navire, qui ne doit pas dépasser 11,30 mètres, car le port de Bejaïa ne peut accueillir que des navires de taille limitée. Nous effectuons aussi un contrôle rigoureux des dix derniers ports d'escale du navire. Depuis toujours, il est interdit que le navire ait transbordé ou déchargé dans un port israélien. Plus récemment, depuis janvier 2023, cette interdiction a été étendue aux ports marocains. Ces restrictions sont indispensables pour respecter les exigences politiques et réglementaires, même si elles peuvent parfois engendrer des coûts supplémentaires. Au-delà de ces vérifications, nous contrôlons tous les certificats nécessaires, l'assurance maritime et sa durée, ainsi que les trois dernières cargaisons transportées par le navire. Un navire qui a récemment transporté des produits toxiques ou non conformes ne peut pas être utilisé pour acheminer nos matières premières agroalimentaires, même après un processus de lavage entre les chargements. Pour garantir cette conformité, nous dépêchons un surveillant de Cevital qui contrôle l'état général du navire, délivre un certificat de propreté, vérifie le poids réel de la marchandise et prélève des échantillons pour analyse. Pendant le chargement, notre représentant supervise toute l'opération. Le fournisseur établit ensuite la facture basée sur la quantité réellement chargée, la quantité dite BL (*Bill of Lading*) (voir annexe n°3.16). Il peut y avoir une légère tolérance sur les quantités, mais c'est toujours cette quantité BL qui fait foi pour la facturation. Concernant l'assurance, nous collaborons principalement avec la Société Algérienne d'assurance (SAA). Le montant de la prime est déterminé en fonction de plusieurs critères tels que l'âge du navire, le trajet prévu et la nature des marchandises transportées. Les surestaries représentent un autre enjeu important, particulièrement pour les navires transportant de l'huile de palme, qui sont souvent plus grands. Ces frais peuvent atteindre jusqu'à 45 000 dollars par jour en cas de retard au port. Pour les navires transportant du sucre, les frais sont généralement de l'ordre de 20 à 22 000 dollars par jour. C'est pourquoi nous mettons un point d'honneur à optimiser la rapidité de déchargement. Une opération plus rapide permet de bénéficier des « dispatches », une réduction correspondant à la moitié des surestaries, ce qui peut représenter une économie significative. En termes de volume, nous achetons le sucre en vrac, avec des navires dédiés pouvant transporter environ 32 000 tonnes métriques, et un temps de transit compris entre 22 et 25 jours. Pour l'huile de palme, les quantités sont plus modestes et les navires plus petits, avec un navire importé environ une fois par mois.

3.5. Étape 5 : Le déchargement et le dédouanement de la marchandise

Après réception du pli bancaire, c'est-à-dire l'ensemble des documents originaux transmis via la banque, nous procédons au déchargement de la marchandise, suivi de l'étape du dédouanement.

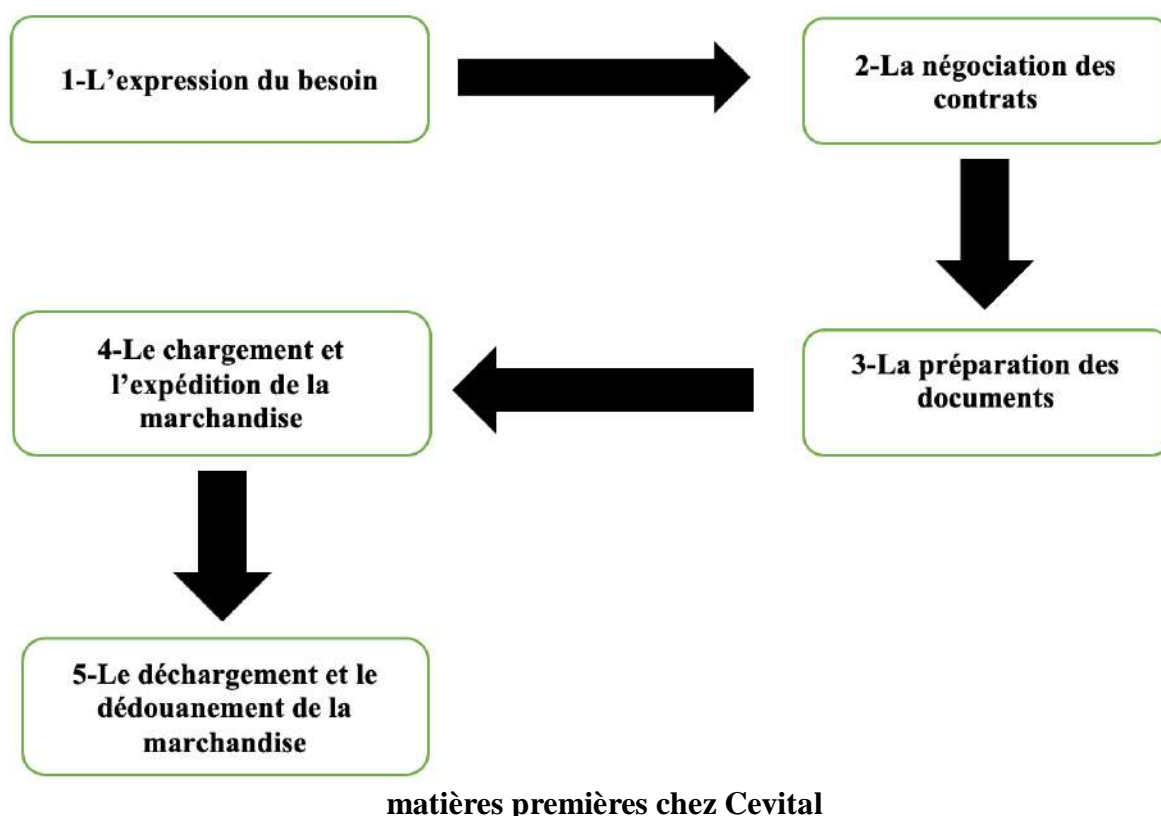
Il est important de noter que le fournisseur peut être basé dans un pays, mais que les documents peuvent provenir de sources différentes. Par exemple, un fournisseur établi en Suisse, dont la marchandise est d'origine italienne, peut envoyer la facture commerciale depuis la Suisse et le connaissement (BL) depuis l'Italie. Dans ce cas, deux plis distincts sont transmis.

Chez Cevital, une lettre de domiciliation ainsi qu'une lettre d'endossement sont établies, car les documents sont d'abord émis au nom de la banque. Après traitement, la banque endosse les documents au nom de Cevital et domicilie la facture. Le dossier est ensuite complété par d'autres documents essentiels tels que le certificat d'origine, le certificat d'assurance, et dans le cas du secteur agroalimentaire, des certificats sanitaires et phytosanitaires. Ces derniers sont particulièrement importants car ils sont exigés par l'administration douanière afin de garantir la sécurité alimentaire des produits importés et le respect des normes internationales en matière de santé publique.

L'ensemble des documents est ensuite transmis aux transitaires à Béjaïa, qui se chargent de l'ensemble des démarches de dédouanement auprès des services compétents.

Cette étape est déterminante, non seulement pour permettre l'entrée légale des produits sur le territoire national, mais aussi pour préserver la santé des consommateurs et éviter tout blocage administratif ou financier. Étant donné les enjeux économiques et sanitaires liés à ces opérations, une vérification minutieuse de chaque document est indispensable.

Figure n°3.6 : Conceptualisation des principales étapes du processus d'importation des



Source : Établi par nos soins à partir de l'entretien non directif et les documents internes de CEVITAL.

Section 03 : Synthèse de l'étude et recommandations

Après avoir présenté la méthodologie adoptée pour notre recherche dans la section précédente et procédé à une analyse approfondie des résultats, cette partie sera consacrée uniquement à la synthèse des principales conclusions dégagées à travers l'étude, ainsi qu'à la formulation de recommandations dédiées à la substitution des importations des matières premières ainsi que de perspectives de développement local.

1. Synthèse des résultats

Cevital, opérateur économique leader dans le secteur agroalimentaire, importe massivement les matières premières, à savoir le sucre, l'huile de soja, de tournesol et de palmes brutes. Ceci ne résulte pas d'un simple choix économique, mais d'une importance stratégique. En effet, le principal moteur de cette politique d'approvisionnement international est

l'indisponibilité de matières premières au niveau locale tant en quantité qu'en qualité, ce qui engendre une situation d'insuffisance.

L'industrie agroalimentaire, notamment les complexes industriels de la raffinerie de sucre et de l'extraction d'huile, repose sur des volumes très élevés de matières premières brutes. Cette réalité impose aux industriels tels que Cevital de s'orienter vers l'international pour sécuriser leurs approvisionnements et assurer la continuité de la production, répondre à la demande locale et préserver la stabilité du marché. Par ailleurs, l'importation permet également à l'entreprise de maintenir ses standards de qualité, grâce à des matières premières conformes aux normes internationales, difficilement atteignables à travers les filières locales.

Dans le but de faciliter la compréhension de notre synthèse, nous allons simplifier cela en cinq parties distinctes :

1.1. La volatilité des prix

Parmi les défis relevés durant notre étude est la volatilité des prix des matières premières sur le marché international, un élément qui affecte directement la stratégie d'importation de Cevital. Cette instabilité des cours mondiaux, liée à une multitude de facteurs tels que la situation géopolitique, les aléas climatiques, les crises sanitaires ou encore les tensions commerciales, complique la planification des achats et force l'entreprise d'y répondre par des mécanismes de couverture, une diversification des sources et une gestion proactive des achats. Malgré les hausses des cours boursiers qui se répercutent sur le rendement de l'entreprise, l'achat est inéluctable pour garantir la disponibilité des produits sur le marché local où l'entreprise s'appuie sur une équipe de traders spécialisés, basée en Suisse, qui lui offrent les meilleures conditions possibles.

1.2. Le passage de la LC à la remise documentaire

L'un des aspects soulevés durant l'étude est le changement remarquable dans les pratiques de paiement, lié directement aux tensions géopolitiques actuelles, notamment la guerre en Ukraine et les sanctions internationales à l'égard de la Russie.

Traditionnellement, chez Cevital, le paiement s'effectue par des lettres de crédit (LC) confirmées et irrévocables, privilégié pour sa sécurité, traçabilité et sa rapidité d'exécution. Cependant, les évolutions récentes sur la scène internationale ont provoqué un blocage

systémique dans l'utilisation de ce moyen de paiement, en particulier avec les fournisseurs situés en Russie ou en Ukraine, ou nous avons constaté qu'une grande partie des banques internationales, notamment européennes (BNP Paribas, Natixis, Société Générale...), ont cessé de confirmer et de domicilier les LC pour des transactions en provenance de ces pays, même lorsque les produits concernés ne sont pas visés par les sanctions. Cela s'explique par le risque de perdre l'accès aux correspondants en dollars américains, un enjeu de taille pour toute banque opérant à l'international.

Face à cette situation, Cevital est contrainte de basculer vers un mode de paiement alternatif, moins sécurisé que la LC, qui est la remise documentaire. Ce mécanisme n'implique pas de garantie de paiement de la part de la banque, qui se contente de transmettre uniquement les documents au donneur d'ordre. Toutefois seules quatre banques étatiques en Algérie acceptent actuellement de domicilier ce type d'opérations, ce qui limite considérablement la marge de manœuvre de l'entreprise. En plus de l'absence de garantie, la remise documentaire implique des délais de traitement plus longs, une vigilance accrue sur la conformité documentaire, et un risque plus élevé en cas de litige ou de retard de livraison.

1.3.L'utilisation de l'incoterm CFR

En ce qui concerne le changement dans l'utilisation des Incoterms, à savoir le passage du **FOB** au **CFR**, imposé par la réglementation algérienne, qui oblige au recours à la **Compagnie nationale de navigation (CNAN)** et transfère la responsabilité du transport au fournisseur, ce qui a profondément impacté les pratiques logistiques de l'entreprise.

Sous le régime FOB, Cevital avait un contrôle total sur la nomination du navire, ce qui lui permettait de choisir ses transporteurs maritimes en fonction de critères techniques, économiques et environnementaux. Ce qui garantissait une meilleure maîtrise de la logistique du transport. Or, en CFR, la responsabilité du choix du navire revient au fournisseur, ce qui a contraint l'entreprise à renforcer considérablement ses procédures de vérification, notamment sur les points suivants :

- Le tirant d'eau du navire, qui ne doit pas dépasser 11,30 mètres pour pouvoir accoster au port de Béjaïa. Tout navire dépassant cette limite est rejeté.

- Les dix derniers ports d'escale du navire sont strictement contrôlés. Toute escale antérieure au Maroc ou à Israël constitue un motif de rejet, conformément à la réglementation algérienne. Cette contrainte réduit significativement les options logistiques des fournisseurs.
- Les cargaisons précédentes du navire font également l'objet d'un contrôle strict, un navire ayant récemment transporté des produits chimiques ou toxiques ne peut être utilisé pour des denrées alimentaires, même en cas de nettoyage. Un certificat de propreté est exigé, délivré par un surveillant mandaté par Cevital, qui effectue une inspection physique à l'embarquement.
- Les certifications sanitaires, phytosanitaires et environnementales doivent être valides, conformes aux normes en vigueur et intégrées au dossier documentaire de la cargaison.

Ce changement d'Incoterm a donc induit une perte de contrôle opérationnel pour l'entreprise, qu'elle a dû compenser par une surveillance accrue, une anticipation logistique renforcée et une coordination rigoureuse avec les fournisseurs.

1.4. Tensions géopolitiques et réglementations

Mais aussi, les tensions politiques régionales ont un impact significatif sur les opérations d'importation des matières premières de Cevital. Pour le cas de l'Espagne, suite au gel des relations diplomatiques entre les deux pays, une note officielle émise par la Banque d'Algérie a contraint l'entreprise à annuler des opérations d'importation déjà engagées, malgré l'existence de lettres de crédit ouvertes et confirmées avec des fournisseurs espagnols. Cette décision, prise de manière unilatérale par les autorités algériennes, a interrompu les flux logistiques et a exposé l'entreprise à des pertes financières.

Concernant le Maroc, la réglementation algérienne impose désormais des restrictions strictes sur le transit maritime, qui interdit à tout navire transportant des marchandises à destination de l'Algérie le transit par les ports marocains. Cette obligation s'applique même lorsque l'achat est réalisé en CFR, c'est-à-dire que le navire est sélectionné par le fournisseur et doit respecter la contrainte si dessus.

Ces exigences imposées par l'Etat Algérien, ont des conséquences opérationnelles directes :

- Elles limitent les options de transport maritime, notamment dans les cas de cargaisons partagées (part cargo), qui sont devenues quasiment impossibles à organiser lorsque d'autres clients sont situés dans des pays interdits.
- Elles augmentent les coûts logistiques en forçant les fournisseurs à modifier leurs itinéraires ou à mobiliser des navires spécifiques, réduisant ainsi les économies d'échelle.
- Elles ralentissent la cadence des importations en multipliant les vérifications et les contraintes documentaires, ce qui affecte la fluidité des approvisionnements.

La situation est aussi tendue en mer Rouge, notamment le conflit au Yémen et les attaques ciblées contre les navires marchands transitant par cette zone stratégique, ont conduit plusieurs armateurs à éviter le passage par le canal de Suez, axe maritime essentiel reliant l'Asie à la Méditerranée, et à le remplacer par un itinéraire de contournement via le cap de Bonne-Espérance (Afrique du Sud).

Ce changement de trajectoire inévitable a engendré des conséquences logistiques et financières notables pour les opérations d'importation de matières premières chez Cevital, en particulier celles en provenance d'Asie du Sud-Est (notamment l'huile de palme importée de Malaisie et d'Indonésie) et plusieurs effets ont été identifiés :

- **Allongement des délais de livraison** : le temps de transit, auparavant estimé entre 25 et 30 jours via Suez, peut désormais atteindre près de deux mois en raison du contournement de l'Afrique.
- **Augmentation des coûts de transport** : le prolongement des distances entraîne une hausse de la consommation de carburant, une mobilisation prolongée des navires et des surcoûts liés à la rareté des affrètements disponibles.
- **Risque accru de rupture d'approvisionnement** : ces retards contraignent l'entreprise à anticiper davantage ses commandes pour maintenir la continuité de sa production et éviter toute tension sur le marché local.

À cela s'ajoutent les contraintes techniques liées aux infrastructures portuaires nationales, notamment au port de Béjaïa expliqué précédemment (taille de triant d'eau maximum 11.30 mètres). Cette restriction exclut certains grands navires citernes, notamment ceux en provenance d'Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaisie, Singapour), utilisés pour le transport

d'huile de palme, et pour contourner cette limite, Cevital recourt au part cargo (partage de navire), en privilégiant les itinéraires où les autres clients déchargent en premier, allégeant ainsi le navire et réduisant son tirant d'eau, ce qui lui permet ensuite d'accoster à Béjaïa. Ce type d'opération reste soumis au respect strict des exigences algériennes, notamment l'interdiction de tout transbordement dans les ports du Maroc ou d'Israël.

1.5. Conséquences du conflit Russo-ukrainien sur la logistique d'approvisionnement agroalimentaires

En dernier, la portée du conflit russo-Ukrainien, a eu un impact dévastateur :

La Russie a imposé le blocage de l'accès des ports Ukrainiens à la mer Noire ainsi que la fermeture des principales routes maritimes qui permettent l'exportation de denrées alimentaires vers la Méditerranée, dont la majorité des infrastructures portuaires et de stockage ont été endommagées ou totalement détruites par les bombardements russes, ce qui a réduit la capacité de traitement et d'exportation. Le port d'Azov en Ukraine point stratégique du commerce international, s'est vu perdre son accessibilité en raison de blocus successifs qui ont suscité une situation de crise alimentaire mondiale, en particulier pour les pays dépendants des importations de céréales ukrainiennes.

Pour répondre à la crise humanitaire et alimentaire provoquée par l'interruption des flux agricoles, des corridors maritimes ont été mis en place à partir de juillet 2022, sous l'égide de l'ONU et de la Turquie, notamment pour les ports d'Odessa et de Tchornomorsk. Bien que ces mesures aient permis l'exportation temporaire de certaines cargaisons, leur portée est restée limitée.

Face aux insuffisances de ces mécanismes, le transport ferroviaire a été utilisé comme alternative de substitution, via des corridors terrestres traversant la Pologne et la Roumanie. Toutefois, cette alternative s'est accompagnée d'un allongement des délais, d'une augmentation des coûts logistiques en raison des différences de taille des rails de train entre l'Ukraine et la Pologne.

Concernant la Russie qui a été sanctionnée par l'UE et les USA, a vu ses navires interdits d'accès à tous les ports de l'UE ce qui signifie l'impossibilité de charger ou décharger tout type de cargaison, parmi les ports touchés par les sanctions : **Novorossiysk (mer Noire)** : un des principaux ports russes pour l'exportation de pétrole.

Kaliningrad : a fait l'objet de restrictions de transit terrestre imposées par les pays de l'Union européenne. Bien que certaines marchandises aient été autorisées à circuler sous condition, les limitations de volume et les contrôles renforcés ont réduit la fluidité des échanges.

Ce contexte met en lumière l'extrême vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement agroalimentaires face aux tensions géopolitiques et la nécessité pour les entreprises telles que Cevital d'adopter des stratégies d'adaptation rapide, de diversification des sources.

2. Recommandations :

Notre recherche nous a permis de mieux comprendre la situation actuelle des importations de matières premières dans le secteur agroalimentaire en Algérie, à travers l'exemple du groupe Cevital. Elle nous a également permis de clarifier les stratégies d'approvisionnement mises en œuvre par les entreprises du secteur, d'identifier les principales contraintes auxquelles elles sont confrontées, ainsi que les facteurs déterminants dans la sécurisation de leurs flux d'importation.

- Sachant que les unités industrielles de trituration d'huile sont déjà opérationnelles, Cevital devrait accélérer les efforts de substitution locale en investissant dans ses propres terrains agricoles, en collaboration avec l'État, qui soutient ce type d'activité à travers des facilitations administratives, des exonérations fiscales et des droits de douane réduits sur l'acquisition d'équipements via le dispositif ANDI. Ce type d'investissement permettrait à l'entreprise de produire ses propres graines oléagineuses nécessaires à l'extraction d'huile, réduisant ainsi fortement sa dépendance aux importations.
- Diversifier les pays fournisseurs en s'appuyant sur la proximité géographique, et former des partenariats commerciaux dans les régions les moins exposées aux tensions géopolitiques (Amérique du Sud, Asie centrale). Éviter une concentration excessive sur certaines zones à risque (Russie, Ukraine) sachant que 90% d'huile de Soja est d'origine Russe.
- Collaborer avec des fournisseurs plus proches géographiquement permettrait de réduire les délais d'acheminement, les coûts logistiques, et les risques liés aux perturbations internationales.

- Renforcer la stratégie d'anticipation logistique en mettant en place un système de veille stratégique dédié aux routes commerciales, à la situation des ports soumis à des sanctions économiques, aux flux maritimes ainsi qu'aux évolutions géopolitiques dans le but d'optimiser les délais d'acheminement, de maîtriser les coûts logistiques et de sécuriser les opérations d'importation.
- Renforcer les compétences internes (trading, finance internationale, ...), par le biais de formations, afin d'élargir l'utilisation d'instruments financiers au-delà des FUTURES, comme les contrats à terme, options ou swaps, pour mieux appréhender la couverture de risque liée à la volatilité des prix.
- Les autorités portuaires, devraient moderniser les infrastructures existantes selon les besoins des entreprises du secteur agroalimentaire, notamment l'extension des quais et l'approfondissement des chenaux afin de permettre l'accueil de navires de plus grande capacité, conformément aux standards internationaux.

Conclusion du chapitre :

Dans ce chapitre, nous avons essayé de quantifier les conséquences de l'instabilité de la situation internationale sur les opérations d'importation des matières premières chez Cevital Agro-Industrie. À travers l'analyse du fonctionnement la filiale agro-insutrie, nous avons mis en lumière la dépendance de l'entreprise vis-à-vis des marchés mondiaux.

Notre étude a permis de mettre en relief les défis majeurs auxquels Cevital Agro-Industrie est confronté de pleine face, dans ses opérations d'importation, notamment la volatilité des prix internationaux, les contraintes logistiques, les exigences réglementaires, ainsi que les tensions géopolitiques qui compliquent l'approvisionnement en matières premières. Malgré ces obstacles, l'entreprise parvient à maintenir sa position de leader grâce à sa capacité d'adaptation et à la solidité de ses infrastructures.

Les recommandations formulées à l'issue de cette analyse visent à renforcer la résilience de Cevital face aux aléas extérieurs et à optimiser ses pratiques d'importation. Ces pistes d'amélioration, fondées sur les observations recueillies, offrent des leviers pour consolider la compétitivité de l'entreprise et plus largement pour soutenir la souveraineté alimentaire et industrielle de l'Algérie.

Conclusion générale

Tout au long de ce travail de recherche, nous avons tenté d'étudier les différentes étapes du processus d'importation de matières premières de Cevital agro-industrie, ainsi que les répercussions des tensions internationales sur ce processus. Notre but était de mettre en relief l'effet des pressions subies par l'entreprise à différents niveaux du processus, administratives, financières, et logistiques.

Les fondements théoriques de cette recherche s'appuient essentiellement sur les concepts de gestion des chaînes d'approvisionnements, de risques géopolitiques et de pratiques d'importation dans un contexte international instable. Ces cadres théoriques ont permis de structurer l'analyse et de comprendre les mécanismes d'adaptation mis en place par Cevital agro-industrie.

Les résultats de cette recherche, ont révélé que malgré la forte dépendance des importations pour ses matières premières, l'entreprise déploie des stratégies proactives pour atténuer les risques. Parmi celles-ci figurent la diversification des sources d'approvisionnement, l'utilisation d'instruments financiers comme les FUTURES, et le recours à des modes de paiements alternatifs (Remise documentaire) et l'anticipation logistique. Cependant, les tensions géopolitiques, telles que la guerre en Ukraine et les restrictions commerciales avec l'Espagne, ont considérablement compliqué les opérations, entraînant des surcoûts et des retards et même l'annulation de certains engagements. Les changements réglementaires, comme le passage du FOB au CFR, ont également réduit la marge de manœuvre de l'entreprise.

Dans cette optique, nous avons réalisé deux types d'études qualitatives, des entretiens semi-directifs et un entretien non directif. Ses outils nous ont permis de récolter des données importantes utiles à la compréhension des pratiques du groupe industriel. Au final, nous sommes arrivées à mener une étude plus en profondeur à travers cette démarche, en constatant nous-mêmes ce qui se passe sur le terrain, qui nous a éclairci sur l'organisation réelle des activités logistiques.

A l'issue de notre recherche, nous avons pu répondre à notre problématique grâce aux recherches documentaires et à la collecte d'informations, qui est formulée comme suit : « *Dans quelle mesure les dynamiques internationales affectent-elles l'approvisionnement en matières premières dans le secteur agroalimentaire en Algérie et quelles stratégies adopter*

pour en limiter leurs effets ? » et ceci en **confirmant** nos 3 hypothèses formulées au départ, à savoir :

H1 : Les fluctuations économiques mondiales et les changements des politiques commerciales affectent la stabilité des approvisionnements des entreprises agroalimentaires algériennes.

L'instabilité de l'environnement international affecte l'entreprise dans ses pratiques d'importations, par des difficultés à plusieurs niveaux qui restent surmontables et qui ne compromettent pas la régularité et la stabilité des approvisionnements en matières premières du N°1 de l'agroalimentaire.

H2 : Les barrières administratives et logistiques ralentissent le processus d'importation des matières premières et augmentent les coûts pour les entreprises du secteur agroalimentaire en Algérie.

Les fluctuations économiques affectent la démarche administrative de l'entreprise dans l'importation à savoir le choix de la banque domiciliatrice pour les achats de provenance russe ou ukrainienne qui sont passées de la lettre de crédit à la remise documentaire, un mode de paiement moins sécurisé pour l'exportateur et plus lent. Pour l'aspect logistique, le choix du navire par le fournisseur lors de l'utilisation de l'incoterm CFR imposé par la réglementation algérienne oblige plus de vérification pour l'entreprise, ainsi que le transit formellement interdit par le Maroc et Israël qui oblige un détour par le Cap de Bonne-Espérance, ce qui implique un rallongement des délais et un cout supérieur pour le transport.

H3 : Diversifier les sources d'approvisionnement en explorant de nouveaux marchés et en établissant des partenariats clés permet de surmonter les enjeux internationaux et d'assurer la stabilité des importations des matières premières agroalimentaires.

La diversification des partenaires étrangers en s'appuyant sur la proximité géographique est un élément clé de la stratégie déployée par Cevital pour assurer la continuité des approvisionnements en matières premières en s'adaptant continuellement à l'environnement exogène caractérisé par une forte volatilité des prix, ce qui répond à la fois aux 3 hypothèses étroitement liées.

Cette étude sur terrain met en évidence des pistes d'optimisation pour l'entreprise à travers un diagnostic stratégique qui implique le renforcement des compétences internes ainsi que la

modernisation des infrastructures portuaires et plus profondément la substitution des importations par l'investissement agricole local.

Pour la recherche scientifique, ce travail enrichit la littérature sur la gestion des risques dans les chaînes d'approvisionnements agroalimentaires en contexte de crises internationales.

Sur le plan personnel, elle a permis de renforcer nos connaissances théoriques, et développer une maîtrise en analyse stratégique, et en méthodologie qualitative.

Cependant, il est important de rappeler les limites de notre étude qui s'est concentrée sur une seule entreprise opérant dans le secteur agroalimentaire, ce qui peut empêcher la généralisation des résultats sur d'autres entreprises concernant leurs propres pratiques et d'autres secteurs. Deuxièmement, les données collectées ne permettent pas une quantification exhaustive des impacts financiers.

Lors de cette étude, nous avons rencontrés des défis notamment relatifs à la confidentialité où l'accès à certains documents internes, contrats, détails financiers, était limité conjugué à cela la complexité des réglementations internationales et locales et le temps nécessaire à leurs compréhensions, et en dernier des contraintes liées à la disponibilité des interlocuteurs que malgré eux ont fourni des efforts pour nous faciliter l'étude.

En termes de perspectives, plusieurs horizons s'offrent à nous sur le plan opérationnel :

Mener des études comparatives avec d'autres entreprises du secteur agroalimentaire sur le sol algérien, ainsi qu'à l'étranger sur leurs stratégies d'adaptation. S'ensuit l'évaluation de l'impact de la réduction du niveau d'importation sur la politique publique nationale.

En conclusion, ce mémoire met en évidence de l'importance de la résilience et de l'adaptation à la réglementation locale et internationale, dans la gestion des approvisionnements dans un contexte caractérisé par l'instabilité, et des pressions subis par ce dernier en raison de dépendance extérieure. Les recommandations proposées, tant pour Cevital que pour les pouvoirs publics, visent à renforcer la souveraineté alimentaire de l'Algérie et de renforcer les pratiques des entreprises algériennes du secteur agroalimentaire. Cette recherche pave le chemin également à des travaux futurs sur l'optimisation des chaînes logistiques face aux incertitudes géopolitiques. Cette recherche ouvre également la voie à des travaux futurs sur l'optimisation des chaînes logistiques face aux incertitudes géopolitiques. Il serait pertinent d'envisager des études approfondies sur des thèmes tels que : l'impact des accords de libre-échange sur la sécurité alimentaire nationale, les stratégies de relocalisation et diversification

des sources d'approvisionnements, ou encore le rôle des technologies dans le renforcement des chaînes d'approvisionnement et d'importation.

Bibliographie :

Ouvrages :

1. Aubin, Christian et Norel, Philippe. *Économie internationale, faits, théories et politiques*. Édition du Seuil, 2000, Paris.
2. Benjamin, Craig. *Empires of Ancient Eurasia: The First Silk Roads Era, 100 BCE – 250 CE*. Cambridge University Press, 3 mai 2018.
3. Bouet, Antoine. *Le protectionnisme*. Paris, 1998.
4. Carreau, Dominique et Juillard, Patrick. *Droit international économique*. Paris, Dalloz, 2007.
5. Caumont, Daniel. *Les études de marché*. Édition DUNOD, Paris, 1998.
6. Debar, J.C. et Tapsoba, A.F. *Les protections à l'importation sur les produits agricoles*, 2019.
7. Deblock, Christian. *L'ALENA, modèle du régionalisme de deuxième génération*. Montréal, 2014.
8. Degryse, Christophe. *L'économie en 100 mots d'actualité*. Édition Boeck supérieur, Belgique, 2019.
9. De Perthuis, Christian. « Impacts de la guerre en Ukraine sur les marchés agricoles et la sécurité alimentaire » in *Futuribles*, Avril 2022.
10. Drobinski, Vincent. *L'économie en fiches*. Éditions Ellipses, Paris, 2019.
11. Guendouzi, Brahim. *Relations économiques internationales*. Édition El Maarifa, 2008.
12. Guillochon, B., Peltrault, F. et Venet, B. *Économie internationale*. Éditions DUNOD, Paris, 2020.
13. Hafsi, Taieb. *ISSAD REBRAB : Voir grand, commencer petit et aller vite*. CASBAH éditions, 2013.
14. Nguyen-the, Madeleine. *Le guide importer*. Édition d'organisation, 2002.
15. Nyahohou, E. et Proulx, P.P. *Le commerce international : théories, politiques et perspectives industrielles*. 3ème édition, Québec, 2006.
16. Pellmans, Paul. *Recherche qualitative en marketing*. Édition De Boeck, Bruxelles, 1999.
17. Pope, Catherine et Mays, Nicolas. *Qualitative research in healthcare*. Edition Wiley-Black Welt, 1995.
18. SENTIS, (Patrick) : *Les marchés financiers*, édition e-theque.
19. RAINELLI Michel, *Commerce international*, 9-ème édition, 2003.

20. Vasseur, Éric. *L'économie générale aux concours de l'enseignement en économie et gestion, CAPET, AGRÉGATIONS*. 2e édition, 2018.
21. Zarka, Jean-Claude. *Relations internationales*. 7ème édition, édition Ellipses, Paris, 2020.

Documents officiels :

1. Art 6, Chapitre 1, Loi n° 09-03 du 29 Safar 1430 correspondant au 25 Février 2009 relative à la protection du consommateur et à la répression des fraudes

Rapports et communications :

1. Appuis aux investissements dans le secteur agro-alimentaire, septembre 2006, un projet financé par la commission européenne, MPPI.
2. Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche (CAWTAR). *Accès aux marchés état des lieux et tendances profil pays : Algérie*.
3. Centre International Des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes. *Conséquences de la pandémie COVID-19 sur les marchés agricoles et le secteur des céréales en Méditerranée*, Juin 2020.
4. CNUCED. *Deep regional integration and non-tariff measures: A methodology for data analysis*, rapport 2015.
5. CNUCED. *Non-tariff Measures: Evidence from Selected Developing Countries and Future Research Agenda* (publication des Nations Unies, New York et Genève), rapport 2010.
6. Conférence Des Nations Unies Sur le Commerce et le Développement. *Faire face à la volatilité des cours des produits de base dans les pays en développement tributaires de ces produits*, 9-11 octobre 2023.
7. FAO (Food and Agriculture Organisation of the United Nations). *Impact de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire mondiale*.
8. FAO. *Environnement économique externe : possibilités et défis*, rapport 2002.
9. FAO. *Les Négociations Commerciales Multilatérales sur l'Agriculture*, rapport 2001.
10. Les premières assises nationales des industries agroalimentaires : Stratégie nationale de développement des industries agroalimentaires, document de référence, Ministère de l'industrie et de la Promotion des Investissements, le 21 et 22 mars 2010.

11. Les premières assises nationales des industries agroalimentaires : Stratégie nationale de développement des industries agroalimentaires, mars 2010.
12. Office national des statistiques (ONS), *Les échanges extérieurs*, rapport 2022.
13. Organisation mondiale du commerce (OMC). *L'Accord sur l'agriculture du cycle d'Uruguay : une évaluation de sa mise en œuvre dans les pays de l'OCDE*, Paris, rapport 2001.
14. Organisation mondiale du commerce (OMC). *Le commerce mondial*, rapport 2006.
15. Rapport de la Banque Mondiale. *L'agriculture : un moteur de croissance et de lutte contre la pauvreté (L'Association Internationale de Développement)*, juillet 2008.
16. Rapport de la Banque Mondiale. *Renforcer la sécurité alimentaire dans les pays arabes*, FIDA, janvier 2009.
17. Rapport établi par le cabinet international KPMG-Algérie. *-Guide investir en Algérie 2015*.

Revue et périodiques :

1. LEFIGARO, Guerre en Ukraine : la Russie déclare que l'accord sur les céréales ukrainiennes est «de facto terminé», 17/07/2023.
2. Le Monde, COP27 : le fret maritime est l'un des plus grands émetteurs de CO2, et il tarde à changer de cap, Mathilde Damgé, 11/11/2022.
3. Le monde Afrique, BOZONNET, (C) : « Issad Rebrab, le milliardaire qui dérange », 25/05/2016.
4. IZITI, (KH) : « *L'Application du système HACCP- ISO 22000 pour assurer la qualité/sécurité au niveau de l'industrie de boissons (jus de fruits) (SPA – NCARouiba)* », revue d'économie et du développement humain volume 11, N°2, novembre 2020, pp.37-38.

Dictionnaires, encyclopédies et manuels :

1. Documents internes de Cevital agro-industrie.
2. Guide officiel : « *comprendre l'OMC* » publié par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), 3-ème édition, septembre, 2003, p.23.

Travaux universitaires :

1. BENCHIKH, (Nasreddine) : *choix stratégiques en matière d'exportations hors hydrocarbures : référence au cas de l'Algérie*, thèse de doctorat d'Etat en sciences économiques, Université d'Oran, 2011, p16.
2. BENCHABANE, Meriem. *Étude comparative des marchés financiers maghrébins cas : Maroc, Algérie, Tunisie*. Mémoire de magistère en Sciences Économiques, Université Mouloud MAMMARI, Tizi-Ouzou, 2012.
3. DR MESBAHI, (FZ), « *Les répercussions de la pandémie Covid-19 sur l'économie mondiale et l'économie algérienne* », Université Aboubekr Belkaid Tlemcen, 31/03/2022.

Webographie :

1. <https://agriculture.gouv.fr/algerie> (publié le 15/01/2024 consulté le 19/03/2025 à 23h10).
2. <https://arlap.hypotheses.org/8170> (consulté le 10/05/2025 à 8 :54)
3. <https://blog.hubspot.fr/marketing/etude-qualitative> (consulté le 10/05/2025 à 7 :30)
4. <https://www.algerie-eco.com/2023/10/27/algerie-russie-les-echanges-de-produits-agricoles-se-sont-chiffres-a-pres-de-700-millions-en-9-mois/> (consulté le 20/04/2025 à 2H13)
5. <https://www.cevital-agro-industrie.com/nos-produits/> (consulté le 06/05/2025 à 12h50).
6. <https://www.cevital.com/cevital-agro-industrie/> (consulté le 04/05/2025 à 19h10).
7. <https://www.cevital.com/la-strategie-de-developpement/> (consulté le 04/05/2025 à 18h40).
8. <https://www.cevital.com/lhistoire-du-groupe/> (consulté le 04/05/2025 à 17h53).
9. <https://www.citepa.org/lomi-approuve-la-reglementation-zero-emission-nette-pour-le-transport-maritimemondial/#:~:text=En%202023%2C%20l'OMI%20s,ici%20respectivement%202030%20et%202040.> (Consulté le 30/04/2025 à 13h).
10. <https://www.douane.gov.dz/spip.php?article65> (consulté le 20/03/2025 à 14h).
11. <https://www.douane.gov.dz/spip.php?article67> (consulté le 20/03/2025 à 14h30).
12. <https://embmoscow.mfa.gov.dz/fr/bilateral-relations/economic-and-trade-relations> (consulté le 24/04/2025 à 12h).
13. <https://www.euractiv.fr/sections/lexpresso/> (consulté le 18/04/2025 à 4h08).

14. <https://www.fao.org/4/ai466f/ai466f16.htm> (publié le 10/06/2008 consulté le 17/03/2025 à 21h20).
15. <https://finary.com/fr/glossaire/volatilite> (consulté le 16/04/2025 à 14h50).
16. <https://formation.lefebvre-dalloz.fr/dossier/relation-commerciale/negociation#ref-8539> (consulté le 19/03/2025 à 5h).
17. https://fr.wikipedia.org/3wiki/Route_de_la_soie (consulté le 20/02/2025 à 10h).
18. https://fr.wikipedia.org/wiki/Accord_de_Paris_sur_le_climat (publié le 03/10/2017 consulté le 21/04/2025 à 18h20).
19. https://fr.wikipedia.org/wiki/Agriculture_durable (consulté le 30/04/2025 à 12h40).
20. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Bourse_\(%C3%A9conomie\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Bourse_(%C3%A9conomie)) (consulté le 16/04/2025 à 14h30).
21. https://fr.wikipedia.org/wiki/Chronologie_des_explorations (consulté le 20/02/2025 à 18h).
22. https://fr.wikipedia.org/wiki/Industrie_agroalimentaire (publié le 23/09/2006, consulté le 09/03/2025 à 11h15).
23. https://fr.wikipedia.org/wiki/Mod%C3%A8le_Heckscher-Ohlin-Samuelson (publié le 02/10/2005 consulté le 23/02/2025 à 10h20).
24. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Option> (consulté le 11/05/2025 à 18h).
25. https://fr.wikipedia.org/wiki/Pand%C3%A9mie_de_Covid-19_en_Alg%C3%A9rie (consulté le 21/04/2025 à 10h37)
26. https://fr.wikipedia.org/wiki/Sourcing#cite_note-2 (consulté le 19/03/2025 à 3h36).
27. <https://gret.org/limpact-des-accords-europeens-et-internationaux-sur-le-commerce-des-produits-alimentaires/> (publié le 31/01/2023 consulté le 22/04/2025 à 21h05).
28. <https://hivedigit.org/sites/cevital/qui-sommes-nous/> (consulté le 05/05/2025 à 10h).
29. <https://lechiffredaffaires.dz/les-contraintes-liees-a-la-logistique/> (publié le 29/03/2021, consulté le 24/03/2025 à 17h)
30. <https://legal-doctrine.com/edition/La-licence-d-importation-en-droit-alg%C3%A9rien> (consulté le 13/03/2025 à 12h02).
31. https://www.ons.dz/IMG/pdf/c.echanges_ext2017_2022.pdf (consulté le 21/04/2025 à 9h)
32. https://www.wto.org/french/tratop_f/implic_f/implic_info_f.htm (consulté le 21/03/2025 à 14h).

33. <https://www.ouest-france.fr/sante/virus/coronavirus/covid-19-combien-de-nouveaux-morts-recense-t-on-chaque-jour-dans-le-monde-f11243fe-d83d-11ed-98d5-f37c88fcce42> (consulté le 21/04/2025 à 10h35)
34. <https://www.france24.com/fr/20200416-bl%C3%A9-riz-ma%C3%AFs-le-covid-19-accentue-les-tensions-sur-le-march%C3%A9-des-c%C3%A9r%C3%A9ales> (consulté le 24/04/2025 à 13h45).
35. <https://www.teamfrance-export.fr/infos-sectorielles/27092/27092-importations-cerealieres-en-baisse-en-algerie-106-millions-de-tonnes-pendant-la-campagne-20212022> (consulté le 24/04/2025 à 16h17).
36. <https://www.studysmarter.fr/resumes/sciences-economiques-et-sociales/macroconomie/subvention-a-l'exportation/> (publié le 11/05/2022 consulté le 22/04/2025 à 23h30).
37. <https://ses.webclass.fr/notions/barrieres-tarifaires-non-tarifaires/> (publié le 27/09/2023 consulté le 23/04/2025 à 11h30).
38. https://www.wto.org/french/tratop_f/markacc_f/qr_f.htm (consulté le 23/04/2025 à 17h30).
39. <https://www.douane.gouv.fr/demarche/marchandises-interdites-ou-restreintes> (publié le 17/06/2022 consulté le 24/04/2025 à 18h23).
40. <https://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr/> (Consulté le 11/05/2025 à 19h).
41. <https://www.fao.org/4/y1579f/y1579f03.htm> (consulté le 24/04/2025 à 18h50).
42. <https://www.greenpeace.fr/agriculture-dereglemets-climatiques/> (consulté le 30/04/2025 à 11h).
43. <https://www.iaea.org/fr/themes/reduction-des-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre#:~:text=L'agriculture%20est%20%C3%A0%20la,de%20d%C3%A9chets%20d'origine%20animale.> (Consulté le 30/04/2025 à 12h25).
44. <https://www.questionpro.com/blog/fr/observation-qualitative/> (consulté le 10/05/2025 à 9h10)
45. <https://www.studysmarter.fr/resumes/sciences-economiques-et-sociales/microeconomie/politique-commerciale/> (publié le 08/09/2019 consulté le 20/04/2025 à 15h30).
46. <https://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international/les-accords-commerciaux-de-l-union-europeenne> (publié le 03/10/2017 consulté le 21/04/2025 à 19h05).
47. [Tout savoir sur les incoterms \[GUIDE COMPLET\] - DocShipper Chine](#) (publié le 01/06/2020 consulté le 20/03/2025 à 12h).

ANNEXES

Liste des annexes

Chapitre 03 : Effets des dynamiques internationales sur les opérations d'importation des matières premières au sein de Cevital		
N°	Titre	Page
1	Marques de Cevital Agro-Industrie	I
2	Produits de Cevital Agro-Industrie	I
3	Guide d'entretien	IV
4	Demande d'ouverture d'un crédit documentaire (fournisseur Russe)	VII
5	Facture commerciale du crédit documentaire (fournisseur russe)	IX
6	Demande d'ouverture d'un dossier de domiciliation pour une remise documentaire avec un fournisseur Russe	X
7	Facture commerciale de la remise documentaire avec le fournisseur Russe	XI
8	Note de la banque d'Algérie, concernant la domiciliation bancaire gelées pour les des opérations Algéro-Espagnol	XII
9	Demande d'ouverture d'une lettre de crédit	XIII
10	Facture proforma pour l'ouverture de la lettre de crédit	XIV
11	Engagement de non revente en état	XV
12	Engagement de non transbordement et de transit par les ports Marocains	XVI
13	Swift d'ouverture d'une LC (MT 700)	XVII
14	Déclaration de non disposition de fonds en devises sur le compte commercial	XXI
15	Preuve d'endossement	XXII
16	Connaissance de transport maritime (<i>Bill of landing</i>)	XXIII

Annexe n° 3.1 : Marques de Cevital Agro-Industrie



Annexe n° 3.2 : Produits de Cevital Agro-Industrie





Lalla Khedidja Eau Minérale
Naturelle Gazéifiée



Lalla Khedidja Eau Minérale
Naturelle



TCHINA Orange Mangue



TCHINA Orange Mandarine



TCHINA Orange Abricot



TCHINA Orange Pêche



TCHINA Jus en Verre



TCHINA PEP'S



TCHINA Citonnade



Confitures MATINA Fraise



Confitures MATINA Abricot



Confitures MATINA Figue



Vinaigrettes



Harissa



Moutarde



Ketchup



Mayonnaise All et Fines Herbes



Mayonnaise FLEURIAL



Sauce Harissa Elio



Sauce Mayonnaise



Mayonnaise FOODY'S



Chocolat en Poudre Matina

Annexe n° 3.3 : Guide d'entretien

Mokrane CHABAH et Imad Eddine ALLOUA, étudiants en 2^{ème} année master, option : Commerce International à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Dans le cadre de l'élaboration de notre mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de Master, et pour bien mener notre recherche qui porte sur : « L'impact des enjeux internationaux sur le processus d'importation en matières premières dans le secteur agroalimentaire en Algérie, cas de Cevital », nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes dans le cadre d'un usage à caractère scientifique.

Pour cette étude empirique, nous avons opté pour une approche qualitative (entretiens semi-directifs), en utilisant un guide d'entretien. Ce guide est subdivisé en trois axes. Le premier axe explore le cadre général du processus d'importation. Le deuxième axe vise à comprendre les enjeux internationaux et politiques commerciales relatifs à l'import. Enfin, le dernier axe se concentre sur le contournement de ces enjeux et la diversification des sources d'approvisionnements.

Nous vous remercions d'avance pour le temps consacré et pour votre précieuse collaboration afin d'accomplir notre travail de recherche. De notre part, nous vous assurons que vos réponses resteront totalement anonymes.

AXE 01 : Cadre général du processus d'importation

1. Pouvez-vous décrire les principales étapes du processus d'importation des matières premières dans l'entreprise ?
2. Quels sont les critères que vous utilisez pour sélectionner vos fournisseurs à l'international ?
3. Détenez-vous des accords stratégiques ou partenariats clés avec les fournisseurs étrangers ?
4. Quels sont les critères utilisés pour le choix des banques domiciliatrices pour les opérations d'import ?
5. Quelles sont les principales difficultés rencontrées lors de la préparation des documents nécessaire à l'importation ?
6. Comment évaluez-vous les délais liés à l'obtention des licences et autorisations d'importation ?
7. Quels impacts les procédures d'importation ont-elles sur les coûts et la planification de vos approvisionnements ?

8. Quels sont les principaux avantages et inconvénients de l'importation ?

AXE 02 : Enjeux internationaux et politiques commerciales

1. Comment les fluctuations des prix internationaux des matières premières influent-elles votre décision d'importation ?
2. Comment gérez-vous l'incertitude liée à la volatilité des marchés mondiaux dans la planification des importations ?
3. Comment les fluctuations économiques mondiales ont-elles affectées la stabilité et la régularité de vos approvisionnements ?
4. Comment les tensions géopolitiques impactent-elles la disponibilité des denrées alimentaires sur le marché mondiale et les procédures administratives ?
5. Comment CEVITAL navigue-t-elle dans un environnement fortement règlementé et normé ?
6. Comment les tensions internationales ont-elles affectés le choix des routes de transport et la ponctualité des livraisons ?
7. Avez-vous constaté des effets de changements récents dans les politiques commerciales (barrières tarifaires, restrictions) sur vos approvisionnements ?
8. Comment percevez-vous l'équilibre entre protectionnisme et nécessité d'importation ?

AXE 03 : Contournement des enjeux et diversification des sources d'approvisionnements

1. Comment la dépendance actuelle aux matières premières importées influence-t-elle l'activité de votre entreprise ?
2. Quelles stratégies adoptez-vous pour diminuer l'effet de la volatilité des prix des matières premières ?
3. Quelles stratégies adoptez-vous pour faire face à l'indisponibilité des matières premières et aux complications administratives ?
4. Tenant compte des dynamiques internationales, quelles solutions adoptez-vous pour optimiser les coûts et délais de transport ?
5. Comment votre entreprise prend-elle en compte les enjeux environnementaux (réglementations, normes écologiques, impact climatique) dans l'organisation de sa chaîne d'approvisionnement ?
6. Avez-vous envisagé ou mis en place des initiatives pour développer des matières premières locales afin de réduire cette dépendance aux importations ?

7. Selon vous, que pourraient être les principales pistes ou alternatives envisageables pour réduire progressivement la dépendance aux importations ?

Annexe n° 3.4 : Demande d'ouverture d'un crédit documentaire (Fournisseur Russe)

AGENCE : DELY BRAHIM

DEMANDE D'OUVERTURE DE CREDIT DOCUMENTAIRE

Nous vous demandons d'ouvrir pour notre compte un crédit documentaire irrévocable / irrévocable et confirmé⁽¹⁾ selon nos instructions ci après :

Donneur d'ordre : CEVITAL SPA Adresse : NOUVEAU QUAI PORT DE BEJAIA, BEJAIA, ALGERIE

phone: 023.58.37.11 Fax

Bénéficiaire : NIERCORANSA Adresse : 26 Avenue de la Liberté, L1900 Luxembourg

phone Fax

Pour l'importation de : 15,000.00 MT +/- 5% OF CRUDE DEGUMMED SOYBEAN OIL IN BULK AT UNIT PRICE OF 1 283.66 USD/MT SPECIFICATIONS VOIR

DRAFT

Montant : En lettres : Dix Neuf Million Deux Cent Cinquante Quatre Mille Neuf Cent Dollars

En chiffres : 19 254 900.00\$ +/-5% Maximum : Environ

Crédit ⁽²⁾ Transférable non transférable

Crédit à faire notifier par : Swift / Telex ⁽¹⁾

Date d'expiration du crédit : 16/12/2024 Lieu d'expiration du crédit : GENEVE

Crédit utilisable aux caisses de : votre correspondant / Autre ⁽¹⁾ : BCP GENEVA

Par ⁽²⁾ Paiement à vue Paiement différé à 90 jours Acceptation de traites au
 Négociation autre :

Contre remise des documents suivants ⁽²⁾ VOIR DRAFT

Facture commerciale en ... exemplaire, signée, indiquant la nature des marchandises et portant la mention « Marchandises conformes à la facture proforma/au contrat ⁽¹⁾ n° du ».

Certificat d'origine dûment signé, visé par la chambre de commerce

Jeu complet de connaissance maritime « clean on board » établi ou endossé à l'ordre de Algeria Gulf Bank, et portant la mention Fret payé / Fret payable à destination

L.T.A. établie au nom de Algeria Gulf Bank pour le compte de l'ordonnateur et portant la mention Fret payé / Fret payable à destination

Note de poids Liste de colisage Photocopie du document EX1

Autres :

Assurance couverte par : Nous-même / Le bénéficiaire ⁽²⁾

Terme de vente ⁽²⁾ CFR FOB FCA Autres :

Embarquement / Expédition (1) de : HALIMENGRAD PORT, SWFTLY, RUSSIA à destination de : BEJAIA PORT, ALGERIA au plus tard le : 25/11/2024

Expéditions partielles ⁽²⁾ Autorisées Interdites

Transbordements ⁽²⁾ Autorisés Interdits

Frais et commissions ⁽²⁾ : Vos frais et commissions sont à notre charge / la charge du bénéficiaire

VOIR DRAFT

Ceux de votre ou vos correspondants sont à notre charge la charge du bénéficiaire SAUF FRAIS DE CONFIRMATION A LA CHARGE DE CEVITAL

Importation domiciliée sous le numéro : En votre agence

- (1) Rayer la mention inutile
- (2) Mettre une croix dans la case appropriée

.../...

Autres instructions : VOIR DRAFT

De convention expresse : Ce crédit est régi par les règles et usances uniformes de la Chambre de commerce internationale relative aux crédits documentaires, dernière révision. Les documents de ce crédit sont affectés par nous à titre de gage et de nantissement pour garantir la bonne fin de tout paiement et/ou acceptation régulièrement fait(s) par vous ou toute autre banque intervenante ainsi que le paiement de toute somme dont nous serions débiteurs envers vous pour quelque raison que ce soit.

Nous notons bien que le risque de change est à notre charge, de même que nous assumerons tous frais et/ou commissions que le bénéficiaire refuserait de payer à vous ou à toute autre banque intervenante au titre du présent crédit et ce même si les dits frais et/ou commissions sont mis à la charge dudit bénéficiaire selon nos instructions ci-dessus.

Vous débiterez notre compte n° 032.00001.0864101208 83 ...tenu en son agence DELY IBRAHIM.....

ALGER LE 03/11/2021
(Date, cachet et signature habilitée)



Annexe n° 3.5 : Facture commerciale du crédit documentaire (fournisseur russe)



INTERGRAIN S.A.

Société Anonyme
Registered office:
26 Avenue de la Liberté,
L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg: B 175745
VAT: LU26334381
Business Permit No 10035444 / 5
www.sodrugestvo.com

CEVITAL SPA
NOUVEAU QUAI PORT DE BEJAIA
BEJAIA ALGERIA

Proforma Sale Invoice No 2021/09

October 25th, 2021

Origin of Goods : RUSSIA or/and REPUBLIC OF BELARUS
Vessel's Name : MT SUSANA S
Load Port : KALININGRAD, SVETLY, RUSSIA
Discharge Port : Bejaia Port, Algeria
Shipment period : November 5th – November 25th, 2021
Parity : FOB 1 safe berth Kaliningrad Port (Russia) Incoterms 2010
NIF NUMBER : 099806000380297

Description:

GOODS: Crude Degummed Soybean Oil in Bulk

QUANTITY	Unit Price	Amount
15,000.00 MT +/- 5%	1283.66 USD/MT	19,254,900.00 USD +/- 5%

TOTAL AMOUNT DUE: 19,254,900.00 USD +/- 5%

TERMS OF PAYMENT: by irrevocable and confirmed letter of credit payable at sight.



Annexe n° 3.6 : Demande d'ouverture d'un dossier de domiciliation pour une remise documentaire avec un fournisseur Russe



CRÉDIT POPULAIRE D'ALGÉRIE
القرض الشعبي الجزائري

Date : 2025

DEMANDE D'OUVERTURE D'UN DOSSIER DE DOMICILIATION À L'IMPORT

Conformément à la réglementation des changes en vigueur, nous vous prions d'ouvrir un dossier de domiciliation relatif à l'importation désignée ci-après :

Informations Client

Nom ou Raison Sociale : **CEVITAL SPA**
 Adresse Complète : **ILOT D N° 06 ZHUN GARIDI KOUBA**
 Numéro d'Identification fiscale (NIF) : **099806000380297**
 Numéro du Registre de Commerce : **98B0238000**
 Numéro de Compte : **00400121400000026910**

Informations transport

Mode de transport : **Maritime**
 Pays embarquement : **Fédération de Russie**
 Port d'embarquement : **KALININGRAD SVETLY RUSSIA**
Opération sans transbordement
 Pays de destination finale (débarquement) : **Algérie**
 Port de destination finale (débarquement) : **BEJAIA PORT ALGERIE**

Dossier de Pré-domiciliation N°: 121-2025-1387

Contrat commercial : **Facture**
 Fournisseur : **ASTON AGRO-INDUSTRIAL SA**
 Pays : **Suisse**
 Montant : **6994464.17 USD**
 Mode de Règlement : **Remise Documentaire**
 Incoterm: **CFR**

Se rapportant aux marchandises :

Tarif Douanier	Description Produit	Prix Unitaire	Pays d'Origine
1507101000	Pour l industrie alimentaire	1159	Fédération de Russie

Annexe n° 3.7 : Facture commerciale de la remise documentaire avec le fournisseur Russe



ASTON Agro-Industrial SA
Avenue de la Gare 33
1003 Lausanne
Switzerland

DATE : 13/02/2025
TO : CEVITAL SPA
NIF : 099806000380297
Nouveau qual Port de BEJAIA, BEJAIA ALGERIA

Commercial Invoice no. 00585-24/1

NAME OF VESSEL : M/T ARKOS
BL N° & Date : B/L No. 1 and 2 dd 13/02/2025
Quantity in MT : 6.034,913 M/T
Port of Loading : KALININGRAD SVETLY , RUSSIA
Port of Discharge : BEJAIA PORT, ALGERIA
Arrival Period : 01/02/2025 to 28/02/2025
Terms of contract : CFR BEJAIA PORT, ALGERIA
Buyer's Contract reference : PCVO24074
Seller's Contract reference : 00585-24

Description of GOODS:

6.034,913 MT CRUDE DEGUMMED SOYBEAN OIL IN BULK AT UNIT PRICE OF 1.159 USD/MT

SPECIFICATION AS FOLLOWS:

FREE FATTY ACID	:BASIS 0.75 PCT MAX 1.25PCT
MOISTURE AND VOLATILE MATTER	:BASIS 0.20 PCT MAX 0.25 PCT
INSOLUBLE INSOLUBLE IMPURITIES	: BASIS 0.10 PCT MAX 0.125 PCT
SOAP	:NO SOAP GENERATED BYADDING CAUSTICSODA. NO NEUTRALIZATION
FLASHPOINT	:250 DEG F MIN (121 DEG C)
LECITHIN (EXPRESSED AS PHOSPHORUS)	:BASIS 0.020 PCT MAX 0,025 PCT.
COLOUR (LOVIBOND CELL 1 INCH)	:NOT DARKER THAN 50 YELLOW, AND 5 RED.
MINERAL OIL	: BASIS 75 PPM WITH MAX 200 PPM
CHLOROPHYLE (METHOD AOCS CC 13-96)	: BASIS 9 PPM WITH MAX 16 PPM.
HAP:	
BENZO(A)PYREN	: BASIS 2 PPB WITH MAX 4 PPB.
TOTAL BENZO(A) PYREN,BENZO(A)ANTHRACEN, BENZO(B)	
FLUORENTEN,CHRYSEN	: BASIS 10PPB MAX 40PPB

PAYMENT TERMS : CAD AT SIGHT.
(NIF) (099806000380297)

ORIGIN OF GOODS : RUSSIA

SALES TERMS: CFR BEJAIA PORT,ALGERIA

Total FOB: 6'686'583,604 USD (1108 USD/MT)

Total Freight: 307'780,563 USD (51 USD/MT)

CONTRACT: CFR BEJAIA PORT, ALGERIA ACCORDING TO INCOTERMS 2020

Beneficiary: ASTON AGRO-INDUSTRIAL SA AVENUE DE LA GARE 33. CH-1003 LAUSANNE SWITZERLAND

TOTAL VALUE TO PAY CFR: USD 6'994'464,17

Payment instructions (Beneficiary's bank/account details):

Correspondent bank : BANK OF NEW YORK MELLON, NEW YORK, USA
Swift Code (BIC) : IRVTUS3N
Beneficiary's bank : CREDIT EUROPE BANK (SUISSE) SA
Beneficiary : ASTON AGRO INDUSTRIAL SA

Account : 0300411
IBAN number : CH33 0823 6003 0041 1000 1
Swift Code : FSUICHGGXXX

Ref. : M/T ARKOS* INVOICE NO: 00585-24/1

Issued by Beneficiary
Aston AGRO INDUSTRIAL SA



Annexe n° 3.8 : Note de la banque d'Algérie, concernant la domiciliation bancaire gelées pour les des opérations Algero-Espagnol



Direction Générale des Changes

المديرية العامة للصرف

Réf : 804 /D.G.C/2024

Alger, le 06 novembre 2024

Note à Messieurs les Directeurs Généraux des banques

Objet : A/S du traitement des opérations de domiciliation bancaire des opérations de commerce extérieur de biens et de services.

Il est à rappeler qu'en vertu de la réglementation des changes en vigueur, les banques intermédiaires agréées doivent veiller à la régularité des opérations de commerce extérieur et de change qu'elles traitent.

A ce titre, les banques intermédiaires agréées voudront bien noter que les opérations de domiciliation bancaire des opérations de commerce extérieur de et vers l'Espagne, doivent être traitées conformément à la réglementation des changes en vigueur.



المديرة العامة للصرف

سولوفاطمة الزهراني

Annexe n° 3.9 : Demande d'ouverture d'une lettre de crédit



Date : 08.0

DEMANDE D'OUVERTURE D'UN DOSSIER DE DOMICILIATION À L'IMPORT

Agence : **Kouba** Indice: **106**Adresse : **adresse complete abc ccc**

Conformément à la réglementation des changes en vigueur, nous vous prions d'ouvrir un dossier de domiciliation relatif à l'importation désignée ci-après :

Informations Client

Nom ou Raison Sociale : **SPA CEVITAL**Adresse Complète : **Nouveau Quai port de Bejaia**Numéro d'Identification fiscale (NIF) : **099806000380297**Numéro du Registre de Commerce : **0003802B98**Numéro de Compte : **00600106303021760122**

Dossier de Pré-domiciliation N°: 106-2025-1800

Contrat commercial : **Facture Pro Forma** , Réf : **019-00500444** , Date : **2025-03-28**Fournisseur : **CARGILL INTERNATIONAL SA** Montant : **4 476 000,00 USD**Pays de Provenance : **CARGILL INTERNATIONAL SA**Contre Valeur en Dinars au cours provisoire de : % soit: **0,00 Dinars Algériens.**Mode de Règlement : **Crédit Documentaire**Incoterm: **CFR**

Se rapportant aux marchandises :

Tarif Douanier	Description Produit	Prix Unitaire	Rays d'Origine
1507101000	- - - Pour l'industrie alimentaire	1119	Turquie



Il est bien entendu que nous vous degageons de toutes responsabilités quant à la position douanière de ces marchandises, vis à vis de la réglementation des changes en vigueur.

Nous certifions sur l'honneur que nous possédons dans les pays étrangers aucun moyen de paiement nous permettant d'effectuer sur place le règlement de cette importation et somme d'accord pour que cette opération dénoue sur le plan financier suivant les normant en vigueur et degageons Al Baraka Bank des risque de change éventuels pouvant en découler.

Nous nous engageons enfin d'ores et déjà à vous remettre aussitôt après dédouanement le justificatif douanier cette opération.

Annexe n° 3.10 : Facture proforma pour l'ouverture de la lettre de crédit



BANQUE AL BARAKA D'ALGERIE
ON BEHALF OF CEVITAL SPA
Nouveau quai Port de BEJAIA
BEJAIA, ALGERIA
(NIF) : 099806000380297

CASC EMEA TRADING GENEVA (FDC: 9688)

Proforma Invoice

019-00500444

March 28, 2025

Page 1/2

Vessel	OPTIMUS S	494053	Ref:STSPAS02/Appvd by:
Commodity	CRUDE DEGUMMED SOYBEAN OIL IN BULK		
B/L number			
B/L date			
Quantity	4,000.000 MT		
Loading Port	Mersin Port, Turkey.		
Discharge Port	BEJAIA PORT, ALGERIA		
Contract	JGS2142/PCVO25016	Dated : 04-Mar-2025	USD
<p>Goods 4,000.000 MT at 1,119.00 USD per MT 4,476,000.00 4,000.000 MT +/-2% OF CRUDE DEGUMMED SOYBEAN OIL IN BULK AT UNIT PRICE OF USD 1,119.00 PER MT SHIPMENT: AT MERSIN, INCLUDING FOSFA 54 EXTENSION CLAUSE ORIGIN OF GOODS: Turkiye NIF:099806000380297 PAYMENT BY AN IRREVOCABLE AND CONFIRMED LETTER OF CREDIT AT SIGHT, ALL COSTS OF CONFIRMATION ARE FOR BUYER'S ACCOUNT LETTER OF CREDIT TO BE PAYABLE AGAINST FOLLOWING DOCUMENTS: 2/3 ORIGINAL B/L COMMERCIAL INVOICE COPY OF ORIGIN CERTIFICATE COPY OF WEIGHT CERTIFICATE COPY OF QUALITY CONTROL CERTIFICATE COPY OF CONFORMITY CERTIFICATE COPY OF ISOTOPIC/RADIATION CERTIFICATE COPY OF PHYTOSANITARY CERTIFICATE COPY OF CLEANLINESS OF TANK CERTIFICATE COPY OF STOWAGE PLAN CERTIFICATE SELLER'S BENEFICIARY CERTIFICATE CFR BEJAIA PORT ALGERIA</p>			
<p>TOTAL FOB PRICE 4,286,000.00 USD (1071.50 USD PER MT) FREIGHT PRICE 190,000.00 USD (47.50 USD PER MT) TOTAL CFR PRICE 4,476,000.00 USD (1119.00 USD PER MT) ARRIVAL PERIOD: April 15TH to April 30th, 2025</p>			
Continued on next page...			



Stefan Spasen

BUYER UNDERSTANDS THAT THE GOODS WILL NOT BE SUBJECT TO, DEPRIVED OF OR TRANSPORTED ON A VESSEL, OR WITH ANY CARRIER, OWNER, CONTROLLER, PLACED OR CHARTERED BY ANY CARRIER, FLEET OR ENTITY THAT WOULD OBLIGE SELLER, OR ANY US BANCORP COMPANY OR SELLER, TO BE IN COMPLIANCE WITH APPLICABLE TRADE SANCTIONS ENFORCED BY THE U.S., E.U., U.K. OR INTERNATIONAL. BUYER AGREES TO COOPERATE WITH SELLER'S REASONABLE REQUESTS FOR INFORMATION OR DOCUMENTATION TO VERIFY COMPLIANCE WITH THIS CLAUSE.

CARGILL INTERNATIONAL SA
Esplanade de Pont-Rouge 4
P.O. Box 1415
CH-1211 Geneva 26
Switzerland

Tel +41 22 703 21 11
Fax +41 22 703 25 55

Annexe n° 3.11 : Engagement de non revente en état

ENGAGEMENT

Je soussigné Mr : HICHEM IKKEN représentant légal de la société :

- Raison social : CEVITAL SPA
- Activité : COMPLEX AGROALIMENTAIRE
- Adresse : NOUVEAU QUAI PORT DE BEJAIA, BEJAIA ALGERIA
- NIF : 0099806000380297

M'engage au nom de la société :

- ✓ À affecter les biens et matières premières importés exclusivement au besoin de l'exploitation de l'entreprise.
- ✓ De m'abstenir de toute revente en l'état des biens et matières premières importés.

En outre, j'atteste que les quantités importées correspondant aux capacités de production et aux moyens humains, matériels et de stockage de la société.

J'ai pris connaissance des sanctions encourues pour le non-respect des termes de cet engagement, en application de l'article 74 de la loi de finances complémentaire pour 2015 qui stipule que « les personnes exemptées de la taxe de domiciliation bancaire au titre des importations des biens d'équipements et matières premières qui ne sont pas destinées à la revente en l'état, sont passibles, lorsque l'engagement qu'ils ont souscrit n'a pas été respecté, d'une amende égale à deux (2) fois la valeur de ces importations ».

Fait à Alger, le 20/02/2025

Cachet et signature
(Précédé de la mention « lu et approuvé »)



Annexe n° 3.12 : Engagement de non transbordement et de transit par les ports Marocains

ENGAGEMENT

Je soussigné, Monsieur Mr Hichem IKKEN. Représentant légal de la société CEVITAL SPA.

- Raison Sociale : CEVITAL SPA
- Activité : COMPLEXE AGROALIMENTAIRE
- Adresse : NOUVEAU QUAI PORT DE BEJAIA
- NIF :0998 0600 0380 297
- N° et Date de Facture Commerciale /proforma/contrat : n° 82550089, datée du 22/01/2025
- Montant en devise : 7,050,000.00 USD
- Fournisseur : INTERGRAIN S.A

M'engage formellement à ce que la marchandise liée à la facture/contrat cités en objet ne transborde/transite par aucun port marocain.

En cas de détection par la banque d'un transbordement ou transit par un port marocain, j'autorise expressément la suspension du règlement.

En outre, en cas de non-respect de cet engagement, j'assume pleinement toutes les conséquences et exonère la banque de toute procédure à son encontre liée à ce manquement.

Fait à Alger Le 23/01/2025

Cachet et Signature précédés de la mention « Lu et Approuvé »



Annexe n° 3.13 : Swift d'ouverture d'une LC (MT 700)

MBAW PRODUCTION - Edition de messages

2025-03-04 20:39:16

Référence message (MUR/IMR) : IVII5963DZ249000 Référence message (TRN) 09990LCA2500260 *

Emetteur : BNPADZALXXX BNP PARIBAS
Destinataire : YAPITRISXXX YAPI VE KREDI BANKAS

Code application : IVII5
Code secteur : 76490
Format : MT - 700
Service SWIFTNet :

Répétition SIBES : Non
Statut SIBES : Transmis
Réseau : SWIFT
Code frontal : AME05
UETR :
Référence frontal : 250304BNPADZALEXXX4596979733 (MIR/NO STACHEM)

Date	Heure (Paris, FR)	Evènement	Libellé
2025-03-04	18:22:00	00	Acquisition
2025-03-04	18:22:01	10	SHINE mode bloquant
2025-03-04	18:27:20	00	Retour ACK SHINE
2025-03-04	18:27:22	01	Dépôt frontal
2025-03-04	18:30:33	07	Transmis

{1:F01BNPADZALAXXX000000000}

{2:I700YAPITRISXXXN}

{3:{108:IVII5963DZ249XXX}}

{4:

:27:1/1

:40A:IRREVOCABLE

:20:09990LCA2500260

:31C:250304

:40E:UCPURR LATEST VERSION

:31D:250405TURKEY

:50:CEVITAL SPA

NOUVEAU QUAI PORT DE BEJAIA

BEJAIA, ALGERIA

:59:BUNGE GIDA SANAYI VE TICARET A.S.

CINAR MAH. RIFKI TONGSIR CAD NIDA

KULE KUCUKYALI SITESI A04 NO 115 IC

KAPI NO281 MALTEPE ISTANBUL, TURKEY

:32B:USD6762000,

:39A:2/2

:41A:YAPITRISXXX

BY PAYMENT

:43P:NOT ALLOWED

:43T:NOT ALLOWED

:44E:IZMIR PORT, TURKEY

:44F:BEJAIA PORT, ALGERIA

:44C:250315

:45A:CFR BEJAIA PORT, ALGERIA.

6 000.00 MT +/- 2 PCT OF CRUDE DEGUMMED SOYBEAN OIL IN BULK AT
UNIT PRICE OF 1127.00 USD/MT

SEE IN FIELD 47A SPECIFICATIONS.

AS PER PROROFMA INVOICE NR 2025-2702 DD 27/02/2025

:46A:+ 7 ORIGINAL COMMERCIAL INVOICES INDICATING UNIT PRICE,
QUANTITY, ORIGIN OF GOODS AND PAYMENT TERMS BY LETTER OF
CREDIT, DULY SIGNED AND STAMPED BY THE BENEFICIARY, ATTESTING
THAT THE COMMODITIES ARE IN ALL POINTS OF VIEW IN ACCORDANCE
WITH THE PROFORMA INVOICE NR 2025-2702 DD 27/02/2025.

+ 2/3 ORIGINAL BILL OF LADING ISSUED TO THE ORDER OF BNP PARIBAS
EL DJAZAIR, NOTIFY SPA CEVITAL NOUVEAU QUAI PORT DE BEJAIA,
BEJAIA, ALGERIA MARKED CLEAN ON BOARD AND FREIGHT PAYABLE
PREPAID. INDICATING FISCAL IDENTIFICATION NUMBER 099806000380297

+ COPY OF WEIGHT CERTIFICATE ISSUED BY AMSPEC

+ COPY OF QUALITY CONTROL CERTIFICATE ISSUED BY AMSPEC

+ COPY OF CERTIFICATE OF ORIGIN ISSUED BY THE CHAMBER OF
COMMERCE AND INDUSTRY OR BY OFFICIAL AUTHORITIES OF THE
EXPORTING COUNTRY.

+ COPY OF CERTIFICATE OF CONFORMITY ISSUED BY AMSPEC

+ COPY OF ISOTOPIC/RADIATION CERTIFICATE ISSUED BY AMSPEC

+ COPY OF PHYTOSANITARY CERTIFICATE ISSUED BY OFFICIAL
AUTHORITIES OR BY AMSPEC ATTESTING THAT THE COMMODITIES ARE
FIT FOR HUMAN CONSUMPTION AFTER ITS REFINEMENT

+ COPY OF CLEANLINESS TANK CERTIFICATE ISSUED BY AMSPEC

+ COPY OF STOWAGE PLAN CERTIFICATE ISSUED BY AMSPEC

+ BENEFICIARYS ATTESTATION CERTIFYING THAT THE FOLLOWING
DOCUMENTS HAVE BEEN SENT BY DHL EXPRESS COURIER (TO BE EVIDENCED
BY THE AIR COURIER RECEIPT) DIRECTLY TO THE APPLICAN. CEVITAL
HEAD OFFICE ILOT D N 6 ZHUN, GARIDI 2 KOUBA, 16050 ALGIERS,
ALGERIA:

. 1/3 ORIGINAL BILL OF LADING

. 05 ORIGINAL COMMERCIAL INVOICES

. ORIGINAL OF CERTIFICATE OF ORIGIN

. ORIGINAL OF PHYTOSANITARY CERTIFICATE ISSUED BY OFFICIAL
AUTHORITIES OR BY AMSPEC ATTESTING THAT THE COMMODITIES ARE
FIT FOR HUMAN CONSUMPTION AFTER ITS REFINEMENT

. ORIGINAL WEIGHT CERTIFICATE ISSUED BY AMSPEC

. ORIGINAL CERTIFICATE OF CONFORMITY ISSUED BY AMSPEC

. ORIGINAL OF QUALITY CONTROL CERTIFICATE ISSUED BY AMSPEC

. ORIGINAL ISOTOPIC/RADIATION CERTIFICATE ISSUED BY AMSPEC

. ORIGINAL CLEANLINESS TANK CERTIFICATE ISSUED BY AMSPEC

. ORIGINAL STOWAGE PLAN CERTIFICATE ISSUED BY AMSPEC

. ORIGINAL TECHNICAL SHEET OF THE PRODUCT ISSUED BY THE SELLERS
DULY SIGNED AND STAMPED.

:47A:+ IN CASE OF DISCREPANT DOCUMENTS WE WILL DEDUCT USD 200,00 BY
SET.

+ DOCUMENTS RECEIVED TO OUR COUNTERS AFTER 15H00 LOCAL TIMES
WILL BE REGARDED AS RECEIPTS THE BUSINESS DAY FOLLOWING THERE

PRESENTATION.

+ DOCUMENTS ISSUED IN THE LANGUAGE OF THE COUNTRY OF ORIGIN WITH A TRANSLATION IN ENGLISH AND/OR FRENCH ACCEPTABLE.

+ TANKER BILL OF LADING ACCEPTABLE.

+ CHARTER PARTY BILL OF LADING ACCEPTABLE.

+ THIRD PARTY DOCUMENTS ACCEPTABLE EXCEPT FOR THE COMMERCIAL INVOICE.

+ TYPOGRAPHICAL ERRORS EXCEPT INCOTERMS, WEIGHT, QUANTITY AND VALUE WHICH DO NOT DETERIORATE THE MEANING OF THE WORD OR THE SENTENCE OR THEY APPEAR DO NOT MAKE IRREGULAR A DOCUMENT ARE ACCEPTABLE.

+ APPLICANTS FISCAL IDENTIFICATION NUMBER 099806000380297 MUST BE MENTIONED ON COMMERCIAL INVOICE AND BILL OF LADING.

+ L/C NUMBER TO BE MENTIONED IN COMMERCIAL INVOICE ONLY.

+ SHIPMENT PERIOD TO BE MENTIONED IN COMMERCIAL INVOICE.

+ DOCUMENTS PRESENTED OVER 21 DAYS FROM DATE OF SHIPMENT BUT WITH L/C VALIDITY ACCEPTABLE.

+ ANALYSIS RESULTS UNDER THE BASIS ACCEPTABLE.

+ DOCUMENTS DATED PRIOR LC DATE ACCEPTABLE.

+ YOUR CHARGES MUST BE CLAIMED AT THE TIME OF UTILIZATION AND MUST APPEAR ON YOUR COVERING SCHEDULE, OR ON MATURITY DATE OF THE CREDIT IF NOT UTILIZED. CHARGES CLAIMED AFTER THAT TIME WON'T BE PAID

+ READ IN FIELD 45A SPECIFICATIONS AS FELLOW:

FREE FATTY ACID :

 BASIS 0.75 PCT MAX 1.25 PCT.

MOISTURE AND VOLATILE MATTER:

 BASIS 0.20PCT MAX 0.25 PCT.

INSOLUBLE IMPURITIES :

 BASIS 0.10 PCT MAX 0.125PCT ,

SOAP:

 NOT DETECTABLE

FLASHPOINT:

 250 DEGREE F MIN (121 DEG C).

LECITHIN (EXPRESSED AS PHOSPHORUS):

 BASIS 0.020 PCT MAX 0,025 PCT.

COLOUR (LOVIBOND CELL 1INCH):

 NOT DARKER THAN 50 YELLOW AND 5 RED.

CHLOROPHYLE (METHOD AOCS CC 13-96):

 BASIS 9 PPM WITH MAX 16 PPM.

MINERAL OIL:

 BASIS 75 PPM WITH MAX 200 PPM.

HAP:

BENZO(A)PYREN

 BASIS 2 PPB WITH MAX 4 PPB.

TOTAL BENZO(A) PYREN,

BENZO(A) ANTHRACEN, BENZO(B FLUORENTEN, CHRYSEN)

 BASIS 10 PPB MAX 40 PPB.

PARA-ANISIDINE INDEX

 UNDER OR EQUAL OF 2

PEROXIDE INDEX

 UNDER OR EQUAL OF 10 MEQ/KG

:71D:ALL BANKING CHARGES OUTSIDE

ALGERIA EXCEPT CONFIRMATION FEES
ARE ON BENEFICIARY'S ACCOUNT

:48:21/FROM SHIPMENT DATE

:49:CONFIRM

:58A:YAPITRISXXX

:53A:BNPAESMSXXX

:78:WE AUTHORIZE YOU TO CLAIM REIMBURSEMENT UNDER VALUE 10 WORKING
DAYS AFTER YOUR SWIFT ADVICE TO US BNPADZALXXX.

:72Z:DOCUMENTS TO BE SENT BY DHL TO

BNP PARIBAS EL DJAZAIR

CENTRES D'AFFAIRES HYDRA.

08, RUE DE CIRTA HYDRA, ALGER,
ALGERIA.

-}

{1:F21BNPADZALEXXX4596979733}

{4:{177:2503041827}{451:0}{108:IVII5963DZ249000}}

Annexe n° 3.14 : Déclaration de non disposition de fonds en devises sur le compte commercial

AL BARAKA

Annexe I

Instruction N°06-2021 du 29 juin 2021

DECLARATION

Nous soussignons représentants de la Société,

Raison sociale CEVITAL SPA

RIB 006 00106 303 0217 601 22

MONTANT LC 4 565 520,00 USD

Déclare ne pas disposer d'avoirs suffisants dans le(s) compte(s) devise(s) commerçant ouvert(s) auprès d'autres banques, permettant l'exécution de la présente opération.

Date et signature

Handwritten signature and date. The signature is a stylized cursive script. To its right, the date '15/06' is written in a similar cursive style.

Annexe n° 3.15 : Preuve d'endossement

TO BE USED WITH CHARTER-PARTIES
CODE NAME:"CONGENBILL"
EDITION 1994
ADOPTED BY
THE BALTIC AND INTERNATIONAL
MARITIME COUNCIL (BIMCO)

THE ORDER OF BNP PARIBAS EL DJAZAIR

Bunge Gıda San. ve Tic. A.Ş.
Çınar Mh. Rifki Tongar Cad. Nispetiye Kültürparkı Sit.
A04 No. 115 İç Katı No: 281 34841 Maltepe/İST.
Mersis No: 0190012886000018
Tel: 0 212 587 27 00 Fax: 0 212 417 01 07
Büyük Mükellefler V.D. 1900198568

ORIGINAL

Conditions of Carriage.

(1) All terms and conditions, liberties and exceptions of the Charter Party, dated as overleaf, including the Law and Arbitration Clause, are herewith incorporated.

(2) General Paramount Clause.

(a) The Hague Rules contained in the International Convention for the Unification of certain rules relating to Bills of Lading, dated Brussels the 25th August 1924 as enacted in the country of shipment shall apply to this Bill of Lading. When no such enactment is in force in the country of shipment, the corresponding legislation of the country of destination shall apply, but in respect of shipments to which no such enactments are compulsorily applicable, the terms of the said Convention shall apply.

(b) *Trades where Hague-Visby Rules apply.*

In trades where the international Brussels Convention 1924 as amended by the Protocol signed at Brussels on February 23rd 1968 - the Hague-Visby Rules - apply compulsorily, the provisions of the respective legislation shall apply to this Bill of Lading.

(c) The Carrier shall in no case be responsible for loss of or damage to the cargo, howsoever arising prior to loading into and after discharge from the vessel or while the cargo is in the charge of another Carrier, nor in respect of deck cargo or live animals.

(3) General Average.

General Average shall be adjusted, stated and settled according to York-Antwerp Rules 1994, or any subsequent modification thereof, in London unless another place is agreed in the Charter Party. Cargo's contribution to General Average shall be paid to the Carrier even when such average is the result of a fault, neglect or error of the Master, Pilot or Crew. The Charterers, Shippers and Consignees expressly renounce the Belgian Commercial Code, Part II, Art 148.

(4) New Jason Clause.

In the event of accident, danger, damage or disaster before or after the commencement of the voyage, resulting from any cause whatsoever, whether due to negligence or not, for which, or for the consequence of which, the Carrier is not responsible, by statute, contract or otherwise, the goods, Shippers, Consignees or owners of the goods shall contribute with the Carrier in General Average to the payment of any sacrifices, losses or expenses of a General Average nature that may be made or incurred and shall pay salvage and special charges incurred in respect of the goods. If a salvaging ship is owned or operated by the Carrier, salvage shall be paid for as fully as if the said salvaging vessel or vessels belonged to strangers. Such deposit as the Carrier or his agents may deem sufficient to cover the estimated contribution of the goods and any salvage and special charges thereon shall, if required, be made by the cargo, shippers, consignees or owners of the goods to the Carrier before delivery.

(5) Both-to-Blame Collision Clause.

If the Vessel comes into collision with another vessel as a result of the negligence of the other vessel and any act, neglect or default of the Master, Mariner, Pilot or the servants of the Carrier in the navigation or in the management of the Vessel, the owners of the cargo carried hereunder will indemnify the Carrier against all loss or liability to the other or non-carrying vessel or her Owners in so far as such loss or liability represents loss of, or damage to, or any claim whatsoever of the owners of said cargo, paid or payable by the other or non-carrying vessel or her Owners to the owners of said cargo and set-off, recouped or recovered by the other or non-carrying ship or her Owners as part of their claim against the carrying Vessel or the Carrier. The foregoing provisions shall also apply where the Owners, operators or those in charge of any vessel or vessels or objects other than, or in addition to, the colliding vessels or objects are at fault in respect of a collision or contact.



Djouhar BOUGHABA
Assistante Clients SAE

For particulars of cargo, freight, destination, etc., see overleaf.



Mohamed Younes BENDJEDID
Assistant Clients SAE

Annexe n° 3.16 : Connaissance de transport maritime (*Bill of landing*)

BILL OF LADING

TO BE USED WITH CHARTER - PARTIES
 CODE NAME : "CONGENBILL"
 EDITION : 1994
 ADOPTED BY
 THE BALTIC AND INTERNATIONAL MARITIME COUNCIL (BIMCO)

Page 1

Conditions of Carriage

(1) All terms and conditions, liberties and exceptions of the Charter Party, dated as overleaf including the Law and Arbitration Clause, are herewith incorporated.

(2) General Paramount Clause

(a) The Hague Rules contained in the International Convention for the Unification of certain rules relating to Bills of Lading, dated Brussels the 25th August 1924 as enacted in the country of shipment, shall apply to this Bill of Lading. When no such enactment is in force in the country of shipment, the corresponding legislation of the country of destination shall apply, but in respect of shipments to which no such enactments are compulsorily applicable, the terms of the said Convention shall apply.

(b) Trades where Hague-Visby Rules apply.

In trades where the International Brussels Convention 1924 as amended by the Protocol signed at Brussels on February 23rd 1968 - the Hague Visby Rules - apply compulsorily, the provisions of the respective legislation shall apply to this Bill of Lading.

(c) The Carrier shall in no case be responsible for loss of or damage to the cargo, howsoever arising prior to loading into and after discharge from the Vessel or while the cargo is in the charge of another Carrier, nor in respect of deck cargo or live animals.

(3) General Average.

General Average shall be adjusted, stated and settled according to York-Antwerp Rules 1994 or any subsequent modification thereof, in London unless another place is agreed in the Charter Party.

Cargo's contribution to General Average shall be paid to the Carrier even when such average is the result of a fault, neglect or error of the Master, Pilot or Crew. The Charterers, Shippers and Consignees expressly renounce the Belgian Commercial Code, Part II, Art. 148.

(4) New Jason Clause.

In the event of accident, danger, damage or disaster before or after the commencement of the voyage, resulting from any cause whatsoever, whether due to negligence or not for which, or for the consequence of which, the Carrier is not responsible, by statute, contract or otherwise, the cargo, shippers, consignees or the owners of the cargo shall contribute with the Carrier in General Average to the payment of any sacrifices, losses or expenses of a General Average nature that may be made or incurred and shall pay salvage and special charges incurred in respect of the cargo. If a salving vessel is owned or operated by the Carrier, salvage shall be paid for as fully as if the said salving vessel or vessels belonged to strangers. Such deposit as the Carrier, or his agents, may deem sufficient to cover the estimated contribution of the goods and any salvage and special charges thereon shall, if required, be made by the cargo, shippers, consignees or owners of the goods to the Carrier before delivery.

(5) Both-to-Blame Collision Clause

If the Vessel comes into collision with another vessel as a result of the negligence of the other vessel and any act, neglect or default of the Master, Mariner, Pilot or the servants of the Carrier in the navigation or in the management of the Vessel, the owners of the cargo carried hereunder will indemnify the Carrier against all loss or liability to the other or non-carrying vessel or her owners in so far as such loss or liability represents loss of, or damage to, or any claim whatsoever of the owners of said cargo, paid or payable by the other or non-carrying vessel or her owners to the owners of said cargo and set-off, recouped or recovered by the other or non-carrying vessel or her owners as part of their claim against the carrying Vessel or the Carrier. The foregoing provisions shall also apply where the owners, operators or those in charge of any vessel or vessels or objects other than, or in addition to, the colliding vessels or objects are at fault in respect of a collision or contact.

For particulars of cargo, freight, destination, etc., see overleaf.

Table des matières

DEDICACES

REMERCIEMENTS

RESUME

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES FIGURES

LISTE DES ABREVIATIONS

INTRODUCTION GENERALE1

CHAPITRE 01 : Principes du commerce international et processus d'importation dans le secteur agroalimentaire en Algérie.....5

Section 01 : Généralités sur le commerce international.....7

1. Définition et origines du commerce international.....7
 - 1.1. Définition du commerce international7
 - 1.2. Origines du commerce international8
 - 1.2.1. Route de la soie : Prélude aux échanges8
 - 1.2.2. L'ère des explorations9
 - 1.2.3. La révolution industrielle9
 - 1.2.4. Le commerce international au XXe siècle et au-delà.....10
2. Les théories du commerce international.....11
 - 2.1. Les théories traditionnelles du commerce extérieur.....11
 - 2.1.1. La théorie de « l'avantage absolu » d'Adam Smith (1776).....11
 - 2.1.2. La théorie des « coûts comparatifs » de David Ricardo (1817)12
 - 2.1.3. Le modèle HOS (Heckscher-Ohlin-Samuelson) - (1949).....13
 - 2.1.4. Le paradoxe de Leontief.....13
 - 2.2. La nouvelle théorie du commerce international.....14

Section 2 : Processus d'importation dans le secteur agroalimentaire : concepts et importance.....15

1. Concepts clés de l'importation agroalimentaire.....15
 - 1.1. Définition de l'importation dans le contexte agroalimentaire.....15
 - 1.2. Cadre réglementaire des importations16
 - 1.2.1. Le Cadre législatif encadrant les opérations d'importation.....16
 - 1.2.2. Domiciliation bancaire.....18
 - 1.2.3. Douane : étiquetage en arabe obligatoire.....18
 - 1.2.4. Contrôle sanitaire et phytosanitaire.....19
2. Étapes clés du processus d'importation.....20
 - 2.1. Recherche de fournisseur.....20
 - 2.2. Négociation.....21
 - 2.3. Choix du mode de transport :.....22
 - 2.3.1. Présentation des INCOTERMS.....22
 - 2.4. Dédouanement de la marchandise.....23
 - 2.4.1. La conduite et la mise en douane.....23
 - 2.4.2. L'établissement et la vérification de la déclaration en détail.....24
 - 2.4.3. Acquiescement des droits et taxes.....24

3.	Contexte international de l'industrie agroalimentaire.....	24
3.1.	La crise alimentaire mondiale de 2007/2008.....	25
4.	Le secteur de l'industrie agroalimentaire Algérienne : aperçu et caractéristiques.....	25
Section 3 : Contraintes et défis liés au processus d'importation agroalimentaire en Algérie.....		28
1.	Contraintes réglementaires et administratives	28
1.1.	Licence d'importation et quotas.....	28
1.2.	Conformité aux normes.....	30
1.2.1.	Codex Alimentarius	30
1.2.2.	La méthode HACCP	30
1.2.3.	Certification ISO 22000	32
2.	Défis logistiques et économiques.....	32
2.1.	Coûts et délais de transport.....	32
2.2.	Fluctuation des devises.....	34
Chapitre 2 : Enjeux internationaux liés à l'approvisionnement en matières premières dans le secteur agroalimentaire.....		36
Section 01 : Fluctuations économiques mondiales et défis sur l'approvisionnement.....		38
1.	Volatilité des matières premières.....	38
1.1.	Instabilité géopolitique des pays producteurs.....	39
1.1.1.	Conflit Russo-ukrainien.....	39
1.2.	Pandémie mondiale du COVID-19.....	43
Section 02 : Les politiques commerciales internationales et les régulations restrictives.....		48
1.	Les politiques commerciales internationales	48
1.1.	Accords commerciaux internationaux.....	49
1.1.1.	Les accords commerciaux internationaux les plus importants.....	50
1.1.1.1.	Les accords de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).....	50
1.1.1.2.	L'Accord de Paris sur le climat.....	50
1.1.1.3.	L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).....	51
1.1.1.4.	Les Accords commerciaux de l'UE.....	51
1.1.2.	Les conséquences défavorables des accords commerciaux internationaux sur l'approvisionnement en matière première agricole.....	51
1.1.2.1.	Fragilisation des filières agricoles locales et perte de compétitivité.....	52
1.1.2.2.	Dépendance accrue aux importations et vulnérabilité des approvisionnements.....	52
1.1.2.3.	Pression sur les prix et les revenus agricoles.....	52
1.2.	Subventions et aides à l'exportation.....	53
1.2.1.	Les conséquences économiques des subventions à l'exportation.....	53
1.3.	Barrières tarifaires et non tarifaires.....	54
1.3.1.	Les Barrières tarifaires.....	54
1.3.2.	Les Barrières non tarifaires (MNT).....	55
1.3.3.	Répercussions des barrières tarifaires et non tarifaires sur l'approvisionnement Agroalimentaire.....	56
2.	Les régulations restrictives dans l'importation des matières premières du secteur agroalimentaire.....	57
2.1.	Les différentes régulations restrictives à l'importation.....	57
2.1.1.	Les interdictions d'importation.....	57
2.1.2.	Les quotas d'importation.....	58
2.1.3.	Les licences d'importation.....	58
2.1.4.	Les normes techniques et sanitaires.....	58

2.2. Les régulations restrictives sur les importations en Algérie.....	58
2.2.1. Les marchandises interdites ou suspendues à l'importation et à l'exportation.....	59
Section 03 : Stratégies d'adaptation des entreprises face aux enjeux internationaux.....	60
1. Gestion de la volatilité des marchés et des prix des matières premières.....	60
1.1. Diversification des sources d'approvisionnement	60
1.2. Gestion des risques via les instruments financiers.....	61
1.2.1. Les contrats à terme.....	61
1.2.2. Les options.....	62
1.2.3. Les contrats de gré à gré (OTC).....	62
2. Face aux enjeux environnementaux et climatiques	63
Chapitre 3 : Effets des dynamiques internationales sur les opérations d'importation des matières premières au sein de Cevital.....	66
Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil.....	68
1. Vue globale sur le groupe CEVITAL.....	68
1.1. Fiche technique.....	68
1.2. Évolution historique du groupe.....	69
1.3. La stratégie de développement du groupe.....	71
2. Présentation de CEVITAL agro-industrie.....	73
2.1. Historique du développement de CEVITAL Agro-industrie.....	74
2.2. Les activités et la capacité de production de Cevital agro-industrie.....	76
2.2.1. Les activités Cevital au niveau de Bejaïa (complexe principal)	77
2.2.2. L'activité de Cevital au niveau de la commune d'El Kseur (Bejaïa).....	77
2.2.3. L'activité de Cevital au niveau de la commune AgouniGueghrane (TIZI OUZOU).....	77
2.2.4. L'activité de Cevital au niveau de Constantine et Sétif.....	77
2.3. Les marques et gammes de produits proposées par Cevital Agro-Industrie.....	78
2.3.1. Les huiles.....	79
2.3.2. Les sucres.....	79
2.3.3. Margarines.....	79
2.3.4. Smen.....	79
2.3.5. Les boissons.....	79
2.3.6. Les confitures.....	79
2.3.7. Les sauces.....	80
2.3.8. Chocolat en poudre.....	80
2.3.9. Le miel.....	80
2.4. Les certifications de CEVITAL agro-industrie.....	80
2.5. L'évolution du chiffre d'affaires de Cevital Agro-Industrie.....	81
3. Missions et objectifs de Cevital.....	82
3.1. Structure organisationnelle du groupe Cevital.....	83
Section 02 : Enquête sur le processus d'approvisionnement en matières premières face aux défis internationaux.....	85
1. Cadre méthodologique de l'enquête empirique.....	85
1.1. Objectif de la recherche.....	85

1.2. Méthodologie et outil de recherche	85
1.2.1. Définition de l'étude qualitative.....	86
1.2.2. L'observation.....	86
1.2.3. L'entretien.....	86
1.2.3.1. Les types d'entretien.....	87
1.2.3.1.1. L'entretien non-directif.....	87
1.2.3.1.2. L'entretien directif.....	88
1.2.3.1.3. L'entretien semi directif.....	88
2. Élaboration du guide d'entretien.....	88
2.1. Entrevues	88
2.2. Analyse du guide d'entretien.....	89
2.2.1. AXE 01 : Cadre général du processus d'importation.....	89
2.2.2. AXE 02 : Enjeux internationaux et politiques commerciales	94
2.2.3. AXE 03 : Contournement des enjeux et diversification des sources d'approvisionnements.....	100
3. Entretien non-directif	103
3.1. Étape 1 : Expression du besoin.....	104
3.2. Étape 2 : La négociation des contrats.....	105
3.3. Étape 3 : Préparation des documents.....	106
3.4. Étape 4 : Chargement et expédition de la marchandise.....	108
3.5. Étape 5 : Le déchargement et le dédouanement de la marchandise.....	109
<u>Section 03</u> : Synthèse de l'étude et recommandations.....	110
1. Synthèse des résultats.....	110
1.1. La volatilité des prix.....	111
1.2. Le passage de la LC à la remise documentaire.....	111
1.3. L'utilisation de l'incoterm CFR.....	112
1.4. Tensions géopolitiques et réglementations.....	113
1.5. Conséquences du conflit Russo-ukrainien sur la logistique d'approvisionnement agroalimentaires.....	115
2. Recommandations.....	116
CONCLUSION GENERALE.....	118

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

TABLE DES MATIERES

